

# Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don

Commission du mémoire

Dr Marc Durand

professeur à la FAPSE, directeur du mémoire

Annie Goudeaux

chargée d'enseignement à la FAPSE

Pierre Imbert

professeur agrégé à l'IUFM de Grenoble

Cyril Petitpierre

directeur de l'enseignement à la Haute École Pédagogique du  
canton de Vaud

Septembre 2007

Christian Fantoli

Sous-le-Mont

1116 Cottens

[christian.fantoli@hepl.ch](mailto:christian.fantoli@hepl.ch)

## **Remerciements**

Je tiens à remercier vivement :

**Marc Durand**, pour ses remarques et propositions de régulation (fruit de ses lectures attentives), ses encouragements et les fructueux entretiens qu'il m'a accordés et qui m'ont beaucoup appris, et surtout, pour m'avoir fait découvrir le paradigme du don

**Philippe Linder**, qui s'est lancé dans l'aventure des entretiens compréhensifs à deux et qui m'a offert une collaboration précieuse tout au long de mes études à la FAPSE

**Les collègues** qui ont donné de leur temps pour les entretiens et qui n'ont pas hésité à se déplacer pour me faciliter la tâche

**Serge Ramel**, qui a cru en ce projet BDDP, qui a obtenu des ressources afin qu'il voie le jour et qui continue à s'investir bien qu'il ait de nouveaux objectifs professionnels

**Cyril Petitpierre**, qui m'a amené à m'investir dans cette plateforme d'échanges en nous faisant part des besoins du terrain

**Pierre Imbert**, pour le partage de ses ressources et pour nos échanges intéressants par courriel

**Denise Krüger Fantoli**, pour avoir suppléé à mon manque de disponibilité auprès de nos enfants durant ces études, pour son courage et pour ses diverses relectures attentives de mon travail

**Évelyne et Bruno Krüger**, pour leur relecture attentive et pour avoir donné tout au long de leur vie

**Nezah Drissi**, pour sa relecture attentive et enthousiaste, pour son investissement dans l'univers du don

**Le DFJ-Vaud et la HEP-Vaud** qui m'ont mis au bénéfice de décharges horaires pour faciliter mes études à la FAPSE

**Les formateurs de la FAPSE**, pour leur amour du métier, leur patience et leur disponibilité

## Table des matières.

<b>1. PROBLÈME PRATIQUE .....</b>	<b>5</b>
Progression des dépôts .....	7
Progression des retraits.....	9
Problématique.....	10
<b>2. CADRE THÉORIQUE .....</b>	<b>11</b>
Nos prénotions sur les intentions de dépôt sur la BDDP .....	12
Pourquoi les gens donnent-ils ? Investigation de la presse et de l'Internet .....	14
<b>Le cycle de don.....</b>	<b>16</b>
L'obligation de donner.....	18
L'obligation de recevoir .....	19
L'obligation de rendre .....	19
<b>Le don moderne.....</b>	<b>19</b>
Première rupture .....	20
Seconde rupture.....	20
<b>3. MÉTHODE .....</b>	<b>23</b>
Participants .....	24
Procédure .....	24
Traitement des données.....	27
<b>4. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION.....</b>	<b>29</b>
Cycles de dons hors BDDP.....	29
Cycles de dons dans la BDDP.....	29
Don aux inconnus.....	30
Cycle de don initial.....	31
Lien préalable .....	31
Compétences techniques .....	31
Surmonter sa modestie.....	32
Essai de modalisation des échanges.....	32
Classification brahmanique des intentions des sujets .....	33
Pérennisation de l'utilisation de la BDDP .....	36
L'importance du lien.....	36

Besoin de reconnaissance .....	39
<b>5. IMPLICATIONS PRATIQUES.....</b>	<b>47</b>
Établir un lien préalable .....	47
Favoriser l'esprit du don.....	47
Favoriser la confiance.....	49
Favoriser la reconnaissance.....	50
Jugement d'utilité.....	50
Jugement de beauté .....	51
Favoriser le lien .....	53
Lien entre utilisateurs et administrateurs de la BDDP.....	53
Lien entre utilisateurs.....	55
Augmenter le sentiment d'autoefficacité.....	56
Former.....	56
Simplifier .....	57
Clarifier.....	59
<b>6. CONCLUSION .....</b>	<b>60</b>
<b>7 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>61</b>
<b>8 TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>64</b>
<b>9 TABLE DES TABLEAUX.....</b>	<b>66</b>
<b>10. ANNEXES.....</b>	<b>I</b>
Annexe I, extrait du corpus d'entretiens avec notre repérage initial .....	ii
Annexe II, grille d'entretien .....	iii
Annexe III, méthode d'analyse par réduction et codage : codes .....	iv
Annexe IV, méthode d'analyse par réduction et codage : extrait de corpus traité .....	v
Annexe V, regroupement des données importantes sur schéma heuristique .....	vi
Annexe VI, questionnaire soumis au participants de la 3 <sup>e</sup> rencontre BDDP.....	vii
Annexe VII, dépouillement du questionnaire de la 3 <sup>e</sup> rencontre BDDP .....	ix

## 1. Problème pratique

«L'économisme s'empare peu à peu de tous les pans de la société» indique Caillé en précisant que l'économisme est la «tendance à tout ramener à une vision économique des choses, du monde et des sujets humains» (Caillé, conférence, 17 janvier 2007). Au risque de déclencher la polémique, le sociologue se demande si l'école n'a pas succombé à «une exigence utilitariste intempestive de professionnalisation et de rentabilisation des diplômes» (Caillé, 2006c). Ailleurs (1989/2003), il affirme que

les mondes de la littérature, de l'art ou de la science sont d'abord, par nature, des communautés de don où il n'est produit quelque chose de fertile que pour autant qu'on sait y donner et y sacrifier à l'esprit des Lettres, de l'Art et du Savoir. Il y a donc tout lieu de craindre que les transformations de ces communautés en marchés, ou en entreprises, les stérilisent sauf pour la production de résultats plus ou moins stéréotypés susceptibles d'être obtenus par une injonction massive de moyens financiers. (p. 111)

L'enseignant vaudois est effectivement en passe de voir son travail normé *via* l'établissement d'un cahier des charges. Il est question, depuis quelques années, d'une évaluation de son activité qui aurait une répercussion sur sa rémunération (salaire au mérite). Des recherches, comme PISA, permettent des comparaisons cantonales et internationales des performances des élèves. Celles-ci ont une conséquence sur le financement et l'organisation scolaire. Ainsi, le Syndicat des Enseignants Romands a demandé de «mettre en place deux ans d'école infantile obligatoire», de manière à améliorer le domaine de la lecture où des lacunes ont été révélées lors du test PISA 2003 (2004, 7 décembre).

La presse dominicale même parle de l'impact de ce que Caillé appelle aussi le «modèle économique généralisé» sur les cursus scolaires (2006b, p. 13). Ainsi, la sociolinguiste Matthey (2007) relève dans le *Matin dimanche* que si l'enseignement du français était basé sur le «par cœur» en 1860 et sur la «libération de la parole de l'élève» en 1979, c'est le rendement qui est recherché aujourd'hui (p. 26). Elle appuie son affirmation en citant les orientations du Plan Cadre Romand en matière d'enseignement : «L'ensemble des changements sociaux, scolaires et scientifiques nécessite de nouvelles propositions dans le domaine de l'enseignement du français. Ces propositions constituent une évolution de l'enseignement vers plus *d'efficacité*» (souligné par nous). Elle ajoute, confirmant les propos de Caillé, que «l'école n'échappe pas aux discours économiques et au *New Public Management*».

Travaillant dans une Haute École Pédagogique, nous constatons dans notre quotidien professionnel, la mise en place progressive d'outils visant la mesure de l'efficacité : référentiels de compétences, dispositifs qualité. Nous-même, porté par un cours académique ayant pour objet l'ingénierie de la formation, organisons de tels dispositifs dans nos formations afin d'évaluer leurs résultats pédagogique (connaissances) et opérationnel (compétences), ainsi que les effets sur les conditions d'exploitation des établissements dans lesquels nous intervenons (Fantoli, 2006, 2007a, 2007b).

Le présent mémoire porte sur un service qui échappe à la logique marchande, car il s'appuie sur le bénévolat des utilisateurs : la base de données de documents pédagogiques (BDDP ; [www.bddp.hepl.ch](http://www.bddp.hepl.ch)). Cette base de données a vu le jour en 2001, à l'occasion de l'incorporation à la Haute École Pédagogique Vaudoise (HEP-VD) du Centre d'Éducation aux Médias et aux Technologies de l'Information et de la Communication (CEMATIC). Cet

## *Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don*

institut avait créé une base de données dont la technologie était basée sur un format propriétaire (Téléfinder) et dont le public était plutôt constitué de spécialistes des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement (TICE) ou de personnes ayant une bonne maîtrise de l'informatique. Les enseignants pouvaient envoyer des documents au CEMTIC qui se chargeait de les déposer dans la base.

Fallait-il continuer à offrir ce service ? L'école vaudoise venait de vivre la réforme *École vaudoise en mutation* (EVM). Celle-ci promouvait un enseignement privilégiant la différenciation et l'évaluation formative, ce qui nécessitait un grand nombre de documents pédagogiques. Or, ces derniers n'existaient pas et devaient être créés par les enseignants. Lors de réunions régionales destinées à «prendre le pouls» de la réforme, une demande régulière faisait surface : *donnez-nous un endroit pour échanger nos documents afin que nous ne nous réinventions pas la roue chacun de notre côté*. La décision a donc été prise de pérenniser ce service.

Le groupe de travail, dont nous faisons partie, a choisi de créer une nouvelle plate-forme basée sur la technologie Internet plutôt que de reprendre la base existante et de la faire évoluer. Pour marquer cette rupture, il fallait que l'auteur d'un document maîtrise la démarche en mettant lui-même le document en ligne et en ayant le choix quant :

- aux destinataires du document (enseignants vaudois *versus* monde entier),
- à son statut (modifiable *versus* non modifiable),
- à son mode de transmission (disponibilité directe *versus* envoi par courrier électronique),
- au type de dépôts<sup>1</sup> (document ou scénario pédagogique *versus* adresse URL).

Il était également essentiel, à nos yeux, de ne pas évaluer la qualité des documents déposés. Nous partions du principe que cette qualité était assurée par deux filtres déjà existants :

- la compétence du professionnel qui choisit de déposer un document,
- la compétence d'un autre professionnel qui choisit d'utiliser ce document.

La mise en ligne de documents était soumise à une seule réserve : un *droit de regard* de la HEP-VD pour les contributions en accès libre, c'est-à-dire destinées à l'ensemble de la communauté Internet.

Des démarches ont été entreprises pour faire connaître cette base aux enseignants vaudois. Une information a été placée sur le site de la HEP-VD ainsi que dans le catalogue de cours de formation continue. Ce dernier est distribué dans toutes les salles des maîtres du canton. Nous avons transmis aux directions de l'école obligatoire, du secondaire supérieur et de l'enseignement spécialisé, une circulaire indiquant le mot de passe permettant de placer des documents ou d'utiliser ceux qui sont en accès protégé. Le groupe chargé de la promotion de la base s'est rendu dans une demi-douzaine d'établissements pour donner des cours où les participants apprenaient à employer la base et à déposer leurs productions.

---

<sup>1</sup> Nous appellerons une contribution déposée dans la BDDP un *dépôt*, et la récupération (ou téléchargement) d'un document un *retrait*.

## *Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don*

En novembre 2004, nous avons organisé un «Marathon pédagogique» afin de franchir le cap des 1000 documents. Nous avons invité le corps enseignant, par voie d'affichettes dans les salles des maîtres et encart dans la revue *L'éducateur*, à prendre part à des ateliers ainsi qu'à une séance d'échanges ayant pour thème le développement de la plate-forme. C'est la première fois qu'une action de communication aussi soutenue était lancée pour faire connaître cet outil. Le résultat fut plutôt modeste : 15 personnes ont fait le déplacement. Mais l'objectif des 1000 documents a été atteint, ce qui indique que les enseignants ont participé à distance.

Nous avons organisé une seconde rencontre en automne 2005. Nous avons mis en avant les créateurs des documents. Dix auteurs ont ainsi tenu un stand où ils présentaient leur matériel pédagogique. Cette fois, le succès fut au rendez-vous avec 117 participants.

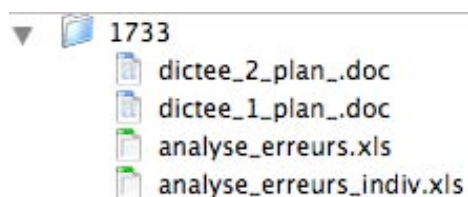
La troisième rencontre, en mai 2007, mettait en vedette non seulement les auteurs de documents, mais également les responsables de deux autres bases de données pédagogiques : la base de données d'une association d'enseignants primaires ([www.aapiv.ch](http://www.aapiv.ch)) et une base de données destinée aux enseignants belges ([www.enseignons.be](http://www.enseignons.be)). L'affluence fut moins grande que l'année précédente avec 51 participants, probablement pour des raisons géographiques (la manifestation a été décentrée de Lausanne à Montreux) et de calendrier (le dernier trimestre est particulièrement chargé pour les enseignants).

En parallèle à ce moyen de promotion, nous avons présenté la BDDP lors de diverses manifestations (forums didactiques, journées pédagogiques).

## ***Progression des dépôts***

Nous proposons d'analyser l'utilisation objective de la BDDP en observant les données qui sont à notre disposition.

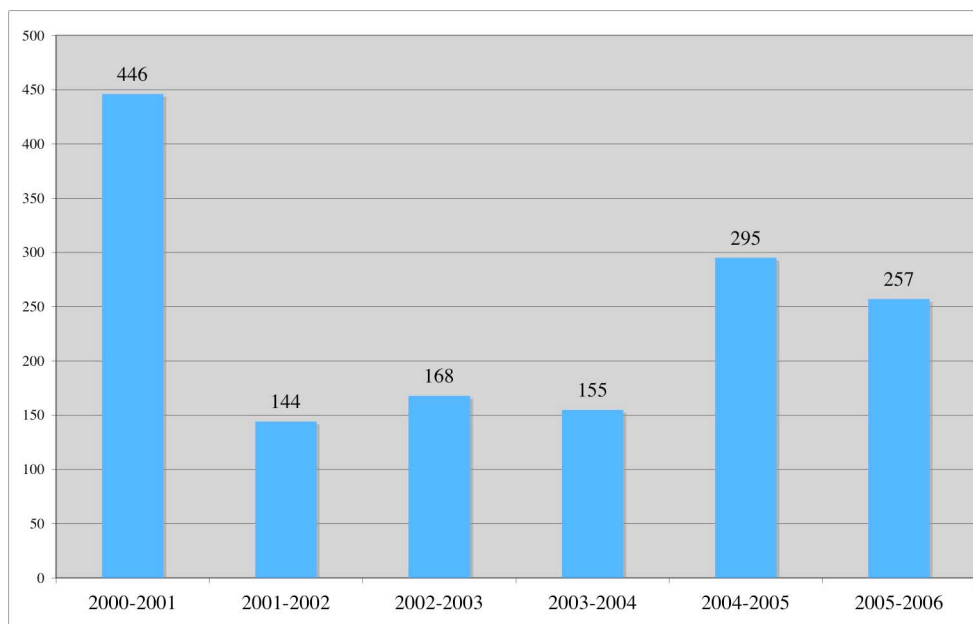
Un dépôt peut correspondre à plusieurs documents. Ainsi, quand on télécharge la contribution 1733 *Autour de la dictée*, on obtient quatre documents (Figure 1).



**Figure 1 – Un dépôt après téléchargement**

Nous avons relevé les dépôts effectués depuis la création de la BDDP (Figure 2). Nous nous sommes basé sur l'année scolaire, ce qui correspond aux pratiques des utilisateurs.

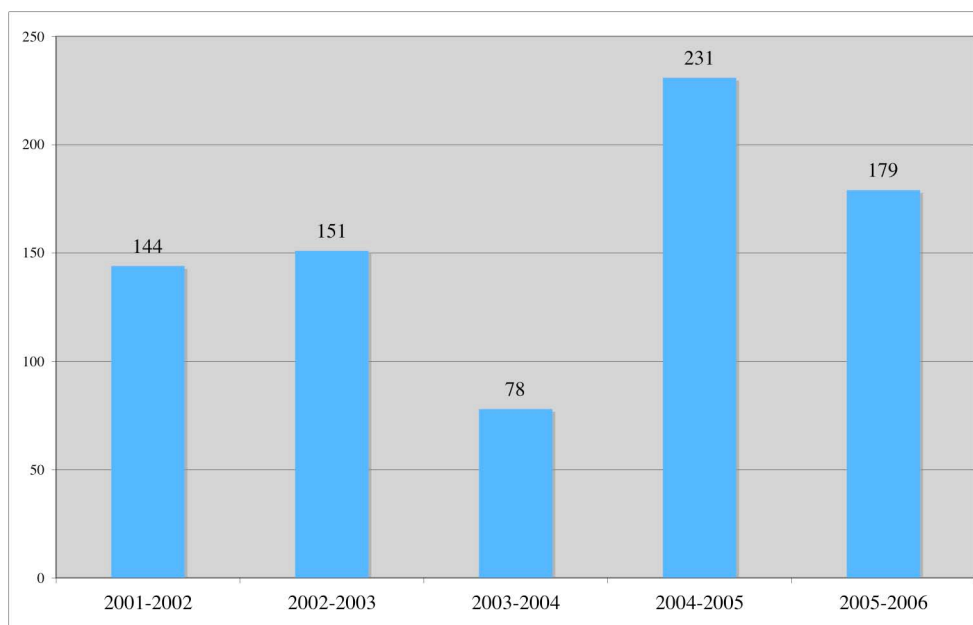
Le plus grand nombre de dépôts a été effectué la première année (2000-2001 ; 446 dépôts). Il s'agit de documents récupérés dans l'ancienne base de données et déposés par les administrateurs de la BDDP ; une sorte de «fonds de commerce».



**Figure 2 – Dépôts annuels**

Les contributions ont commencé à être mises en ligne par les enseignants durant l'année scolaire 2001-2002 (144 dépôts). Dès l'année scolaire 2003-2004, des formateurs de la HEP ont demandé à leurs étudiants de déposer des documents dans le cadre de leur formation.

Pour connaître le nombre de dépôts non institutionnels, c'est-à-dire résultant du libre arbitre des contributeurs, nous avons refait un décompte des dépôts (Figure 3). Nous avons écarté les contributions exigées dans le cadre d'un cours ainsi que celles déposées la première année par les administrateurs de la BDDP. Nous n'avons pas écarté les contributions issues d'ateliers que nous avons mené dans des établissements pour familiariser les enseignants à la BDDP. Ces ateliers étaient sollicités par des enseignants et ne faisaient pas partie d'un cursus certifié. Aussi, nous considérons que les dépôts effectués dans ce cadre étaient volontaires.



**Figure 3 – Dépôts annuels volontaires**

## Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don

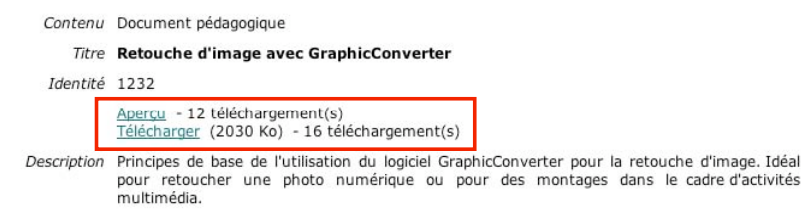
Nous avons noté un fléchissement des dépôts volontaires en 2003-2004. Nous n'avons pas trouvé d'explication à cela.

L'année scolaire 2004-2005 voit une augmentation de près de 200 % des dépôts volontaires par rapport à l'année précédente (+196% ; +153 dépôts). Cela est dû, selon nous, à l'effet de la première rencontre BDDP. 93 contributions, soit 40% des contributions annuelles, ont été déposées dans le mois qui a précédé et celui qui a suivi cette manifestation.

Il y a un tassement des contributions en 2005-2006 (-23% ; - 52 dépôts), malgré l'organisation d'une deuxième rencontre remportant un vif succès (plus de cent participants).

### Progression des retraits

Quand un utilisateur est intéressé par une contribution, il peut visualiser l'aperçu du document (mode *aperçu*) avant de le télécharger (mode *télécharger*) (Figure 4).

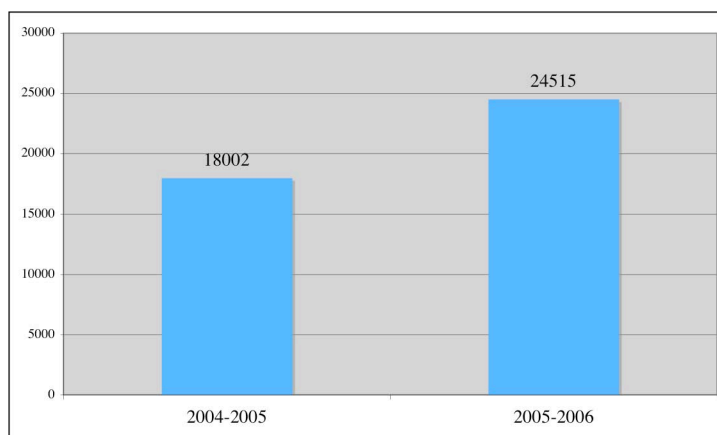


**Figure 4 – Les modes Aperçu et Télécharger**

Il aurait fallu ne pas prendre en compte le nombre d'aperçus. Mais malheureusement, nous ne possédons pas de statistiques faisant la distinction des aperçus et des téléchargements. Nous avons décidé de diviser le total par deux en tenant compte du fait qu'un utilisateur consulte généralement l'aperçu avant d'effectuer le téléchargement, ce qui fait deux occurrences au compteur pour le même document.

Nous disposons des statistiques des retraits des années 2004-2005 (18046 retraits) et 2005-2006 (24515 retraits) (Figure 5). Nous n'avons pas de statistiques plus anciennes. C'est, en effet, en septembre 2004 qu'un compteur a été mis en place.

En comparant les résultats de ces deux années, nous observons une progression des retraits de 36% (+6513 retraits).



**Figure 5 – Nombres de retraits durant les deux dernières années scolaires**

## **Problématique**

Durant l'année scolaire 2004-2005, il y a eu une proportion de 78 retraits pour un dépôt (18002/231). L'année suivante, le déséquilibre entre dépôts et retraits s'est accentué avec une proportion de 137 retraits pour un dépôt (24515/179). Ce déséquilibre est le résultat d'une diminution des dépôts (-23%) et d'une augmentation des retraits (+ 36%). Autrement dit, le nombre de dépôts diminue alors que le nombre de retraits augmente.

S'il est réjouissant de constater que la BDDP est de plus en plus utilisée, on peut s'inquiéter de son approvisionnement. Si les dépôts continuent à diminuer, le service va devenir moins attractif et les utilisateurs vont s'en détourner.

Malgré des démarches promotionnelles, on constate une baisse des dépôts ces deux dernières années alors que les retraits progressent. Nous résumons la problématique ainsi : *comment augmenter le nombre de dépôts volontaires tout en maintenant la progression des retraits ?*

## **2. Cadre théorique**

Pour aborder la problématique de la BDDP, plusieurs champs théoriques s'offraient à nous :

- la psychologie avec la théorie de la motivation,
- la psychosociologie et plus particulièrement la dynamique de groupe,
- l'économie avec le concept de ressources rares,
- les technologies de l'information et de la communication avec l'analyse des interfaces graphiques ou le thème des communautés de pratiques.

Nous avons rencontré des experts de chacun de ces domaines, enseignant à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation à Genève (FAPSE), pour obtenir des éclairages externes afin de déterminer notre choix. Nous avons renoncé au champ de l'économie, car il nous aurait amené à faire un bilan, mais ne nous aurait pas apporté de pistes pour favoriser le développement de la BDDP.

Le concept psychosociologique de dynamique de groupe ne s'appliquait pas ici, car il n'y a pas d'objectif de production en coprésence.

Travaillant dans une unité d'enseignement et de recherche spécialisée dans les TICE, nous souhaitons sortir de ce champ et élargir notre domaine de connaissances.

La psychologie est un domaine que nous aurions pu privilégier. Nous avons déjà exploré la théorie de la motivation de Masslow et la notion de pyramide des besoins dans le cadre d'une approche rogérienne de la communication. Cette dernière, proposée par Gordon (1977/2005), a une visée utilitariste : satisfaire ses besoins et, dans le cas plus spécifique d'un responsable d'entreprise, augmenter la productivité de ses collaborateurs. Mais, pour obtenir des changements chez ces derniers, dans il faut «éprouver de l'acceptation envers l'autre personne, ne pas tenter de la changer» (p. 74). Ce paradoxe se retrouve dans la manière proposée par Gordon pour résoudre une difficulté causée par autrui : il s'agit d'abord d'écouter l'autre avant de lui soumettre notre problème. Il faut donner de sa personne avant d'émettre une requête, autrement dit faire un don préalable ; don de temps, offrande de notre compréhension et de notre empathie. Mais le don est-il réel dans la mesure où celui qui donne le fait pour obtenir quelque chose en contrepartie ? Gordon indique ailleurs (1970/1999) qu'il s'agit «de communiquer une acceptation authentique» (p. 50). Nous nous trouvons devant le paradoxe de devoir oublier notre dessein afin de pouvoir le réaliser.

Nous avons déjà été confronté à la problématique du don en enseignant l'informatique à des adolescents (Fantoli, 1997, 1998). Nous avons mis en place un dispositif inspiré du système des «arbres de connaissances» développé par Authier et Lévy (1992/1996). Les élèves devaient passer des épreuves, appelées «brevet», afin de montrer qu'ils maîtrisaient une connaissance. Les «brevets» réussis étaient organisés en étiquettes et collés sur un arbre afin de représenter l'image des savoirs de la classe : «l'arbre de connaissances» (Figure 6).



**Figure 6 – Arbre de connaissances**

Ceux qui avaient « passé un brevet » accédaient à la fonction « d'expert » et pouvaient mettre en oeuvre certaines compétences jusque-là réservées au maître : évaluer le «brevet» d'un élève ou lui donner une formation. Pour rétribuer les «experts», nous avons fabriqué «une monnaie spécifique, inconvertible en monnaie classique : le sol (Standard Open Learning Unit)» (p. 104) (Figure 7).



**Figure 7 – Standard Open Learning Unit (SOL)**

L'accumulation de sols permettait aux élèves d'acheter du temps pour jouer. Or, aucun d'entre eux n'a fait cette démarche. Les adolescents semblaient éprouver du plaisir à évaluer et aider leurs pairs. Ce plaisir avait l'air suffisant pour qu'ils n'aient pas à faire commerce, pour qu'ils donnent leur temps et leur énergie sans contrepartie.

Avant de poursuivre la détermination de notre cadre théorique, nous proposons d'investiguer le plan personnel en faisant l'inventaire de nos représentations liées à la question : pourquoi déposer sur la BDDP ? Nous aborderons ensuite le plan du terrain en procédant à une démarche de distanciation sur le thème du don. En effet, ce thème émerge de plusieurs projets dans lesquels nous avons investi. Cette démarche consistera à mettre en oeuvre une investigation d'Internet et de la presse. Nous poursuivrons cette distanciation en abordant le plan théorique, en cherchant la diversité chez les auteurs.

### ***Nos prénotions sur les intentions de dépôt sur la BDDP***

Si des auteurs déposent leurs documents dans la BDDP, ce n'est pas par attrait financier : les dépôts ne sont pas rémunérés.

## *Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don*

On peut déposer par obligation : nous avons déjà relevé que la mise en ligne de matériel pédagogique était une des conditions de certification de certains cours. Mais est-il viable d'alimenter une base d'échanges par la contrainte? Un étudiant ayant déposé un document dans de telles circonstances est-il enclin à renouveler les dépôts ?

On peut déposer un document afin d'être sûr de ne pas le perdre en cas de panne informatique, d'effacement involontaire ou d'incendie. La base fait, dans ce cas, office de sauvegarde. Il nous est arrivé de retrouver du matériel en pareille occasion, mais nous ne nous rappelons pas avoir eu cette intention lors du dépôt.

La BDDP peut servir de moyen de diffusion gratuit d'un document qu'on doit transmettre à un grand nombre de personnes. Elle peut aussi servir à transmettre des documents trop volumineux pour être envoyés avec un courriel. Mais l'utilisation de ce média est limitée aux documents pédagogiques.

Ces intentions visent toutes l'obtention de quelque chose : la certification d'un cours, une sauvegarde ou un moyen de diffusion. Il s'agit de perspectives utilitaristes. Or, il est des actions qui échappent au seul intérêt égoïste de leurs auteurs :

-déposer un document pour éviter à quelqu'un qu'on ne connaît pas de refaire le travail, de «réinventer la roue» ;

-déposer un document parce qu'on en a beaucoup reçu et qu'on aimerait en donner à notre tour.

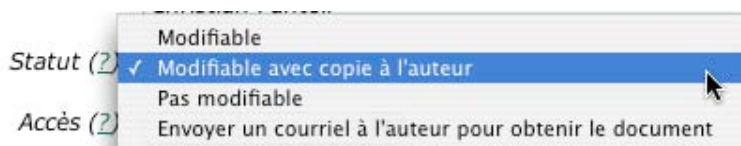
Il ne s'agit pas, ici, d'obtenir quelque chose en retour ; ce qui paraît aberrant dans une perspective utilitariste.

Si nous n'avons pas eu de mal à catégoriser les précédentes intentions, nous marquons une hésitation pour celles-ci :

-déposer un document en espérant que nos pairs et/ou la hiérarchie remarqueront notre excellent travail. Il s'agit ici de combler un besoin de reconnaissance ;

- déposer un document en espérant que l'exemple sera suivi, afin d'avoir plus de choix sur la base de données ;

- déposer un document en espérant qu'il sera amélioré par un collègue. Cet argument est indiqué dans le texte «Les principes et fondements de la BDDP» (s.d.). La plate-forme d'échange contient d'ailleurs une fonction à cette fin : l'auteur peut choisir l'option «Modifiable avec copie à l'auteur» quand il dépose un document (Figure 8).



**Figure 8 – Les différents statuts d'un dépôt**

Dans les trois situations, le retour n'est pas assuré, ce qui nous ferait pencher du côté non utilitariste. Mais en contre balance, ces trois types de dépôts se font dans l'intention d'obtenir quelque chose. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces hésitations.



Figure 9 – Prénotions sur les intentions des donateurs

## Pourquoi les gens donnent-ils ? Investigation de la presse et de l'Internet

Nous avons collecté des articles de journaux en relation avec le sujet du don sur l'espace d'un mois et avons effectué des recherches sur Internet, plus particulièrement sur des blogs, en utilisant les mots clefs *don* et *donner*.

Fulpius (2006) révèle dans le *Matin Dimanche* le résultat d'une recherche qui indique que donner procure une douce sensation, une euphorie. Une équipe scientifique du Maryland a mené une expérience par IRM sur 19 volontaires afin de comprendre «quelles étaient les bases qui conduisent à des actes égoïstes» (p. 21). Ils ont ainsi «mis le doigt sur le plaisir lié à la ... générosité». Cela serait dû à un principe physiologique, soit la sécrétion de dopamine. En d'autres termes donner procure **un plaisir physique**. Il interroge Jean-Marc Richard, animateur d'émissions caritatives, qui nous propose d'autres pistes. Pour lui, donner est une **manière positive de s'indigner, se révolter**. Il ajoute qu'on peut recevoir une partie de l'espoir qu'on donne. Ainsi, on peut **donner pour espérer**. Il poursuit en indiquant que **donner est inscrit dans notre code génétique** : une mère donne à son enfant et ainsi de suite. Il y aurait donc une sorte de fatalisme dans le don. Fulpius poursuit son article en soulignant que le don peut être intéressé ou désintéressé. D'un côté, on peut **donner pour recevoir ou posséder autrui**, de l'autre il y a l'**altérité gratuite**. Cette dernière est-elle vraiment gratuite sachant qu'elle produit de la dopamine ? N'y a-t-il pas recherche de plaisir ? «Le don gratuit, n'existerait donc pas ?» se demande l'auteur.

Sous son titre *Charité en Suisse : enquête chez les faiseurs de dons* (Lecomte, 2006), *Le Temps* interroge une série de personnes sur ce qui les conduit à donner. Léone, 46 ans, caissière, donne au Téléthon parce qu'ainsi elle «participe à quelque chose de grand» (p. 2). Ici, **donner permet de participer**. Umberto, 32 ans, graphiste, donne à Greenpeace car il est outré par le comportement de certains pays. Ici, on retrouve la manière positive de s'indigner évoquée plus haut. Alexandra, 24 ans, infirmière, donne tous les jours deux francs à ceux qui n'ont pas sa chance de vivre plutôt bien. Ainsi, on peut **donner pour se déculpabiliser**. Amar, 21 ans, chauffagiste donne à l'association Zidane afin d'aider les jeunes de son pays à pouvoir jouer au football. On peut ainsi donner par **patriotisme**.

Enfin Nicole, 38 ans, comptable n'a donné qu'une fois : lors du Tsunami du 24 décembre 2004, pour ne pas se sentir à l'écart de ce mouvement de solidarité. On peut **donner pour être dans la norme**. Lecomte cite le journal de Terre des Hommes qui a publié récemment un texte faisant l'apologie de Tupperware, un de leurs généreux donateurs. La responsable d'une société «démarchant des donateurs au nom de plusieurs associations de bienfaisance» indique que «le partenariat Terre des hommes-Tupperware demeure plutôt soft en matière de

marketing», ce qui n'empêche pas «l'image de l'entreprise [d'en sortir ] immédiatement renforcée, plus humaine» (p. 2). On voit ici qu'on peut **donner pour se faire de la publicité**. L'auteur cite également la pratique des compagnies qui donnent à des organismes caritatifs dans le but d'**améliorer leur image**.

Tournons-nous maintenant du côté des blogues. Dans le billet *Amélioration importante des dons sur jamendo* (2006), on apprend qu'on donne pour aider des artistes. On peut donner **pour la culture**. L'article *Conditions d'application de l'exonération temporaire des dons familiaux destinés à financer les entreprises* (2006) explique comment on peut donner afin de payer moins d'impôt. On peut **donner pour moins donner**...

On peut **donner pour se débarrasser**. Ainsi, le billet *Dons de matériel informatique* (2006) décrit l'organisation du don de matériel informatique au profit d'associations humanitaires ; dans l'annonce *DONNE LABRADOR* (s.d.) on donne un gentil Labrador de 4 ans pour *raison de déménagement*.

Nous terminerons cette investigation avec le texte *À qui faire des dons* (2006) où des lecteurs laissent des commentaires permettant de découvrir une facette du don qui nous a semblé peu ordinaire. Yves Charon, dans une note du 17.12.2006, explique qu'il est handicapé. Il indique : «Quand tu souffres d'une maladie invalidante, tu dois te trouver quelque chose à faire». Lui, il fait du bénévolat. **Donner peut occuper**. Il poursuit : «J'ai décidé de partager mes temps libres et ou ma santé me le permet, en *redonnant* à la société [sic]» (souligné par nous). On peut ainsi **donner pour rendre**. Il conclut par «rien n'est aussi valorisant que le bénévolat». Ainsi, **donner est gratifiant**.

Déric Caron, sous le même article, indique dans son commentaire du 16.12.2006 que le «meilleur des dons [c'est d'] éviter de [...] tomber aux crochets de la société : investir 100\$ dans un fitness plutôt que donner à un organisme». On retrouve ici la notion de *don de sa personne* sous la forme de l'entraînement physique. Ce qui est nouveau, c'est qu'en s'entraînant, on ne donne pas à soi-même, mais à la société qui évite de la sorte des frais d'assistance. Il s'agit de maintenir sa forme pour soulager les finances publiques.

Le champ sémantique des types de dons que nous avons pu ainsi constituer porte principalement sur les dons pour les **œuvres caritatives** sous forme d'argent. Ensuite vient le **don de sa personne**, qui peut se décliner en mentorat, en bénévolat, en effort physique ou sous le mode plus particulier du don d'organe ou du sang. Un autre type de don relevée est le **don d'objets ou d'animaux**. Enfin, dans notre investigation, nous avons relevé les **dons nationaux**, soit des dons que des pays font à d'autres pays sinistrés. Nous les distinguons des œuvres caritatives dans la mesure où ils proviennent d'une entité politique et peuvent être directement transmis à l'administration du pays receveur, sans passer par une ONG.

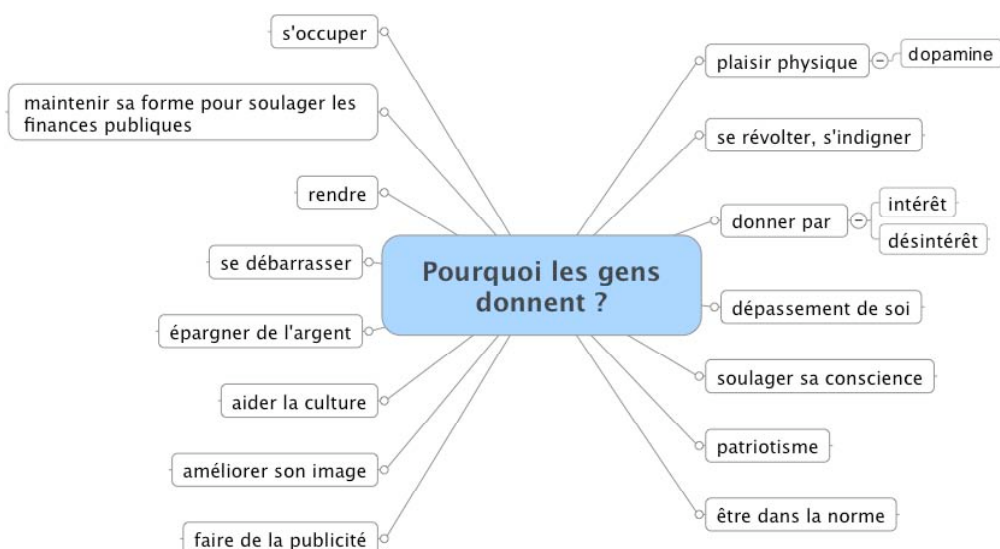


Figure 10 – Investigation de la presse et d'Internet sur les intentions des donateurs

Nous retrouvons dans cette investigation la notion du don et du contre-don que nous avons déjà rencontrée lors de la revue de nos prénotions. L'anthropologie et la sociologie offrent un cadre qui traite ce thème: il s'agit de ce que Caillé (2006b) appelle le *paradigme du don*, autrement dit «un ensemble de choix scientifiques, philosophiques et éthiques qui [...] semblent s'opposer aux choix utilitaristes» (p. 8). Cette piste, que nous n'avions pas prévue au départ, semblait répondre à notre problématique et à notre intérêt. C'est donc vers elle que nous nous sommes tourné.

Nous proposons de poursuivre l'exercice de distanciation en découvrant l'éclairage de différents auteurs ayant traité ce sujet.

### **Le cycle de don**

Nous vivons dans une société basée sur un système d'équivalences : les biens et les services ont été financièrement quantifiés ; quand on obtient l'un ou l'autre, on s'en acquitte en donnant son équivalent monétaire. Qu'il s'agisse d'un paiement direct dans le système marchand ou indirect comme les impôts dans le système de l'État.

Lorsqu'un échange échappe à ce fonctionnement, dans le cas du cadeau par exemple, la logique utilitariste incite à interpréter cela comme une démarche en vue d'obtenir quelque chose. Le fromager fait déguster gratuitement son produit dans l'espoir de vendre du fromage, le pompiste offre un lavage du véhicule afin de fidéliser sa clientèle, les maisons d'édition offrent des quotidiens pour encaisser des revenus publicitaires.

Or, dans cette perspective utilitariste, certains comportements ne peuvent être expliqués et sont jugés *aberrants*. Ainsi le rite du Père Noël et de la «petite souris» où le véritable donateur reste anonyme. Ainsi les tournées, quand des amis se rencontrent au café, alors que partager la facture finale semblerait plus rationnel. Ainsi les applaudissements à la fin d'un spectacle, alors qu'on s'est déjà acquitté de son billet. Ainsi le pourboire laissé après un repas au restaurant, alors que le service est compris. Ainsi Jeffrey Lee, un aborigène, qui refuse de vendre un terrain riche en uranium estimé à six milliards de francs, car l'argent «ça ne veut rien dire» («Un aborigène assis sur 6 milliards de francs refuse de vendre sa terre», 2007, p. 8).

## Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don

Il semble donc que, caché sous les systèmes de l'état et du marché, existe un troisième système : ce que Godbout (1992/2000) appelle le «système invisible du don» (p. 23).

Mais revenons d'abord à la découverte de Mauss sur laquelle repose le travail de Godbout. Celui que Molinari (s.d.) appelle le «sociologue sédentaire» (para. 3), s'est basé sur les travaux d'ethnologues, comme Boas ou Malinowski, pour réaliser des recherches dont il rend compte dans un texte intitulé : *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* (Mauss, 1923). À travers une étude portant notamment sur les Mélanésiens et les Indiens du Nord-ouest américain, il constate que ces sociétés archaïques fonctionnent en échangeant non seulement «des biens et des richesses, des meubles et des immeubles, des choses utiles économiquement» mais aussi et surtout «des politesses, des festins, des rites, des services militaires, des femmes, des enfants, des danses, des fêtes, des foires» (p. 67). Il identifie «la circulation des choses dans ces sociétés à la circulation des droits et des personnes». Selon lui, «tous ces phénomènes sont à la fois juridiques, économiques, religieux, et même esthétiques, morphologiques, etc.» (p. 102). Autrement dit, le phénomène doit être étudié d'après une perspective holistique. Mauss introduit ici une rupture avec l'attitude «qui prévalait jusqu'alors en anthropologie, c'est-à-dire l'étude de faits isolés sans rapport avec un ensemble» (*Commentaire de texte : Marcel Mauss, Sociologie et Anthropologie, 2<sup>ème</sup> partie*, s.d., p. 1). Selon lui, l'important est de «s'intéresser aux faits dans leurs relations avec l'ensemble du corps social, aux rapports entre individu et société». Il crée le concept de «fait social total». Ce dernier n'a de sens que s'il est relié à la réalité sociale. Pour comprendre un système social dans son intégrité, il faut «observer les moments où toute une société intervient. Et c'est évidemment l'expérience vécue du dedans qui permet de comprendre la réalité d'un fait social dans son ensemble».

Dépassant la prudence de Mauss, Caillé affirme que ce type d'échanges existe «dans toutes les sociétés sauvages et archaïques» (1989/2003, p. 70, souligné par nous). Mauss (1923) relève «[qu'] on ne constate pour ainsi dire jamais de simples échanges de biens, de richesses et de produits au cours d'un marché passé entre *individus*» (p. 9, souligné par nous). Les échanges sont le fait, de personnes morales comme des clans, tribus, familles.

Certaines collectivités s'obligent mutuellement en pratiquant des échanges qui se caractérisent par une rivalité exacerbée. Les parties «s'affrontent et s'opposent soit en groupe se faisant face sur le terrain même, soit par l'intermédiaire de leurs chefs, soit de ces deux façons à la fois» (p. 9). Cela peut aller de «la destruction [...] des richesses accumulées pour éclipser le chef rival» jusqu'à «la mise à mort des chefs et nobles qui s'affrontent» (p. 10). Ainsi, comme le mentionne Caillé (1989/2003), «c'est par le don que se conquiert le prestige et s'affermis le pouvoir» (p. 78). Mauss réserve à cette démarche le nom de *potlatch*.

Une encyclopédie basée sur le don, *Wikipédia*, indique qu'une dynamique de type *potlatch* existe encore aujourd'hui sous la formule «briller ou disparaître» (s.d., para. 2). On la rencontre par exemple dans le cadre de «contribution aux repas communautaires, où chacun apporte spontanément un plat ou une boisson pour tous (salade, dessert...), aussi appelé "repas canadien" [...], en référence aux Amérindiens d'Amérique du Nord qui pratiquaient cette forme de *potlatch*» (para. 2). Mauss distingue une forme intermédiaire de *potlatch* dans le monde indo-européen antique où l'émulation est plus modérée.

Une sorte de grand *Potlatch*, le *kula*, est pratiquée par les habitants des îles Trobriand de la Nouvelle-Guinée. Le *kula* consiste à faire le tour des îles voisines afin de créer de nouveaux liens ou de les renforcer en offrant des petits cadeaux. Mauss différencie le *kula*, qui est

## *Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don*

d'ordre noble, «du simple échange économique de marchandise qui porte le nom de *gimwalli*» (p. 29, souligné par nous).

Selon Caillé (1989/2003), Mauss «estimait que l'échange cérémoniel n'était que formalisme et mensonge social derrière lequel se cache toujours l'intérêt personnel». Il le considérait comme «une forme archaïque qui doit céder la place à la rude franchise du troc, c'est-à-dire de l'intérêt explicitement affiché et assumé» (p. 70). Or, en lisant les matériaux rassemblés par Mauss, Caillé constate que le troc ou quelque chose qui lui ressemble, est bien présent. Mais

s'il est toléré, au moins pour les gens du commun, il n'en est pas moins tenu pour méprisable. Particulièrement méprisable serait la confusion des registres qui consisteraient à se montrer utilitaire dans un domaine qui doit absolument ressortir à l'anti-utilitaire. (p. 71)

Caillé souligne la prépondérance des échanges de type noble en relevant que ces sociétés

ne seraient pas des sociétés de l'entre-nous, des sociétés de parents, de frères ou de cousins, qui ne subsistent comme telles, dans l'affirmation de leur altérité radicale aux étrangers, qu'en interdisant en leur sein le libre jeu de l'intérêt économique. (p. 72)

Il illustre cela en citant l'exemple du judaïsme antique qui interdit la pratique du taux d'intérêt.

Mauss émet l'hypothèse que

ce régime a dû être celui d'une très grande partie de l'humanité pendant une très longue phase de transition [avant qu'elle parvienne] au contrat individuel pur, au marché où roule l'argent, à la vente proprement dite et surtout à la notion du prix estimé en monnaie pesée et titrée. (p. 67)

Il montre ainsi que

l'homme n'a pas toujours été un animal économique et que le premier mode de constitution du rapport social n'est pas à rechercher dans l'échange et le contrat mais dans l'obligation de donner, ou encore dans l'obligation de se montrer généreux. (Caillé, 1989/2003, p. 4)

Mauss relève trois obligations liées au *potlatch* : Donner, recevoir, rendre. Citant Mauss, Molinari (s.d.) relève que cette triple obligation «se manifeste avec éclat lorsqu'on s'y dérobe : le refus de donner, ou de recevoir ou de rendre, mène sinon toujours à la guerre, du moins à la rupture des liens entre donateur et donataire» (para. 6). Caillé (1989/2003) a une perspective un peu différente. Selon lui, c'est parce que le système économique est exclu de la société archaïque que la guerre est également exclue. Mentionnant St-Ambroise, il indique que «là où existe le droit de guerre, existe aussi le droit à l'usure» (p. 72).

### **L'obligation de donner**

Pour conserver son autorité, un chef doit donner des *potlatches*. Ne pas donner c'est «violier l'étiquette [et prendre le risque] de perdre [son] rang» (Mauss, 1923, p. 52). L'obligation de donner implique l'obligation d'inviter. L'oubli d'inviter un convive est funeste, un mythe *tsimshian* «montre dans quel état d'esprit a germé [un] thème essentiel du folklore européen :

## *Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don*

celui de la mauvaise fée oubliée au baptême» (p. 53). Il s'agit de l'histoire d'un enfant qui naît sous l'apparence d'une loutre. Son père, le chef, organise une fête à laquelle il invite tous ses confrères, chefs de toutes les tribus pour le présenter. Des chasseurs d'un clan qu'on a oublié de convier ne reconnaissent pas le jeune et le tuent. Mauss conclut en indiquant que «le potlatch [...] est l'acte fondamental de la 'reconnaissance' militaire, économique, religieuse, dans tous les sens du mot» (p. 53). Il s'agit de «reconnaître» le leader ou son fils et de devenir «reconnaissant».

### **L'obligation de recevoir**

«L'obligation de recevoir ne contraint pas moins. On n'a pas le droit de refuser un don, de refuser le *potlatch*. Agir ainsi c'est manifester qu'on craint d'avoir à rendre» (Mauss, 1923, p. 53). Accepter un don, c'est relever un défi, le défi de rendre.

Mauss remarque que les chefs, en s'affrontant ainsi, se mettent dans des situations comiques qui peuvent également être perceptibles dans notre société moderne : «on s'engage à avaler des quantités de vivres, à 'faire honneur' de façon grotesque à celui qui vous invite» (p. 54). Qui ne s'est pas forcé à finir une assiette après s'être fait imposer un second service par une maîtresse de maison particulièrement généreuse ?

«S'abstenir de donner, comme s'abstenir de recevoir, c'est déroger - comme s'abstenir de rendre» (p. 54).

### **L'obligation de rendre**

Selon Mauss «on perd la 'face' à jamais si on ne rend pas, ou si on ne détruit pas les valeurs équivalentes» (p. 55). On peut également perdre son rang, voire son statut d'homme libre. D'autre part, «présenter quelque chose à quelqu'un, c'est présenter quelque chose de soi» (p. 17). «La chose reçue n'est pas inerte. Même abandonnée par le donateur, elle est encore quelque chose de lui» (p. 16). Les Maoris appellent cette âme de la chose le *hau*. Conserver «ces biens, meubles ou immeubles, ces femmes ou ces descendants, ces rites ou ces communions» ou ne pas donner un équivalent qui les remplace serait dangereux et mortel, car ils «donnent prise magique et religieuse sur [le donataire]» (p. 17).

«La règle du jeu implique de savoir attendre, de supporter l'état dangereux d'endetté pour rendre plus et plus tard» (Caillé, 1989/2003, p. 70)

Caillé (2006a) relève que dès le début de son *Essai sur le don* Mauss nous montre que «le don archaïque est à la fois *obligatoire* (triple obligation de donner-recevoir-rendre) *et libre*». Il transpose ce paradoxe à la société moderne en indiquant «[qu'] il entre dans toutes nos actions une dimension d'obligation, de compulsion même parfois qui nous est extérieure, et puis une part de liberté» (2006, p. 72).

### **Le don moderne**

Mauss (1923) a constaté l'universalité du don en analysant les sociétés dites «primitives». Mais en ce qui concerne la société moderne, il semble penser que le don n'existe plus, si ce n'est sous une forme marginale. Selon lui, l'homme devient «une machine, compliquée d'une machine à calculer» (p. 100). Il propose, selon Godbout (1992/2000), de «revivifier l'esprit du don pour en faire le socle sur lequel pourrait être édifiée une société solidaire, à égale distance

de l'égoïsme d'un libéralisme désocialisant et des violences d'un socialisme bureaucratique» (p. 20).

Caillé (1989/2003) émet l'hypothèse que le don, «sous une forme modifiée et relativisée, reste en fait fortement présent dans des pans entiers de l'existence sociale des modernes» (p. 5). Godbout (1992/2000) partage ce point de vue, il va même plus loin en supposant que le don forme un troisième système sous-jacent au marché et à l'État. Selon lui, le don moderne ne tire pas son origine du don archaïque, mais de l'introduction du marché dans la société féodale et passe par deux ruptures.

## **Première rupture**

Alors que le serf savait pour qui il produisait, établissant un rapport personnel avec l'usager de ses produits, le passage au marché crée une rupture. Le producteur ne tient plus compte du consommateur qui devient un inconnu. Alors, «la chose qui circule ne transporte plus le lien social, elle en est dissociée, elle est libérée du don. Le lien social doit se 'réfugier' ailleurs, dans le 'reste' de la société» (p. 221). Cette rupture crée un risque de surproduction qui est assumé par un intermédiaire, le marchand, qui sera «chargé de gérer l'incertitude de la vente» (p. 218). L'irruption du marché «conduit au paradigme de la croissance et entraîne une tendance à libérer les membres de la société de toute obligation liée aux rapports sociaux à partir du postulat que tout lien obligatoire peut être remplacé par un bien» (p. 213). On ne fabrique plus quelque chose parce que quelqu'un qui en avait besoin l'a demandée, mais parce que cela peut être *utile* au fabricant, pour autant qu'il arrive à la vendre. Il y a donc inversion du rapport entre producteurs et utilisateur, «le producteur devient *premier* dans cette relation» (p. 219). C'est ainsi, selon Godbout, que la société est «devenue 'utilitariste'» : elle s'est mise à rechercher l'utilité, car celle-ci n'allait plus de soi» (p. 219).

## **Seconde rupture**

Le marché «s'arrêtera longtemps à la production des choses et [...] touchera peu les échanges de services» (p. 222). Ainsi, il libère le serf de la subordination vis-à-vis du seigneur, mais il aura peu d'influence sur les relations primaires, soit «la famille, la parenté, le village» (p. 222). C'est l'État qui prend la relève du marché dans ce domaine. Il transforme les échanges de dons en rapport de type marchand et libère les individus de leurs obligations envers leurs proches en les reportant à des intermédiaires qui sont des employés du secteur public ou des organismes spécialisés subventionnés par l'État.

Godbout conclut que «c'est l'État et le marché, fondés sur le calcul qui remplacent en partie le don» (p. 303). Godbout regroupe ainsi les lieux où circulent les objets dans trois ensembles : la sphère domestique qui est le lieu naturel du don moderne, la sphère marchande qui se caractérise par la facilité et la possibilité d'échapper au lien social, et la sphère étatique qui allège les liens avec ses proches en libérant les individus de leurs obligations contraignantes.

En recherchant des traces de dons dans la société moderne, Godbout réalise qu'il ne concerne pas seulement «des moments isolés et discontinus de l'existence sociale» (p. 21) comme le bénévolat ou les dons rituels, mais la totalité de l'existence. A commencer par le don de la vie. Celle-ci n'est «ni achetée ni conquise, mais bel et bien donnée» (p. 21). Selon lui, le don de la vie est déjà un contre-don : «faire des enfants, c'est aussi rendre ce que l'on a reçu de ses parents [...], les 'rendre' grands-parents» (p. 69). Concernant les entreprises, l'administration ou la Nation, Godbout indique qu'elles

périleraient rapidement si les salariés ne donnaient pas plus que ce que rapporte leur salaire, si les fonctionnaires ne faisaient pas preuve de quelque sens du service public et si un nombre suffisant de citoyens n'étaient pas prêt à mourir pour la Patrie. (p. 21)

Citoyens qui consacrent la plus grande partie de leurs revenus à la famille, «une fois l'impôt prélevé pour la collectivité» (p. 21). Enfin, Godbout constate que «l'enfant est l'être à qui on doit tout donner» (p. 61). Il conclut que «l'individu est constamment engagé dans des rapports de dons» (p. 135).

Le don est donc présent dans la société moderne et fonde, selon Godbout, un troisième système complétant les systèmes de l'état et du marché. Caillé (1989/2003) soutient cette hypothèse en indiquant que «marché et État tourneraient à vide, grands vaisseaux vite rouillés, s'ils ne parvenaient plus à mobiliser des énergies qui ne peuvent naître qu'en dehors du champ où ils règnent» (p. 107). Godbout (1992/2000) explique cela par le fait que l'état et le marché sont les lieux de la *socialité secondaire*<sup>2</sup> où, avant d'occuper des fonctions économiques, administratives ou politiques, les individus ont été constitués en personnes sociales dans la sphère du don, lieu de la *socialité primaire*. Autrement dit, après s'être exercé au don et au contre-don dans sa famille et dans les relations avec ses proches, il est naturel que l'individu les pratique dans un cercle moins restreint.

Godbout postule que le don est au service du lien. Il ne faut pas le penser «comme une série d'actes unilatéraux et discontinus, mais comme relation» (p. 15). Il propose une généralisation en envisageant «la société comme un réseau constitué de la somme des relations uniques que chaque membre entretient avec les autres» (p. 107). Bien que l'État les «rationalise» et que le marché les «monétarise», les membres de ce réseau continuent à tisser des liens. En indiquant que les choses «continuent à avoir une âme et à vivre au service des liens sociaux» (p. 237), Godbout nous rappelle le *hau* des Maoris.

A la différence des sociétés traditionnelles, la société moderne pratique le don aux inconnus. Cela constitue une quatrième sphère, selon Godbout. Celle-ci est constituée des associations fondées sur le principe du don, comme les Alcooliques anonymes ou le bénévolat. Une association étant un «groupement de personnes travaillant à un but commun» (2006, para. 2), nous considérons que la BDDP fait partie de cette quatrième sphère.

Le don peut favoriser les affaires. Godbout cite Dale Carnegie qui a publié un livre en 1936 proposant «la recette du don au service du marché : *Comment se faire des amis et réussir dans la vie*» (p. 115). Carnegie donne le conseil suivant: «Faites en sorte que votre interlocuteur se sente important. Et faites-le avec *sincérité*» (p. 116 ; souligné par nous). Il s'agit donc de s'intéresser aux autres, mais sincèrement, «non comme un instrument au service de [notre] but, mais comme un but en soi» (p. 116). Comme l'affirme Sénèque, cité par Caillé (2006a) : «Pour que le don existe comme tel, il [faudrait] que celui qui a donné oublie au plus vite avoir donné et qu'en revanche, celui qui a reçu n'oublie jamais» (p. 77).

Bourdieu émet l'hypothèse que le désintéressement est le principal moyen d'accumuler du capital symbolique, «c'est-à-dire du prestige qui, lui-même se révélera à terme monnayable en capital économique» (1979, cité par Caillé, 1989/2003, p. 43). Autrement dit, «il est intéressant d'être désintéressé» (Caillé, 1989/2003, p. 43). Nous retrouvons ici le paradoxe que nous avons relevé au sujet de l'approche rogérienne de la communication. Il apparaît également dans une démarche en marge de la médecine, lorsqu'on fait appel à un

---

<sup>2</sup> Caillé (1989/2003) définit la socialité secondaire comme «un rapport social dans lequel les fonctions accomplies par les personnes importent plus que leur personnalité : il faut être efficace» (p. 74).

«guérisseur» (nommé aussi «leveur» ou «barreur») et qui possède le «secret» ou le «don» ; ce «don» peut consister, par exemple, à soigner les verrues, apaiser une brûlure ou libérer une âme. Le «guérisseur» ne doit pas demander quelque chose en échange de ses soins. Le Père Jean-Baptiste explique, dans sa réponse au post *Prêtre pour désenvoûtement*, qu'on ne doit pas se faire payer «car, comme le dit l'Évangile : 'Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement'» (2005, 7 janvier). Dans le même forum, Agnès, une «guérisseuse», relève que si on se fait rémunérer «le don peut partir aussi vite qu'il est arrivé». Il y a toutefois moyen de faire un contre-don. On ne peut pas demander, mais on peut recevoir, ainsi que le précise Agnès : «Certaines personnes estiment qu'elles me doivent une prestation de service, elles le voient comme ça, je ne peux pas les empêcher de me 'payer'. Je n'accepte aucun argent, certains me font un petit cadeau, en général il s'agit d'un ange, statuette, image, pin's...» (2005, 7 janvier). Nous avons contacté une autre «guérisseuse», qui, loin de décourager le contre-don, en indique une procédure : «[Vous êtes] libre. Des fois, y a des gens qui [envoient] quelque chose dans une enveloppe» (anonyme, communication personnelle, 5 juillet 2007).

Comme nous le signalions lors de notre investigation, il semblerait que quelle que soit notre démarche oblatrice, nous sécrétions de la dopamine, ce qui procurerait du plaisir. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de références scientifiques pour confirmer cela. Godbout (1992/2000) va cependant dans ce sens : «le don est rarement triste ! Il y a retour immédiat dans le plaisir du don». Mais il nous donne un critère d'authenticité : «Le don est gratuit au sens où il n'est pas le résultat d'un calcul, il est *spontané*» (p. 256, souligné par nous). Caillé (1989-2003) relève que nos intentions sont multiples quand on fait un don, et qu'une part de celles-ci visent toujours un intérêt quelconque. Mais «on n'a rien expliqué lorsqu'on a réduit le don à l'intérêt personnel, *qui ne peut pas ne pas l'accompagner*, ce qui ne l'empêche pas d'exister tant qu'il ne prend pas l'ascendant sur lui» (p. 72, souligné par nous).

Alors que dans un système utilitariste on s'acquitte d'une dette par l'équivalence monétaire, dans le système du don, on entretient la dette. En effet, «le retour est souvent plus grand que le don» (Godbout, 1992/2000, p. 285). Ainsi, le don devient «un système de dettes en résonance» (p. 286). Il se crée un lien entre le donneur et le receveur qui perdure par la permutation des rôles, faisant dire à Godbout que «le don est au système social ce que la démocratie est au système politique» (p. 285). Cette distinction entre ces deux types d'échange n'est pas sans rappeler ceux des îles Trobriand. Le noble *kula* entretient la dette alors que le moins noble *gimwalli* tient de l'équivalence.

Il n'est cependant pas question de nier la valeur du système utilitariste qui libère du lien social. Il est heureux que nous puissions obtenir un morceau de viande chez le boucher, même si notre tête ne lui revient pas ! L'utilitarisme est selon Godbout «la seule morale possible commune à deux étrangers» (p. 291). Caillé (1989/2003) relève également que «le marché, comme la ville, rend libre. Il met un terme à l'exploitation économique par la violence physique et autorise chacun, au moins en droit, à s'enrichir dans la mesure de ses moyens et de ses capacités» (p. 63). Mais Godbout (1992/2000) insiste, il faut reconnaître l'existence de la sphère du don qui «se glisse partout dans les interstices» (p. 234). L'un et l'autre doivent collaborer. Notre propos est de reconnaître cet autre système et de l'utiliser comme un des éclairages de l'objet qui nous intéresse : la BDDP.

Notre question de recherche est la suivante : *ce qui amène les auteurs à effectuer des dépôts sur la BDDP a-t-il à voir avec des cycles de don ?*

Dans l'affirmative, nous esquisserons des pistes sur la base d'une seconde question : *comment opérationnaliser le paradigme du don dans le dispositif de la Base de Données de Documents Pédagogiques ?*

### 3. Méthode

Le positivisme a permis de rompre avec les explications théologiques et métaphysiques des phénomènes naturels en passant à une posture objectivante où on «récuse l'idée d'une intentionnalité qui serait externe à l'action des phénomènes naturels les uns aux autres» (Schurmans, 2006, p. 9). Cette rupture avec l'orthodoxie a nécessité de l'inventivité et de l'audace. Il convient, en outre, de noter «[l']aspect humaniste que contient le projet de prévision et de progrès" (p. 23).

Les sciences sociales se sont construites sur ce modèle. Ce dernier, cependant, «réfute la possibilité de constituer en objet d'étude tout ce qui appartient au domaine des idées, tels que sentiments, intentions, ou opinions» (p. 13). Ainsi, «les façons de voir le monde ne sont admissibles, depuis la position objectiviste, que dans la mesure où elles sont cristallisées dans des objets» (p. 21). Cette posture moniste ne permet pas de prendre en compte le langage ordinaire ou la subjectivité. Or, il est difficile d'isoler des phénomènes en sciences sociales comme on le fait dans les sciences de la nature. D'autre part, la disqualification du contexte de la découverte, considéré comme «préscientifique», conduit à une «opacification de la genèse des hypothèses» (p.20). Ces considérations nous ont amené à effectuer cette recherche dans une perspective compréhensive.

En rupture avec le postulat objectiviste selon lequel «le réel manifeste des structures stables, indépendantes de l'observateur et accessibles à son investigation» (Berthelot, 1990, cité par Schurmans, 2006 p. 35), la recherche compréhensive «suppose un accès interne aux systèmes de significations», le chercheur étant lui-même «un être symbolique, participant de la même humanité que celui ou ceux qui produisent ce qu'il tente de comprendre» (Zaccai-Reyners, 1995, cité par Schurmans, 2006, p. 35). Afin d'objectiver ces structures de signification, Schütz (2003, cité par Schurmans, 2006, p. 63) propose une méthodologie en deux temps : 1) une modélisation des situations et comportements basée sur le sens que leur donnent les acteurs ; 2) une mise à l'épreuve du modèle et de son adéquation aux situations sociales étudiées.

Nous avons emprunté à cette première phase dans l'introduction du chapitre 2 en faisant l'inventaire de nos prénotions et en investiguant la presse et l'Internet. Nous ne sommes pas allé jusqu'à une modélisation, mais avons plutôt déterminé notre cadre théorique. C'est également cette première phase qui a été mise en oeuvre lors du recueil d'informations à l'occasion d'entretiens compréhensifs avec six utilisateurs de la BDDP. L'analyse du corpus ainsi constitué a permis de compléter cette première phase en élaborant une modélisation progressive des comportements des sujets. N'ayant pas mis à l'épreuve ce modèle auprès d'autres usagers de la BDDP, nous qualifierons cette recherche d'*exploratoire*. Les principales pistes de développement issues de cette recherche ont cependant été soumises sous forme de questionnaire à une trentaine d'utilisateurs de la BDDP, permettant une validation partielle de notre modèle. Nous considérons ainsi qu'il peut servir de matériau de base pour l'élaboration, par un groupe d'experts, d'un cahier des charges visant la refonte complète de la plateforme.

## Participants

Kaufmann (1996) fait les recommandations suivantes quant à la constitution du groupe d'informateurs<sup>3</sup> :

Dans l'entretien compréhensif, [...] le caractère significatif des critères classiques (âge, profession, situation familiale, résidence) devient moins opérant : ils fixent le cadre mais n'expliquent pas, alors que l'histoire de l'individu explique. La constitution de l'échantillon devient alors un élément technique moins important. Ce qui ne signifie pas qu'il puisse être formé n'importe comment. [...] L'idéal (quand ce n'est pas une catégorie précise qui est visée) est donc de pondérer les critères habituels (âge, profession, etc.) comme pour un échantillon représentatif, tout en sachant qu'en aucun cas l'échantillon ne peut être considéré comme représentatif dans une démarche qualitative (Michelat, 1975). Il n'est d'ailleurs pas justifié de pousser cette pondération à l'extrême, surtout pour les petits échantillons. (p. 41)

Nous avons ainsi choisi six individus en prenant la moitié de chaque genre, une moitié âgée entre 25 et 35 ans, l'autre entre 50 et 55 ans. Les nombres d'années d'expérience allaient de 2 à 31 ans, les degrés d'enseignement couvraient une large plage de l'école obligatoire. Ces enseignants avaient effectué au moins dix dépôts au cours des deux années précédant les entretiens. Nous avons écarté les utilisateurs n'ayant effectué que des dépôts contraints.

En faisant une analyse rétrospective de ce choix, nous nous demandons s'il n'aurait pas fallu considérer des personnes ayant contribué plus récemment. Il est apparu, en effet, que quelques-uns ne se rappelaient plus de certaines fonctionnalités basiques de la BDDP.

## Procédure

Afin de déterminer si les dépôts effectués par les sujets avaient à voir avec la théorie du don, nous avons besoin de connaître quelle était leur intention quand ils ont fait cette démarche. Nous avons rédigé la grille d'entretien en nous appuyant sur «la classification brahmanique des 'buts de l'homme'» (Caillé, 2003, p. 93) (Figure 11). Celle-ci distingue depuis plus de deux mille ans quatre buts<sup>4</sup> de l'action humaine «hiérarchisés selon leur degré de pureté» :

Le premier est le plaisir (*kama*), et notamment sexuel. Le second est l'intérêt (*artha*), lequel est subdivisible en intérêts économiques, intérêts de pouvoir et intérêts de prestige. La troisième est l'observation du devoir (*dharma*), qui incombe à chacun en fonction de la place qu'il occupe dans l'ordre cosmique et social. Le quatrième but est la libération (*moska*), c'est-à-dire la libération notamment de l'obligation d'avoir des buts (p. 93)

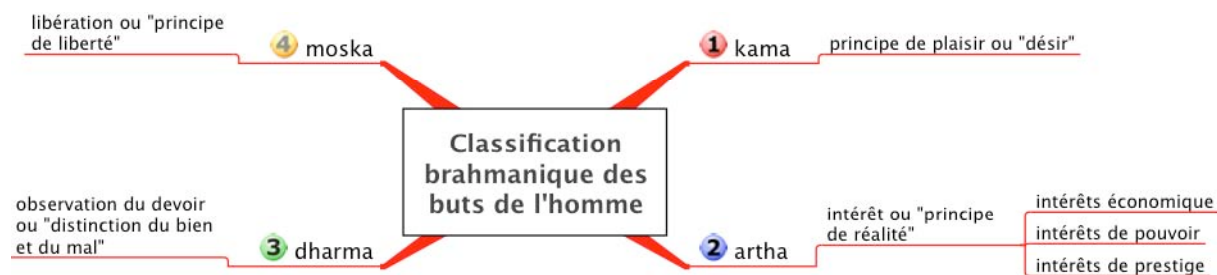
En termes modernes, Caillé propose «le principe de plaisir» ou «désir», «le principe de réalité», «la distinction du bien ou du mal» ou «devoir» et «le principe de liberté» (pp. 93-94). Le principe de réalité (*artha*) forme, selon Caillé, le continent utilitariste. Le sociologue

---

<sup>3</sup> Ce terme est utilisé en référence à la citation suivante de Kaufmann : « J'emploie ce terme [l'échantillon] parce qu'il est largement employé. Il est cependant mal adapté dans une optique qualitative, car il porte en lui-même l'idée de la représentativité et de la stabilité. Dans l'entretien compréhensif, plus que de constituer un échantillon, il s'agit plutôt de bien choisir ses informateurs ». (1996, pp. 43-44). Nous nous permettons toutefois d'utiliser également le terme de *sujet*.

<sup>4</sup> Ce terme est faiblement théorisé ici et renvoie à une dimension de tendance.

indique que «le projet de la Raison utilitaire est celui de subsumer les quatre principes d'action sous le seul registre de l'*artha*». Les trois autres principes dessinent «l'énorme continent anti- ou an-utilitariste» (p. 94).



**Figure 11 – Classification brahmanique des buts de l'homme**

Nous avons initié notre grille d'entretien (Annexe II) avec une question centrale<sup>5</sup> afin de «tester ce qui est dans les têtes avant que des guides de réponses soient fournis» (Kaufmann, 1996, p. 45). Puis nous avons intégré des questions correspondant aux principes brahmaniques afin de situer l'action dans une perspective utilitariste ou non utilitariste. Comme Kaufmann, nous avons préféré une «suite de vraies questions, précises, concrètes» (p. 44). Ce dernier considère «[qu'elles] fournissent des outils plus affûtés [pour faire parler les informateurs autour du sujet]».

Nous avons complété la grille avec une série de questions visant à repérer des cycles de dons. Godbout (1992/2000) indique qu'un système de don est basé sur l'entretien de la dette et non sur une recherche d'équivalence. Il ajoute également qu'un tel système est au service du lien. Nous avons orienté nos questions suivantes sur la base de ces hypothèses.

En dernière partie, nous avons interrogé les sujets sur ce qui les pousserait à faire de nouveaux dépôts afin de repérer ce qui favoriserait l'action.

Nous avons conclu la grille avec la question «Quelle est votre relation au don ?» afin d'élargir l'investigation à d'autres objets que la BDDP.

Après avoir mené deux entretiens, il nous a semblé intéressant d'ajouter une question afin de connaître la réaction du sujet si la BDDP disparaissait. L'intention était de déstabiliser l'informateur afin qu'il nous en dise plus sur son intérêt pour un tel outil.

Nous avons constitué cette grille dans la même perspective que Kaufmann (1996) :

C'est un simple guide, pour faire parler les informateurs autour du sujet, l'idéal étant de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème (p. 44)

Afin d'approfondir les thèmes abordés, nous avons prévu des relances. Ainsi, pour la question «Comment agiriez-vous si les dépôts devenaient anonymes ?» nous avons prévu la relance «Est-ce que pour vous ça a de l'importance que les collègues sachent que vous êtes l'auteur d'un dépôt ?»

<sup>5</sup> « Qu'est-ce qui vous a amené à déposer des documents sur la BDDP ? »

Afin d'augmenter la validité de notre récolte d'informations, nous avons effectué les entretiens avec un autre étudiant, Philippe Linder. Il a accepté de nous accompagner dans cette innovation, menant à bien, par la même occasion, un projet indépendant.

L'idée était que celui dont c'est le mémoire mène les entretiens en se focalisant sur le contenu, puisque c'est lui qui a la maîtrise la plus approfondie de la matière ; le second veillant à la pertinence méthodologique des entretiens, faisant attention à ce qu'il n'y ait pas de biais, prenant garde à ce que la personne interviewée ait eu la possibilité de s'exprimer entièrement sur les questions, etc. Bref, d'optimiser les conditions de production du discours (Schurmans & Dominicé, 1997, cités par Linder, 2007, p. 2).

Nous ajouterons que cet appui nous a épargné le souci d'omettre une question. Ce qui nous a permis «d'oublier la grille» (Kaufmann, 1996, p. 44) et de nous concentrer dans l'échange avec l'informateur. Cet état d'esprit a également été favorisé par la rédaction des questions sous la forme d'un schéma heuristique. Ce genre mise en page met l'accent sur l'organisation spatiale de l'information. Sans qu'il soit nécessaire d'aller jusqu'à apprendre la grille «par cœur ou presque» (p. 44), on arrive à mieux situer l'information, donc à la retrouver. Ce qui libère du support papier. D'autre part, l'organisation en branches permet d'ajouter facilement des éléments, comme les questions qu'on ne peut pas poser immédiatement de peur d'interrompre l'informateur. Enfin, nous avons réalisé qu'avec ce type de document nous réussissions à nous écarter de l'ordonnance des questions afin de mieux coller au cheminement des idées du sujet ou «pour commenter [une] information majeure qu'il vient de livrer trop brièvement» (p. 48). Si nous avions une critique à formuler quant à la gestion d'un entretien compréhensif à deux, c'est ce dernier point que nous citerions. Notre partenaire a quelque peu été dérouté quand nous avons bousculé l'ordre de nos questions, probablement parce qu'il avait une moins grande habitude des schémas heuristiques. Ce qui a un peu retenu notre besoin de nous écarter de la trame. Mais ceci est un détail par rapport à ce que nous a apporté ce «regard sur les conditions de production du discours» (Kaufmann, 1996, p. 42).

Cette collaboration nous a donné l'occasion de tester la grille sans que nous ayons à «sacrifier» un entretien. En effet, Philippe Linder étant un utilisateur de la BDDP, nous avons pu l'exposer à notre batterie de questions. Outre le fait d'affiner notre guide, cela nous a procuré un entraînement aux «vraies» rencontres et l'a préparé à son rôle d'accompagnant en lui permettant de vivre l'interview de l'intérieur.

Kaufmann (1996) indique «[qu'on] peut commencer par quelques questions simples et faciles, juste pour rompre la glace» (p. 45). Nous avons initié l'entretien en interrogeant l'informateur sur sa situation et sa pratique de la BDDP. Il disposait ainsi «de repères fournis par ses premières réponses, qui fixent très vite un cadre et diminuent l'incertitude».

Nous avons essayé d'adopter l'attitude d'empathie recommandée par Kaufmann pour les rencontres en étant «gentil, réceptif, et [en accueillant] très positivement tout ce qui était dit» (p. 51). Cela n'a pas posé de problème, sauf peut-être dans le cas d'un interview où nous avons eu du mal à centrer l'informateur sur son expérience de la BDDP plutôt que sur le contenu de ses dépôts. Nous avons dû, à cette occasion, mettre un peu plus de volonté pour conserver le comportement adéquat... Nous avons également utilisé la technique rogérienne de la reformulation afin d'obtenir quittance de notre compréhension du discours et renforcer le climat empathique.

Les rendez-vous avec les six enseignants ont été planifiés sur une période de dix jours. Cinq ont été fixés dans notre bureau et un sur le lieu de travail d'un informateur. Le hasard a voulu

que nous nous entretenions en premier avec les trois femmes. Les entretiens ont duré entre 76 et 100 minutes, nous avons à chaque fois pu traiter l'ensemble des questions.

### **Traitement des données**

Contrairement à ce que propose Kaufmann (p. 79), nous avons choisi de retranscrire l'intégralité des données afin de pouvoir les analyser par «réduction et codage» (Gather-Thurler, 2006-2007). Nous avons employé un logiciel de reconnaissance de la parole<sup>6</sup> pour les trois premiers entretiens. Nous avons gagné en rapidité, mais le temps épargné a dû être réinvesti dans une relecture plus poussée. En effet, une telle méthode multiplie les erreurs d'homonymie. Nous avons donc modifié notre approche pour les trois autres interviews en les retranscrivant manuellement. Nous avons toutefois utilisé un programme dédié à cette tâche<sup>7</sup>. Celui-ci synchronise texte et son, ce qui permet de retrouver rapidement un passage audio. De plus, après chaque pause, il reprend quelques secondes de la bande déjà écoutée ; ce qui rend plus facile la transcription.

Ce travail ainsi que les premières relectures nous ont offert l'occasion de nous imprégner des corpus, faisant émerger sentiments et prises de conscience. Kaufmann (1996) indique que

c'est très souvent parce qu'on est frappé, choqué, ému par une situation, que l'esprit est mis en éveil. [...] Or, c'est exactement l'objectif recherché : que la pensée, les catégories établies du chercheur, soient bousculées par l'histoire de vie qui se donne à voir, et qui apporte de nouvelles catégories. (p. 78)

Afin de «se détacher de cette émotion, d'opérer 'le passage délicat du perceptuel vers le conceptuel'» (Laé, 1992, cité par Kaufmann, 1996, p. 78), nous avons fait un repérage initial des cycles de dons que nous avons signalés sous forme de commentaires dans le texte. Nous avons de même noté nos pistes de catégories ainsi que les idées et questions qui nous venaient à l'esprit (Annexe I). Lors d'une séance interjuge avec notre directeur de mémoire, nous avons mis à l'épreuve ces dernières en analysant un des corpus.

Nous avons ensuite entamé une nouvelle phase du traitement des données en employant une méthode d'analyse par réduction et codage «donnant à l'apprenti chercheur un cadre rassurant [et] lui permettant de se protéger des biais» (Gather-Thurler, conférence, 14 mars 2007). La démarche a consisté à définir des codes à partir des catégories (Annexe III) et à les appliquer à des segments de données afin de les résumer. Les interventions du chercheur ont été supprimées, à moins qu'elles fussent nécessaires à la compréhension du segment. Le même segment pouvait apparaître sous différents codes. Ces derniers ont été placés au début de la phrase. Dans un second temps, nous avons collé les corpus ainsi traités dans un même fichier et avons trié l'ensemble des paragraphes, ce qui nous a permis de grouper les segments précédés du même code (Annexe IV). Nous avons ensuite analysé les groupements de segments et avons reporté les éléments qui nous semblaient importants pour la construction de notre hypothèse sur des schémas heuristiques (Annexe V). Enfin, nous avons fait des essais de modélisation (Figure 12, Figure 13, Figure 14).

---

<sup>6</sup> Dragon, version 8 pour PC

<sup>7</sup> Transcriba, version 1.2.0 pour Mac

### *Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don*

A l'occasion de la 3<sup>e</sup> rencontre BDDP, nous avons soumis aux participants un questionnaire (Annexe VI) reprenant les pistes de développement principales que nous a inspiré cette recherche. 31 personnes ont répondu, soit 11 hommes et 20 femmes âgés entre 23 et 61 ans. Tous les secteurs d'enseignements étaient représentés (12 enseignants du primaire, 9 enseignants du secondaire I, 7 enseignants de l'enseignement spécialisé et 2 enseignants du secondaire II). Le détail du dépouillement se trouve en annexe (Annexe VII).

## 4. Résultats et interprétation

La lecture des données permet de faire un premier constat : la référence à des cycles de don émerge de chacun des six entretiens. Celle-ci est exercée sur la BDDP ou ailleurs. Dans ce dernier cas, on observe des échanges entre enseignants d'un même établissement.

### **Cycles de dons hors BDDP**

Il s'agit généralement d'échanges de matériel pédagogique entre deux individus (Jean-Pierre, l. 76 ; Jennifer, l. 164 ; Cindy, l. 234). Lorsque le rapport dans la dyade est asymétrique, le contre-don peut être d'une autre nature. Il peut s'agir d'un objet ou d'une denrée, comme une bouteille de vin (Benoît, l. 682) ou d'un service, comme la saisie et mise en page du document donné (Jean-Pierre, l. 115).

Nous avons également repéré des cycles de dons impliquant des groupes. Ces derniers sont liés à une discipline, comme la physique (Jean-Pierre, l. 123 & 236), l'histoire biblique (Benoît, l. 59 & 72) ou l'informatique (Jacques, l. 743). Ils sont conjointement liés à un public comme les élèves de 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année de Voie Secondaire Baccalauréat (VSB) pour Jean-Pierre (Jean-Pierre, l. 33) ou les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> du Cycle de transition (CYT) pour Benoît (Benoît, l. 142). Les échanges peuvent nécessiter un média organisationnel comme un classeur (Jacques, l. 743).

Nous n'avons pas repéré de système d'organisation d'échanges multi publics et multi disciplines. Cela impliquerait un système de classement lourd et compliqué pour les acteurs. Une rapide estimation permet d'objectiver cela : si on prend une moyenne de 12 didactiques par degré et que l'on multiplie par les 11 degrés de l'école obligatoire, nous obtenons 132 classeurs. Cindy est plus catégorique : «On peut pas faire des classeurs où on met première année pis on peut aller mettre nos fiches, c'est pas possible» (Cindy, l. 154). Nous constatons ici un contraste avec la BDDP qui couvre tous les degrés et toutes les branches de l'enseignement obligatoire.

### **Cycles de dons dans la BDDP**

La pratique qui touche plus précisément notre question de recherche (*ce qui amène les auteurs à effectuer des dépôts sur la BDDP a-t-il à voir avec des cycles de don ?*) concerne les cycles de don pratiqués dans un environnement virtuel.

L'analyse des entretiens révèle que quatre sujets ont déposé leurs premières contributions sur la BDDP dans l'intention de rendre, après avoir contracté une dette en prenant des documents. Jennifer décrit le processus : «J'avais eu du plaisir [...] à aller chercher beaucoup de matériel» (Jennifer, l. 83). «J'avais vraiment pris énormément de choses, mais je n'avais jamais déposé» (l. 56). «J'avais bien pu profiter de ce système alors je me suis dit : 'bon, ben maintenant, c'est aussi à moi, oui, de faire profiter les autres'» (l. 88). Quand on lui demande si elle s'est sentie redevable par rapport à ce qu'elle avait reçu, elle répond : «Un peu, quand même» (l. 91). Jennifer parle de «prendre», elle ne reçoit pas directement le don. Il s'agit pour elle d'aller chercher un document qu'un pair a déposé sur un média électronique sans qu'elle soit désignée comme destinataire spécifique. Sur la BDDP, on donne à des inconnus.

## **Don aux inconnus**

Selon Godbout (1992/2000), le don aux inconnus, «loin d'être un résidu des sociétés traditionnelles, est un trait moderne» (p. 91). Il constitue «un quatrième secteur, entre l'Etat et la sphère privée, relevant du principe du don au moins en partie» (p. 91). Il permet par ailleurs aux «gens ordinaires de manifester un altruisme qui déborde de la sphère des rapports personnels» (Titmuss, 1972, cité par Godbout, 1992/2000, p. 91).

Lorsqu'on dépose un document en accès privé, on s'adresse certes à la corporation des enseignants du canton de Vaud, dont on connaît certains membres, mais, comme pour le don d'organe ou du sang, «on ignore [...] très souvent qui sera le récepteur» (p. 112). Ceci est d'autant plus vrai quand le don est en accès libre, c'est-à-dire à disposition de tout internaute. Jennifer ne reçoit donc pas directement le don, mais, en allant le chercher sur la base de données, elle montre qu'elle l'accepte. Elle entre ainsi dans un cycle de don.

Comme Jennifer, Jeanne s'est sentie endettée : «Je me sentais [...] redevable vis-à-vis de la BDDP» (Jeanne, l. 613). Elle explique également l'origine de ce sentiment : «Je me disais : 'bon ben, tu vas prendre, tu vas prendre, il faudrait aussi donner'» (l. 617).

Le donataire pourrait rendre directement au donateur, qui n'est pas anonyme. Mais nous n'avons pas rencontré cette pratique dans notre cohorte. Jeanne explique qu'elle a ressenti une dette vis-à-vis de la BDDP, mais «pas vraiment vis-à-vis [d'une] personne» (Jeanne, l. 613). Ainsi, on rend à la communauté, mais pas à un individu en particulier. Ce qui rejoint le constat de Chabal (1996) : «Celui qui a reçu doit donner mais pas forcément à celui qui a donné» (p. 134).

Benoît a déposé, mais n'a pas contracté de dette préalable sur la BDDP en y prenant des documents. «Un don fait toujours partie d'un système de don plus vaste dans lequel il faut l'insérer pour le comprendre» (Godbout, 1992/2000, p. 243). Si on porte le regard au-delà du système BDDP, on constate que la dette a été contractée ailleurs :

En allant surfer sur Internet, on trouve d'autres documents de collègues de tous lieux, pis on a envie [...] de faire partager des choses que j'ai pu faire. C'est peut-être une forme de service rendu... J'ai utilisé des savoirs d'autres collègues, que ce soit en France ou ailleurs *via* Internet, c'est un moyen informatique qui me permet aussi de contribuer. (Benoît, l. 95)

Ainsi, le contre-don est effectué sur la BDDP, mais la dette est contractée ailleurs dans le monde virtuel.

Jacques, lui, n'a pas contracté la dette sur Internet : «J'ai un collègue qui m'a [...] filé un CD avec tout ce qu'il avait fait en math, un autre un classeur où j'ai pu puiser dedans ce que j'avais envie...» (Jacques, l. 54). Il s'est senti redevable par rapport à ces personnes (l. 728). Ce sentiment de dette l'a amené à rendre au groupe local : «C'est pour ça que j'ai généré ensuite mes propres sources. J'ai ajouté [dans le classeur communautaire] aux documents qu'on m'a donnés» (l. 728). Mais il indique qu'il a également eu envie de déposer une partie de ces documents sur la BDDP «dans un esprit très large» (l. 745) de «retour sur la générosité» (l. 736).

## Cycle de don initial

### Lien préalable

Un lien avec un membre de la communauté BDDP a été un préalable à un dépôt sur la plateforme, pour la plupart des sujets. Quatre informateurs ont utilisé la BDDP suite à l'invitation d'un formateur de la HEP, un sujet a fait le pas après avoir eu un contact avec des utilisateurs (Tableau 1). Seul Benoît n'a pas eu de contact préalable et s'est branché après avoir pris connaissance d'une publicité pour la base (Benoît, l. 17).

Premier dépôt	Benoît	Cindy	Jacques	Jeanne	Jean-Pierre	Jennifer
Invitation d'un formateur		1. 141	1. 25	1. 86	1. 29	
Contact avec un utilisateur						1. 62

**Tableau 1 – Liens préalables au premier dépôt**

Ainsi, il a fallu un contact humain préalable chez cinq informateurs sur six. Chaque année, pourtant, une promotion touchant tous les établissements est faite *via* des affichettes, et des encarts publicitaires sont placés dans la presse spécialisée. Ces informations n'ont pas suffi pour que les sujets de la cohorte fassent le pas, un lien a été nécessaire avec un membre de la communauté BDDP.

### Compétences techniques

Carugati et Tomasetto (2002) indiquent que la perception positive de sa propre performance joue un rôle dans l'acceptation de l'innovation. Pour se connecter à la BDDP, l'utilisateur doit se sentir capable de maîtriser les techniques de base liées aux nouvelles technologies, comme la gestion de fichiers informatiques ou la navigation sur Internet. Pour déposer un document, il faut que celui-ci ait été créé sous une forme électronique, ce qui demande d'autres compétences techniques. Comme les autres membres de la cohorte, Cindy montre qu'elle s'est approprié les fonctionnalités de la BDDP en y plaçant ses productions. Elle a une perception positive de ses performances : elle estime qu'elle a de bonnes connaissances techniques et ne se sent pas perdue si elle doit illustrer une fiche avec un graphique (Cindy. 1.138). Elle relève cependant que ce n'est pas forcément le cas de ses collègues qui «font un bout à l'ordinateur et puis [...] découpent et [...] photocopient» (l. 139). Jeanne confirme cela en indiquant qu'elle est passée par ce stade en utilisant l'ordinateur «comme une machine à écrire» (Jeanne, l. 288). Elle souligne le sentiment d'autoefficacité technique négatif de certains enseignants : «On entend : ' moi, je ne pourrai jamais faire tout ça à l'ordinateur'» (l. 286). Pour Jacques, le niveau des professeurs, en matière d'informatique, est effectivement faible (Jacques, l. 113). Il pense «qu'il y a énormément d'enseignants qui auraient quelque chose à y mettre et qui ne savent pas très bien comment s'y prendre pour le faire» (l. 154).

## **Surmonter sa modestie**

La modestie ou la peur du jugement peuvent freiner un utilisateur à déposer sur la BDDP. Jennifer indique que «mettre quelque chose en ligne, il faut quand même [...] oser» (Jennifer, l. 217). Le travail est-il «vraiment bien, finalement ?» (l. 303). Jeanne, elle, va jusqu'à éviter de déposer plusieurs documents le même jour afin que son nom n'apparaisse pas à trop de reprises dans la liste des dix derniers documents mis en ligne : «je n'ose pas envoyer trois ou quatre fiches, parce que ça va de nouveau être mon nom, mon nom [alors] j'étale» (Jeanne, l. 364).

Les sujets de la cohorte ont un sentiment d'autoefficacité pédagogique suffisant pour présenter leur document sur la BDDP. Ainsi, Jacques se voit donateur plutôt que donataire étant donné son bagage (Jacques, l. 152). Benoît, lui, a choisi ses meilleurs documents et éprouve du plaisir à «faire profiter d'autres du bon travail [qu'il a pu] faire» (Benoît, l. 28).

Dejours (1995/2007) souligne que «l'épreuve de visibilité n'est pas possible en l'absence de relations de confiance entre celui qui montre et ceux qui observent» (p. 57). Citant Ricoeur (1990), il indique que «la confiance relève du respect de la promesse», elle résulte d'une «congruence dans le temps entre la parole et le comportement qui la suit» (p. 59). Quelle promesse fait-on aux donateurs de la BDDP ? Une promesse de non-évaluation de la qualité de leurs documents tempérée par *un droit de regard* concernant les documents placés en accès libre. Autrement dit, l'auteur reçoit la promesse qu'un document déposé en accès non public ne sera pas évalué par l'institution.

## **Essai de modalisation des échanges**

Ces premiers éléments d'analyse nous permettent d'esquisser un cycle de don initial en trois temps (Figure 12) :

1. Un membre de la communauté BDDP (utilisateur ou formateur HEP) invite en face à face le sujet à utiliser la plateforme d'échanges.
2. Le sujet se met dans une posture de donataire en acceptant les contributions de ses pairs ; il contracte une dette envers la communauté BDDP et se sent redevable. La dette n'est cependant pas forcément contractée sur la BDDP : on peut prendre ailleurs sur Internet ou dans le monde physique. Le sujet a un sentiment d'autoefficacité technique suffisant.
3. Le sujet ayant un sentiment d'autoefficacité pédagogique suffisant par rapport à ses productions adopte à son tour la posture de donateur : il rend en déposant sur la BDDP.

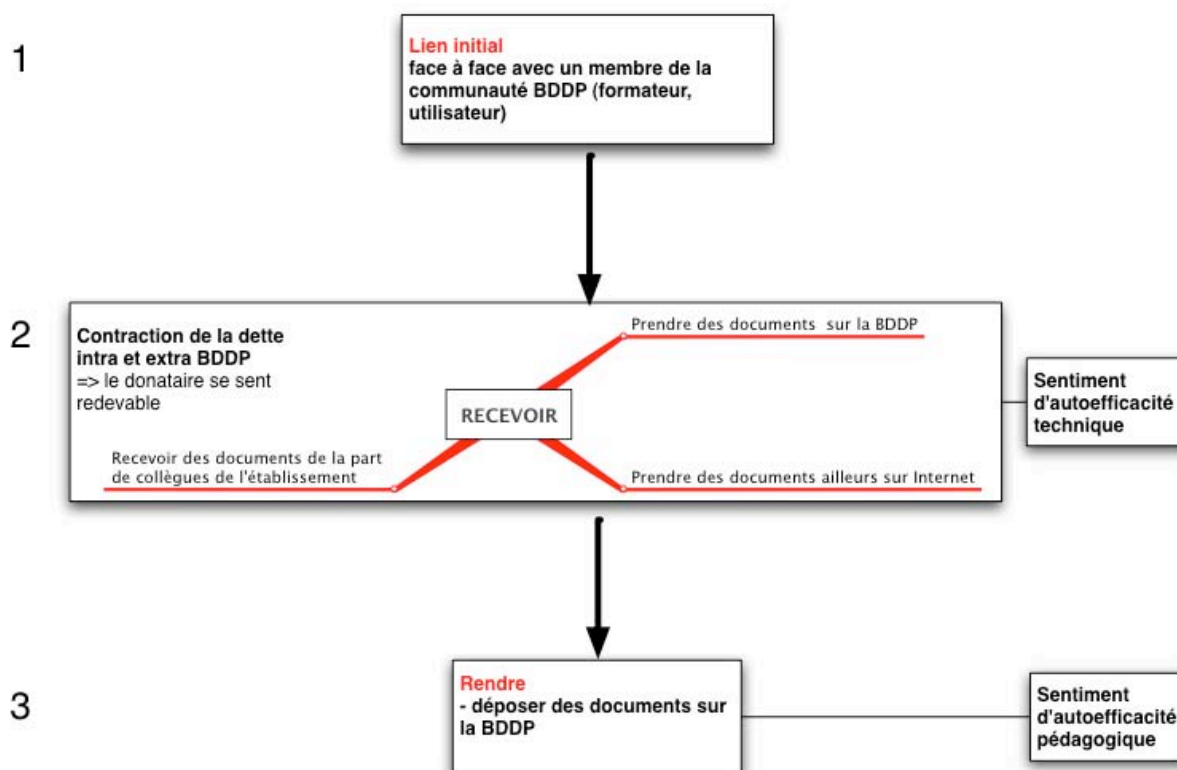


Figure 12 – Modélisation des échanges sur la BDDP

### Classification brahmanique des intentions des sujets

Nous allons essayer de déterminer si les acteurs ont effectué des dépôts sur la BDDP avec une intention utilitariste ou non utilitariste. Nous allons, pour cela, utiliser la classification brahmanique adaptée par Caillé (1989/2003) que nous avons présentée dans le chapitre présentant notre méthode de travail.

Deux sujets, Jean-Pierre et Cindy, ne sont pas entrés dans la BDDP par ce cycle initial. Cela signifie-t-il que leur relation à la BDDP ne se fait pas dans une logique de cycle de don ?

Cindy n'a pas contracté de dette, car ses dépôts et retraits «c'était un peu simultanés.» (Cindy, l. 482). Elle explique pourquoi elle ne se sent pas redevable : «Moi je mets aussi des trucs à dispo. C'est un peu un échange» (l. 570). Serions-nous dans une logique d'équivalence propre au système marchand, un système donnant-donnant où personne ne doit rien à l'autre ?

Cindy «aime bien l'ordinateur» (l. 141), elle «aime bien rendre service» et déposer des documents sur la BDDP «c'est un moyen de rendre un service» (l. 189). Elle trouve que si on dépose «c'est pour le plaisir et pour rendre service aux autres» (l. 313). Ça lui plaît bien de déposer (l. 390), elle ressent du plaisir quand elle voit que ses documents sont utilisés, *via* les statistiques (l. 168). Le plaisir émerge de ses affirmations, ce qui nous permet d'avancer que Cindy utilise la BDDP selon le principe de désir (*kama*).

Cindy utilise à plusieurs reprises l'expression *rendre service*. Cette utilisation du verbe *rendre* renvoie à la dette. On pourrait émettre l'hypothèse que si Cindy ne se sent pas redevable vis-à-vis de la BDDP, ce sentiment s'applique peut-être à une dette contractée ailleurs. Cependant, cette expression est particulière, car elle est polyvalente. Elle représente à la fois

le premier et le dernier moment du cycle donner, recevoir, rendre. Godbout (1992/2000) indique que «souvent, dans les sociétés archaïques, des notions comme celles d'achat et de vente étaient désignées par un seul mot» (p. 241). Or, selon lui, le «vocabulaire marchand procède à une réduction systématique de la polyvalence de la plupart des termes qui désignent la circulation des choses dans le langage courant». Ainsi, le terme *reconnaissance* signifie «reconnaissance que l'on reçoit en vertu d'un mouvement des autres vers soi» mais également «la reconnaissance que l'on manifeste envers quelqu'un, dans un mouvement vers un autre» (p. 242). D'un point de vue marchand, ce mot est réduit «à un sens unique et univoque, comme dans l'expression 'reconnaissance de dette'». Il semblerait que la formule *rendre service* ait échappé à cette réduction, car elle continue à indiquer un double mouvement.

Caillé (1989/2003) relève que «l'action humaine ne procède pas d'un foyer unique, mais de plusieurs» (p. 93). Confirmant cette affirmation, Cindy nous met sur la piste d'un second principe, le principe du devoir (dharma), en affirmant «qu'échanger des choses, c'est important pour un enseignant [...]. Oui [c'est son devoir de le faire]» (l. 219). Comme nous l'avons exposé dans le chapitre traitant du cadre théorique, ces principes ne sont pas guidés par la raison utilitaire et sont donc compatibles avec l'esprit du don. Nous notons, d'ailleurs, un rejet du principe d'intérêt (*artha*) quand nous abordons la question de rémunérer les contributions : «je crois pas [...] qu'on doive gagner de l'argent là-dessus» (l. 313).

Quand on demande à Jean-Pierre pourquoi il dépose des documents sur la BDDP, il explique que c'est pour faire des sauvegardes (Jean-Pierre, l. 44) et pour éviter de faire des photocopies (l.46). Il s'agit de buts utilitaristes relevant du principe d'intérêt (*artha*). Nous confirmons notre analyse en repérant une recherche de prestige, sous catégorie de l'*artha*, quand Jean-Pierre compare sa démarche à celle d'un écrivain (l. 525).

Jean-Pierre ne se préoccupe pas du devenir de ses dépôts : que son don soit accepté ou non ne «[l'] intéresse pas autrement» (l. 150). Nous ne sommes pas dans une logique de cycle de don.

Nous avons catégorisé les intentions qui sous-tendent les actions de l'ensemble des sujets dans le Tableau 2.

Nous pouvons remarquer que les intentions de la plupart des sujets relèvent de plusieurs foyers. Comme Jean-Pierre, Jacques utilise, selon nous, la BDDP dans une visée utilitariste. Bien qu'il ait des intentions relevant du *devoir* et de la *liberté* et qu'il ait accompli un cycle de don initial, sa démarche est empreinte d'*intérêt*. Jacques vient du monde du marché, cela est mis en saillance quand il rebondit sur notre proposition de rémunérer les contributions. Il entre alors dans une logique comptable en imaginant un barème pour calculer la juste somme (Jacques, l. 234), et se réfère à un document prescriptif (cahier des charges) (l. 248).

Nous analysons les intentions des quatre autres sujets comme relevant de «l'énorme continent anti- ou an-utilitariste, celui que se partagent les empires du désir, du devoir et de la liberté» (Caillé, 1989/2003, p. 94). Cela est confirmé par l'indifférence ou le rejet par rapport à une rémunération des contributions. Jeanne ne déposerait pas plus de documents si elle était payée (Jeanne, l. 382). L'effet serait négatif sur Jennifer qui déposerait des documents de moins bonne qualité (Jennifer, l. 281). Pour Benoît, «cela n'irait pas dans [son] esprit de générosité» (Benoît, l. 170). Enfin, Cyndi «ne croi[t] pas [...] qu'on doive gagner de l'argent là-dessus» (Cindy, l. 313).

		Désir ( <i>kama</i> )	Intérêt ( <i>artha</i> )	Devoir ( <i>dharma</i> )	Liberté ( <i>moska</i> )
UTILITARISME	Jean-Pierre		Faire des sauvegardes (l. 44) Eviter des photocopies (l. 46) Prestige de l'écrivain (l. 525)		Se sentir libre dans la démarche de déposer (l. 295)
	Jacques		Déposer pour augmenter les occurrences possibles (raisonnement statistique) (l. 135) Réaction favorable à une rémunération (l. 214) Préconiser une démarche qualité (l. 335)	Contribuer plus qu'un enseignant qui a moins de compétences (l. 153) Se perfectionner en utilisant le matériel des autres (l. 74)	Se sentir libre dans la démarche de déposer (l. 159)
ANTI-UTILITARISME	Benoît	Plaisir de : - faire profiter les autres de son bon travail (l.28) - partager des documents qu'il a eu plaisir à faire (l. 33) - de savoir que ses documents sont utilisés (l.113)		Ressentir le devoir accompli en déposant (l. 59)	
	Cindy	Aimer : - l'informatique (l. 141) - rendre service (l. 313) - déposer sur la BDDP (l. 189) Ressentir du plaisir en voyant que ses documents sont utilisés (l 168)		Un enseignant doit échanger ses documents avec les autres (l. 219)	
	Jeanne	Envie d'apporter plus aux élèves (l. 21) Envie de donner (l. 26) Soulagement de se décharger de quelque chose (l.124) Être excitée de préparer du matériel à partager (l. 38) «Monter les tours» à l'idée de préparer du matériel à partager (l.154) Plaisir de faire, de voir que ça a du succès, de faire plaisir (l. 150)		Créer du matériel à partager : gymnastique de l'esprit (l. 154)	
	Jennifer			Donner du matériel attractif aux élèves des autres (l. 195) Culpabiliser de ne pas mettre son matériel sur la BDDP (l. 234) Quand on prend, on doit donner (l. 236)	

**Tableau 2 – Classification brahmanique des intentions des sujets**

## Pérennisation de l'utilisation de la BDDP

Est-ce que les sujets de notre cohorte continuent à utiliser la BDDP ? Non, pour deux d'entre eux. Il s'agit de Jean-Pierre, qui a effectué 47 dépôts en l'espace de quelques jours et qui n'est plus retourné sur la BDDP (Tableau 3). Il ne connaît d'ailleurs plus les coordonnées de son compte utilisateur (Jean-Pierre, l. 712).

Jacques, lui, indique se connecter quand il a besoin de matériel pédagogique, particulièrement en début d'année scolaire (Jacques, l. 89). L'analyse de ses contributions sur la BDDP montre qu'il n'a pas déposé de documents depuis plus de deux ans, si ce n'est dans le cadre contraignant de dépôts liés à une certification de formation continue. Une même analyse révèle que les autres sujets continuent à déposer régulièrement des documents sur la BDDP. Nous faisons un lien avec les intentions des sujets : une utilisation utilitariste semble moins favorable à une utilisation pérenne de la plate-forme d'échange qu'une démarche non-utilitariste.

Dépôts	Benoît	Cindy	Jacques	Jeanne	Jean-Pierre	Jennifer
2003	-	-	1	-	-	-
2004	-	1	8	11	-	-
2005	10	13	1 (contraint)	30	44	4
2006	2	-	4 (contraints)	25	-	9
Depuis entretien	11	16	-	7	-	18

Tableau 3 – Récapitulatif des dépôts

### L'importance du lien

Le lien semble être catalyseur de dépôts pour les quatre sujets qui agissent dans une perspective non-utilitariste. Ainsi, après l'entretien de recherche, Benoît indique qu'il va déposer de nouveaux documents parce qu'il se sent redevable vis-à-vis du chercheur (Benoît, l. 455). Il explique ce sentiment par le fait qu'il est passé d'une relation déshumanisée («l'ordinateur c'est quelque chose de très froid», l. 453) à quelque chose de plus chaleureux («il y a eu un [échange], il y a eu du relationnel derrière», l. 459). Godbout (1992/2000) n'affirme-t-il pas que «les hommes qui donnent se confirment les uns aux autres qu'ils ne sont pas des choses» (p. 246) ? Cindy s'exprime dans le même sens que Benoît : «Maintenant que je vous connais, effectivement, [je vais mettre en ligne des documents] plus volontiers» (Cindy, l. 693).

On peut objectiver l'effet de cette rencontre en relevant que ces quatre sujets ont déposé en moyenne 13 documents durant les deux mois suivant la rencontre alors qu'ils en avaient

déposé 26, en moyenne, durant les deux années précédentes (Tableau 4)... Les deux sujets agissant dans une perspective utilitariste n'ont, par contre, rien déposé après la rencontre.

Dépôts	Benoît	Cindy	Jeanne	Jennifer	Total	Moyenne
Moyenne 2003-2006	12	14	66	13	105	26
Deux mois suivant les entretiens	11	16	7	18	52	13

**Tableau 4 – Comparaison de la moyenne annuelle des dépôts 2003-2006 et des dépôts effectués pendant les deux mois suivant les entretiens**

Quand un lien se crée entre l'administrateur de la BDDP et l'utilisateur non-utilitariste, ce dernier peut fournir un effort qu'il n'était pas prêt à faire auparavant, comme tenir un stand lors de la troisième rencontre BDDP. Benoît indique qu'il n'avait «pas l'énergie, du temps à consacrer à une rencontre BDDP» en tant que visiteur (Benoît, l. 463). Il a réalisé que derrière la base de données «il y a pas un robot, c'est pas quelque chose qui se génère tout seul. Il y a quelqu'un derrière dans son bureau *qui attend de l'aide* de notre part» (l. 466, souligné par nous). Alors, il se dit : «on va lui faire plaisir» et tenir un stand lors de la troisième rencontre (l. 467).

Jennifer, Jeanne et Cindy acceptent également la proposition de tenir un stand. La première pense que si elle recevait des remarques positives des visiteurs, «ça [la] motiverait à continuer» (Jennifer, l. 540). Ce contact avec les utilisateurs, Jeanne l'a déjà eu en tenant un stand lors d'une rencontre précédente. Cela avait produit l'effet que Jennifer anticipe : elle avait mis «le turbo» et déposé beaucoup de documents (Jeanne, l. 308). Cindy confirme le désir de ses collègues de rencontrer des utilisateurs en indiquant qu'elle accepte de tenir un stand parce qu'elle trouve «sympa de voir des autres enseignants du canton» (Cindy, l. 773). Elle ajoute que cela va «motiver les gens à faire comme [elle], c'est-à-dire à mettre des documents» (l. 768).

Les deux sujets agissant, selon nous, dans une perspective utilitariste n'ont pas souhaité tenir de stand, évoquant des problèmes de temps (Jacques, l. 551) et de distance (Jean-Pierre, information orale).

Jeanne se rappelle sa rencontre avec les utilisateurs, lorsqu'elle a tenu un stand : «Ça m'avait remotivée de nouveau, ça m'avait redonné un coup de fouet pour remettre, et puis j'allais regarder encore plus souvent la statistique.» (Jeanne, l. 310). Elle indique que ce contact lui a donné un plaisir énorme. Elle répète le mot plaisir, ce qui amplifie son affirmation (l. 216). Jeanne explique cela par le fait qu'elle a eu confirmation de vive voix que ses dons étaient acceptés (l. 220). Jennifer, soulignant à son tour l'importance du lien avec les utilisateurs, indique que quand elle a été contactée par une enseignante au sujet de ses documents, cela l'a incitée à continuer (Jennifer, l. 79). Lorsqu'on demande à Benoît s'il a tiré des avantages à déposer des documents, il cite des liens qu'il a pu nouer avec d'autres utilisateurs (Benoît, l. 105). Ces contacts n'ont pas été fréquents, ils n'ont pas abouti à des relations régulières, mais ils semblent avoir disposé les sujets à donner.

Le message de quittance envoyé par les administrateurs de la BDDP après un dépôt est perçu différemment par les deux groupes. Du côté utilitariste, il est vu comme une quittance technique robotisée ne laissant pas de place à de la relation humaine (Jacques, l. 484) ou une technique commerciale permettant de remettre «la compresse» en vue d'obtenir plus de documents (Jean-Pierre, l. 633). Du côté non utilitariste, le lien avec l'administrateur de la BDDP est mis en avant : «C'est sympa [...] il y a une personne derrière» (Cindy, l. 713), «ils ont vu que c'est moi qui l'a envoyé» (Jeanne, l. 895), «il y a quelqu'un de l'autre côté» (Jennifer, l. 451).

La même dichotomie est observée en ce qui concerne la consultation des statistiques, qui est une manière de savoir si le don est accepté. Les quatre sujets agissant dans une perspective non utilitariste les consultent régulièrement (Benoît, l. 267 ; Cindy, l. 169 & 268 ; Jeanne, l. 35, 36 & 110 ; Jennifer, l. 543). Jean-Pierre ne les a jamais regardées, «ça ne [l']intéresse pas autrement de savoir ce qu'il en est» (Jean-Pierre, l.149). Godbout (1992/2000) indique que du point de vue du marché, «la chose qui circule ne transporte plus le lien social, elle en est dissociée, elle est libérée du don» (p. 221). Nous retrouvons cette rupture dans le rapport que Jean-Pierre entretient avec les documents qu'il a déposés : «moi du moment que j'ai mis mes documents à disposition, ils peuvent en faire des choux et des pâtés» (Jean-Pierre, l. 313). Jacques observe la même distance avec ses documents, il est allé voir les statistiques, «mais ça fait un moment» (Jacques, l. 390).

Cette seconde analyse nous permet de compléter notre cadre conceptuel en ajoutant au cycle initial de don une boucle pérenne de don (Figure 13) :

1. *Lien initial*
2. *Le sujet prend des documents sur la BDDP*
3. *Le sujet rend en déposant des documents sur la BDDP*
4. Le sujet constate que son don est accepté en consultant les statistiques de téléchargement ; il reçoit une quittance de l'administrateur quand il dépose un document ; il a des contacts en face à face ou *via* un média avec des utilisateurs.
5. Le sujet entretient la dette en prenant d'autres documents sur la BDDP. Puis il dépose à nouveau des documents (retour au point 3).

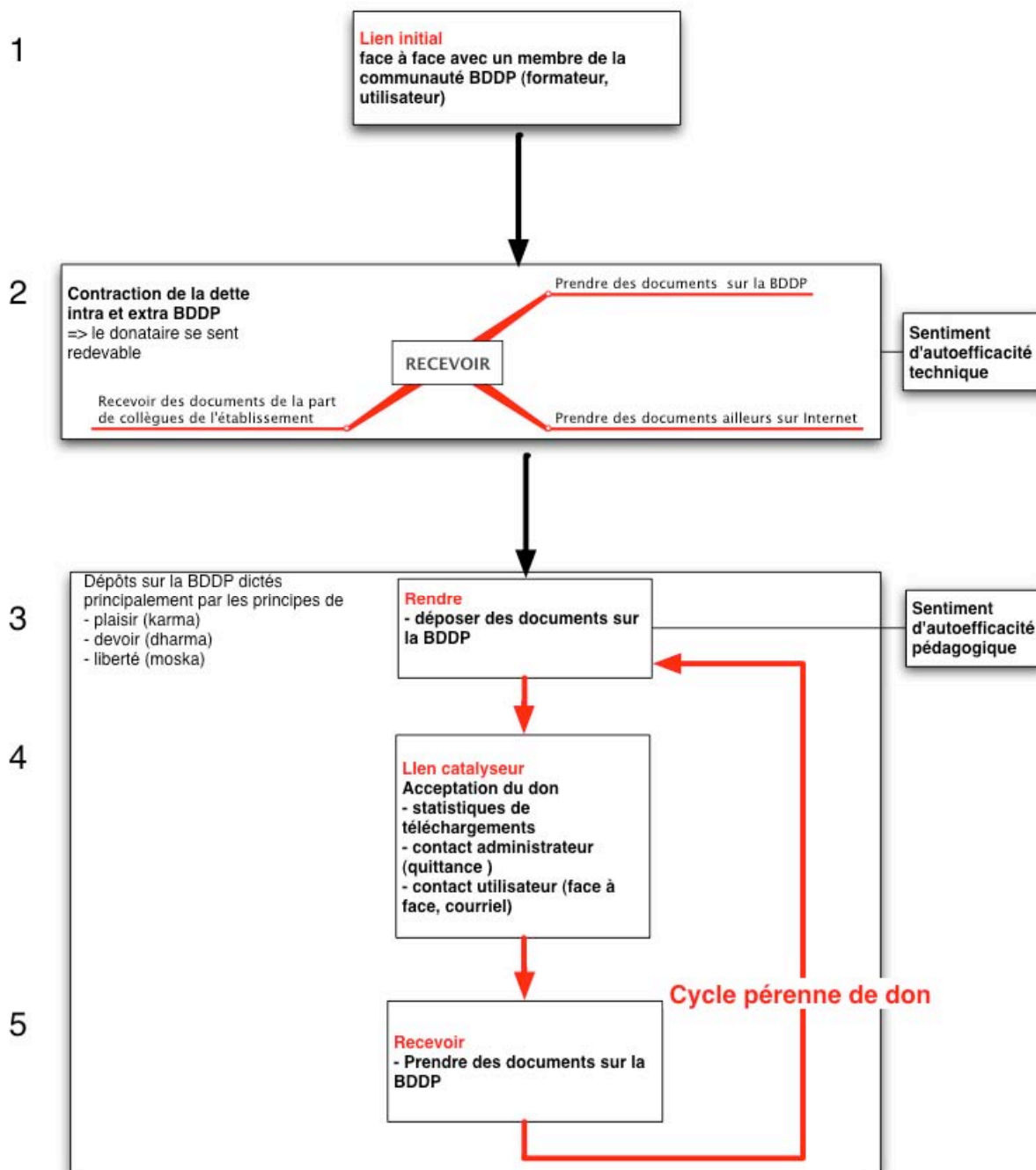


Figure 13 – Deuxième essai de Modélisation des échanges sur la BDDP

### Besoin de reconnaissance

Le questionnaire que nous avons utilisé lors des entretiens comprenait une question<sup>8</sup> dont le but était de déterminer si le sujet cherchait à obtenir du prestige en déposant des documents sur la BDDP. Autrement dit, il s'agissait de repérer une intention utilitariste. En effet, selon

<sup>8</sup> « Comment agiriez-vous si le Département demandait votre autorisation d'ajouter un label qualité à l'une de vos contributions ? »

Bourdieu, le prestige «se [révèle] à terme monnayable en capital économique» (1979, cité par Caillé, 1989/2003, p. 43).

L'accueil positif de cette proposition par quatre des six informateurs pourrait laisser penser qu'il y a bien une intention utilitariste dans leur démarche (Jacques, l. 287 ; Cindy, l. 403 ; Jeanne, l. 442 ; Jennifer, l. 296). Or, le prestige est le «fait de frapper l'imagination, de séduire, d'impressionner» (Antidote RX, 2007). Nous ne retrouvons pas cette volonté chez les sujets. Jeanne, qui serait «super contente» qu'un de ses documents obtienne un label (Jeanne, l. 424), souhaite même le contraire: «J'aurais souci que les collègues disent : 'ah, eh bien voilà ! Elle veut se mettre en avant'» (Jeanne, l. 423). Benoît, qui est contre, trouve que cela créerait «une forme d'élitisme» et que cela impliquerait «une forme de concurrence pas forcément saine» (Benoît, l. 190).

Contre toute attente, cette question a mis en saillance un besoin d'évaluation externe des productions mises en ligne : bien que flatté à l'idée d'avoir un document «labellisé», Jacques souhaite plutôt «un œil d'évaluation [...] dans le but d'améliorer, de corriger, de compléter le document» (Jacques, l. 303). Jennifer généralise ce besoin au travail de l'enseignant. Elle indique ce qui semble l'origine de ce besoin, à savoir le manque de supervision dans la profession d'enseignant : «Là personne [ne] me dit si ce que je fais ça va. Dans mon job actuel, il y a personne qui sait ce que je fais. Les directeurs n'ont aucune idée de ce que c'est mon enseignement. [...] Dans mon job, je n'ai pas de supervision. Voilà, je n'arrive pas à situer si ce que je fais, ça joue» (Jennifer, l. 719).

Le constat de Jennifer a une origine historique. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire du 12 juin 1984, il n'y a, en effet, plus d'inspecteurs dans le canton de Vaud. Ceux-ci effectuaient au moins un passage chaque année pour évaluer le travail de l'enseignant. Lorsque la fonction a disparu, ce travail a été dévolu aux directeurs d'école. Or, pour des raisons de surcharge et de légitimité, certains directeurs étant d'anciens collègues, ce transfert ne semble pas toujours avoir fonctionné.

Cindy note qu'il y a bien le résultat des élèves qui lui donne une indication sur la qualité de son travail. Il y a aussi les parents, «plus ou moins attentifs aux tests [et aux] travaux» (Cindy, l. 427). Mais «il n'y en a pas beaucoup qui sont francophones, donc c'est pas eux qui vont [lui] dire 'dans ce test-là il y avait trois fautes d'orthographe'» (l. 426). Des rétroactions permettraient à Jeanne, si ce n'est d'arriver «au top», du moins de savoir si elle est «vraiment dans la ligne» (Jeanne, l. 426).

Ce besoin de rétroaction sous-tend, selon nous, un besoin de reconnaissance. En effet, pour être reconnu, il faut que le travail soit évalué. Or, si un enseignant expose son travail sur une base de données, c'est qu'il le considère de qualité, donc digne d'être reconnu. Ce que confirme Jennifer et Benoît : «Mais moi, j'estime que c'est bien ce que je mets, sinon je ne mettrais pas» (Jennifer, l. 298) ; «[j'ai mis en ligne] des documents que j'ai expérimentés, qui sont de bonne qualité» (Benoît, l. 573). Jacques serait «flatté de savoir que ce [qu'il a] fait a pu plaire à des personnes qui ont un regard plus étendu sur ce que font les collègues. Donc [il serait] satisfait de savoir [qu'il est] dans la cible». (Jacques, l. 287). «Ce serait une petite motivation supplémentaire [à redéposer]» (l. 292).

Ce besoin de reconnaissance, par ailleurs, est objectivé par Jeanne : «[j'ai apprécié de tenir un stand lors de la 3<sup>e</sup> rencontre BDDP car] le travail était *reconnu*, ça aussi, j'ai trouvé super. Dire : 'ah, mais quel boulot pour préparer ce jeu' ou comme ça» (l. 223, souligné par nous). Jennifer indique qu'elle apprécie de recevoir un remerciement de la part des administrateurs

de la BDDP quand elle dépose un document : «c'est comme une *reconnaissance* d'un travail qu'on fournit [...], ça fait plaisir, quoi, d'avoir un petit retour» (Jennifer, 1.450, souligné par nous).

Selon Caillé (conférence, 17 janvier 2007), les grands débats sociologiques et philosophiques actuels portent sur la notion de reconnaissance et s'inspirent du philosophe Hegel. Ce dernier a écrit deux types de textes sur la reconnaissance. Le premier porte sur la phénoménologie de l'esprit où, dans son analyse de la *Dialectique du maître et de l'esclave*, il montre que chacun lutte pour être reconnu par l'autre. Caillé indique que cela fait «grand écho avec l'essai sur le don de Marcel Mauss, car dans le don archaïque, où chacun essaie d'être le plus généreux possible, chacun essaie de faire reconnaître sa splendeur par celui à qui il donne» (conférence, 17 janvier 2007). Il s'agit d'une conception agonistique de la reconnaissance.

Caillé explique que le sociologue et philosophe allemand Honneth s'est appuyé sur d'autres textes de Hegel pour repenser les conditions de la justice dans les sociétés contemporaines. Pour Honneth, «une société juste est celle qui prodigue de la reconnaissance à ses membres» (Honneth, 2000, cité par Caillé, conférence, 17 janvier 2007). Cette dernière est cherchée dans trois sphères distinctes. La première sphère est celle des relations personnelles où nous cherchons à obtenir de l'amour. «Et l'amour, si nous l'obtenons, nous donne *la confiance en nous*» (souligné par nous).

La seconde sphère concerne l'Etat. «Nous cherchons à être respecté, reconnu par le droit, par le système juridique, par l'État. Nous cherchons à accéder au *respect*. Le droit essaie d'obtenir un égal respect à tous les membres de la société» (souligné par nous).

La dernière sphère concerne la division du travail, ce que Caillé nomme *la socialité secondaire*. Dans cette sphère-là, «nous essayons de faire le mieux possible pour obtenir le plus *d'estime* possible» (souligné par nous).

Caillé (conférence, 17 janvier 2007) indique que «si on creuse un petit peu [le concept de reconnaissance] il est, comme tous les concepts : compliqué». Caillé relève un certain nombre de questions :

De qui attendons-nous de la reconnaissance ? Qui est habilité à reconnaître ? Est-ce qu'il y a une commune mesure entre l'amour, le respect et l'estime ? Est-ce que tout ça est relié au même concept de reconnaissance ? Est-ce que ce concept de reconnaissance tient debout ? Quand on veut être reconnu, qu'est-ce qu'on veut véritablement ? On veut être aimé ? On veut être respecté ? Et le respect est universel, l'État donne universellement. On veut être estimé de manière particulière ? (Conférence, 17 janvier 2007)

Selon Caillé, ces débats gagneraient en force et en intelligibilité si on réussissait à *coupler le débat sur le désir de reconnaissance avec le débat sur le don*. Pour effectuer ce couplage, Caillé propose d'examiner les acceptions du mot *reconnaître*. Il a deux significations, selon lui. La première est «identifier objectivement quelqu'un, l'insérer dans des cadres cognitifs objectifs». La seconde est «reconnaître la valeur, ce qui fait que ce qui était invisible, que personne ne remarquait, devienne visible ; que ce qui était méprisé devienne respecté».

Caillé pose la question : «que désire-t-on voir reconnu ?». Le *paradigme du don* apporte des éléments de réponses qui font apparaître une *troisième signification du mot* spécifique à la langue française (on ne retrouve cette acception ni en allemand, ni en anglais) :

La reconnaissance, en français, c'est d'abord *la gratitude*. Reconnaître quelqu'un c'est en quelque sorte lui manifester de la gratitude. Et si on parle de gratitude [...], on entre immédiatement dans le champ du don : la gratitude c'est ce que l'on doit à celui qui a donné quelque chose. Nous voulons voir reconnu ce qui a été donné. (Conférence, 17 janvier 2007)

Nous avons retrouvé ces acceptions dans le dictionnaire historique de la langue française Le Robert (2006). Le mot apparaît vers 980, il est utilisé dans le sens «faire renaître dans la mémoire une image, une idée» et, plus spécifiquement, «identifier de manière certaine (une personne [...] déjà rencontrée)». Le sens «accorder une qualité à quelqu'un» apparaît plus tard, en 1580. Le troisième sens de reconnaître, celui de «témoigner de la gratitude» apparaît au XIII<sup>e</sup> siècle. Ce sens s'est moins bien implanté que dans les dérivés *reconnaissance*, et *reconnaissant*. Une autre acception apparaît à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : «retrouver son image» (p. 3117). Elle est à mettre en lien, selon nous, avec la modalité de reconnaissance liée à la socialité secondaire : l'estime de soi.

Caillé (conférence, 17 janvier 2007) indique que ce que l'individu veut voir reconnaître, c'est sa valeur. Il émet l'hypothèse que ce qui fait la valeur des sujets sociaux, ce sont «les dons qu'ils ont effectués, leur capacité à donner. C'est leur immersion, non pas dans le monde de l'utilité qui est simplement un sous-ensemble du monde du don<sup>9</sup>, c'est leur immersion dans l'univers du don».

Comme, dans cette perspective, la capacité de donner fait la valeur des sujets sociaux, il faut leur donner la possibilité de donner. Caillé conclut sa démonstration en indiquant que «le problème principal n'est pas de construire une société juste [...], c'est plutôt de construire ce qu'on pourrait appeler une société décente dans laquelle chacun puisse trouver la possibilité d'effectuer des dons qui seront reconnus comme des dons» (conférence, 17 janvier 2007).

Pour illustrer ce principe, Caillé cite les propos de l'Abbé Pierre qui avait hébergé un de ses anciens camarades de déportation qui venait de faire une tentative de suicide :

Subitement, sans réfléchir, j'ai fait le contraire de la charité, le contraire de la bienfaisance. Au lieu de lui dire, je vais te donner quelque chose à manger ou à boire, le gîte, le couvert, je lui ai dit, non je n'ai rien. La seule chose que je puis te demander, de toute façon tu n'as plus rien à perdre, c'est de m'aider à aider les autres. J'ai fait le contraire de la bienfaisance, autrement dit, je n'ai pas donné, j'ai demandé à l'autre de donner. (Abbé Pierre, s.d., cité par Caillé, 2006a, p. 76).

20 ans plus tard, indique Caillé, l'ami en question explique à l'Abbé Pierre : «c'est parce que vous m'avez demandé de donner que j'ai eu envie de vivre» (conférence, 17 janvier 2007).

Caillé (conférence, 17 janvier 2007) indique qu'une des valeurs du mot *reconnaître* est rendre visible ce qui était invisible. Selon Jobert, «le travail est souvent invisible» (conférence, 30 juin 2007). Citant Anna Arendt, il relève que «le travail disparaît dans son accomplissement : le fait de le faire le fait disparaître». Pour le rendre visible, «il faut mettre en place des arènes de jugement».

---

<sup>9</sup> Nous remarquons, ici, que Caillé propose une inversion de point de vue en subsumant l'utilitarisme au monde du don.

Un dispositif comme celui de la BDDP constitue, selon nous, une arène de jugement. Il participe de cette société décente permettant aux individus «d'effectuer des dons qui seront reconnus comme des dons» (Caillé, conférence, 17 janvier 2007). Jeanne, qui crée des documents spécifiquement pour la BDDP, sans en avoir besoin elle-même, apporte une confirmation, selon nous, du besoin de montrer sa valeur sociale grâce à son immersion dans le don. En réponse à un courrier où nous lui transmettions les compliments d'un utilisateur au sujet de la qualité de ses documents, elle nous répond : «Merci ! Merci ! Je ne pensais pas 'récolter' un jour un aussi beau compliment. J'en ai les larmes aux yeux !! ça me touche profondément ! Quel tremplin !» (Jeanne, communication personnelle, 6 mars 2007).

Le verbe *récolter* indique un acte préalable : *semer*. Cet acte en deux temps révèle, selon nous, une intention en accord avec l'hypothèse de Caillé : Jeanne a montré sa capacité à donner en plaçant des documents sur la BDDP (en *semant*), et la valeur de son geste a été reconnue par autrui (elle *récolte*). Cela lui apporte une forte émotion positive.

Jeanne indique que cette reconnaissance est un *tremplin*, terme qui évoque pour nous l'amplification d'un mouvement ; son dérivé, le *trampoline*, évoque la répétition. La reconnaissance d'autrui va-t-elle amener Jeanne à répéter, voire amplifier sa démarche de don ? Nous en faisons le pari. Mais, si Jeanne a *semé* dans l'intention de *récolter*, si on donne pour être reconnu, n'agit-on pas par intérêt égoïste ? Ne sommes-nous pas dans une logique utilitariste ?

Mauss indique que le don est «une sorte d'hybride qui a fleuri [dans les sociétés archaïques]» (1923, p. 97). Caillé l'inscrit dans un univers pluriel dans lequel quatre mobiles ont leur valeur et leur logique propres. Ils sont organisés par paire : la paire de l'obligation et de la liberté, la paire de l'intérêt pour soi et l'intérêt pour autrui, que Caillé appelle aussi «l'aimance» (2006a, p. 72) ou le «désintéressement<sup>10</sup>» (2006b, p. 15).

Pour les différents sujets, dans les différentes cultures, il y a un accent différent qui est mis dans chacun de ces quatre pôles : on peut être dans une culture ritualiste, davantage du côté de l'obligation que de celui de la liberté, ou dans une culture capitaliste davantage du côté de l'intérêt pour soi que de l'«aimance». (2006a, p. 72)

Pour que le don existe vraiment, il faut «qu'il mêle indissociablement ces dimensions, qu'il y entre à la fois de l'obligation et de la liberté, à la fois de l'intérêt pour soi et de l'intérêt pour autrui.» (p. 73). «Non seulement il en *est* ainsi, mais c'est ainsi qu'il *doit en être*» :

- «si le don n'était régi que par l'intérêt pour soi, ce ne serait pas un don, ce serait un achat des faveurs des autres» (Caillé, conférence, 17 janvier 2007) ;
- si le don n'était régi que par l'intérêt pour autrui, autrement dit, s'il était «expurgé de l'intérêt personnel [il dégénérerait] en sacrifice» ;
- s'il n'y avait que l'obligation, si le don «était privé de liberté», il se dissoudrait dans le rituel, dans la mécanique sociale;

---

<sup>10</sup> Caillé fait cependant une distinction entre ces derniers. Le désintéressement est « une certaine gratuité [...] qui est liée au plaisir de la liberté dans l'action et de la générativité (de sa capacité à engendrer de l'encore inadvenu) [alors que] l'intérêt pour autrui [est lié] au plaisir (ou au déplaisir) de l'empathie, positive ou négative envers autrui » (2006b, p.15). Nous nous interrogeons sur cette distinction, car Caillé introduit ces termes dans une logique d'égalité en employant l'opérateur logique « ou » pour les distinguer aussitôt après. Nous nous contenterons de les considérer comme synonymes.

Enfin, «délesté de l'obligation [le don] se dégrade en acte gratuit et vide de sens» (Caillé 2006d, p. 129).

Jeanne reste donc dans l'univers du don en faisant intervenir de l'intérêt pour soi dans son don. Et cela vaut mieux pour elle, car selon Caillé «si chacun des pôles n'est pas tempéré par son contraire, [l'individu] tend vers la folie et *l'hubris*<sup>11</sup>» (2006a, p. 73).

Un autre donateur de la BDDP auquel nous avons transmis un message similaire à celui de Jeanne, a réagi de la manière suivante: «Merci à toi pour ce message; ça fait plaisir. Si jamais, elle peut m'envoyer une bouteille :-))» (anonyme, communication personnelle, 29 mai 2007). La reconnaissance apporte du plaisir à cet auteur, mais il souhaiterait recevoir plus, ce qui semble contredire l'hypothèse de Caillé. Cette réaction est peut-être en lien avec l'objet BDDP. En effet, ce donateur, qui ne fait pas partie de notre cohorte, a créé sa propre base de données. Il fait d'ailleurs de la publicité pour son site par l'intermédiaire d'une de ses contributions. Peut-être que s'il avait reçu cette rétroaction directement de la part d'un visiteur de son site, sa réaction aurait été différente. On peut lire, en effet sur sa page d'accueil : «Un grand merci à tous ceux qui prennent le temps de m'écrire pour me signaler des erreurs, des liens "morts"... *me remercier* :-))» (souligné par nous). Sur le même site, une autre information nous interpelle : «Tout ce qui n'est pas donné est perdu (Proverbe indien)». Dans la perspective de Caillé, on pourrait interpréter cela par *tout ce que nous ne donnons pas ne sera pas reconnu...*

Jean-Pierre n'entre pas dans cette logique de reconnaissance : «Non, pour moi il n'y a pas besoin de reconnaissance» (Jean-Pierre, l. 332). Mais n'est-ce pas normal dans la mesure où, comme nous l'avons déterminé, il emploie la BDDP dans une logique utilitariste ?

Benoît n'est pas favorable à une évaluation asymétrique des documents : «Il n'y a pas une direction ou une sorte de surveillance qui doit se faire» (Benoît, l. 197). Selon lui, l'évaluation doit venir des autres utilisateurs. Cela «doit passer par collègue-collègue. Il y a un cadre structurant qui est offert pour déposer, donc il y a l'outil qui est donné, mais c'est plus une relation collègue-collègue» (l. 195).

En désirant être évalué par ses pairs, Benoît souhaite un «jugement de beauté» (Dejours, 1995/2007, p. 60). Un tel jugement est «proféré surtout par la ligne horizontale, par les pairs, les collègues, les membres de l'équipe, ou les membres de la communauté d'appartenance» (Dejours, 1995/2007, cité par Alderson, 2004, p. 254). Il révèle la conformité d'un travail avec «les règles de l'art» d'une communauté d'appartenance (Dejours, 1995/2007, p. 60). Ainsi, Cindy souhaiterait un tel jugement pour savoir si son test sur les volcans correspond à ce qu'on peut attendre des élèves, si «les questions sont claires et *bien* tournées» (Cindy, l. 447, souligné par nous). Le jugement de beauté «confère à [l'individu] l'appartenance au collectif» (Dejours, 1995/2007, p. 60).

Le jugement de beauté permet également de se distinguer dans ce même collectif par la «spécificité, l'originalité voir le style du travail» (p. 61). Ainsi, Jennifer doit pouvoir se dire «ça c'est rigolo, c'est original» avant de déposer un document. Mais elle n'a pas la certitude

---

<sup>11</sup> « Chez les anciens Grecs, démesure, outrance dans le comportement, sentiment violent né de l'orgueil, et qui allait jusqu'au dépassement des limites. Il pouvait conduire à la faute majeure : l'offense envers les dieux » (Horvilleur, 2006).

de cette originalité, car elle est «seule juge, en fait» (Jennifer, l. 305). Le regard d'un pair lui permettrait de mieux se situer.

Cette recherche de spécificité et d'originalité est, selon nous, en rapport avec le champ du don. Un employé est payé pour effectuer une tâche. Son contrat n'indique pas, en principe, qu'il doive l'effectuer d'une manière à ce qu'il se distingue. Nous pensons, en accord avec l'hypothèse de Caillé, qu'il se «donne» dans son travail en vue de faire reconnaître sa valeur auprès de ses pairs. Il n'a pas de visée utilitariste étant donné que la hiérarchie n'est pas au fait *des règles de l'art*.

Le label proposé dans le cadre du questionnaire<sup>12</sup> tient plutôt du «jugement d'utilité». Ce dernier est «proféré essentiellement par autrui sur la ligne verticale des rapports de travail, c'est-à-dire par les supérieurs hiérarchiques et les subordonnés éventuellement par les clients et portant sur le caractère utile du travail accompli» (Dejours, 1995/2007, cité par Alderson, 2004, p. 253).

En cumulant les deux types de jugement, nous constatons que cinq sujets sur six souhaitent obtenir une évaluation externe des documents déposés, ce qui semble rendre caduque la promesse de l'institution de ne pas les évaluer. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

La définition d'un don hybride au service de la reconnaissance permet de reconsidérer une des prénotions que nous hésitions à catégoriser dans le premier chapitre : «Déposer un document en espérant que nos pairs et/ou la hiérarchie remarqueront notre excellent travail». Dans cette perspective, elle est non utilitariste car elle correspond à l'hypothèse de Caillé, c'est-à-dire donner pour que soit reconnue notre «immersion dans l'univers du don» (conférence, 17 janvier 2007).

Cela nous permet également de reconsidérer la démarche de Jacques que nous avons analysée comme utilitariste. Une de ses intentions était identique à une autre prénotation qui suscitait notre hésitation : «Déposer un document en espérant que l'exemple sera suivi, afin d'avoir plus de choix sur la base de données». Si Jacques agit dans son intérêt en espérant augmenter la possibilité «d'avoir des documents qui répondent à [ses] critères de recherche» (Jacques, l. 136), il agit également par intérêt pour autrui en indiquant qu'il dépose des documents afin que «d'autres aient la même satisfaction» (Jacques, l. 135). Notre confusion a été favorisée par l'origine professionnelle de Jacques marquant son discours avec des termes du monde marchand. Un événement ayant eu lieu au moment où nous terminions cette analyse conforte notre changement de point de vue : Jacques a déposé sept nouveaux documents sans y être contraint.

Nous proposons un troisième essai de modalisation des échanges prenant en compte ce nouveau développement de notre analyse (Figure 14).

---

<sup>12</sup> « Comment agiriez-vous si le Département demandait votre autorisation d'ajouter un label qualité à l'une de vos contributions ? »

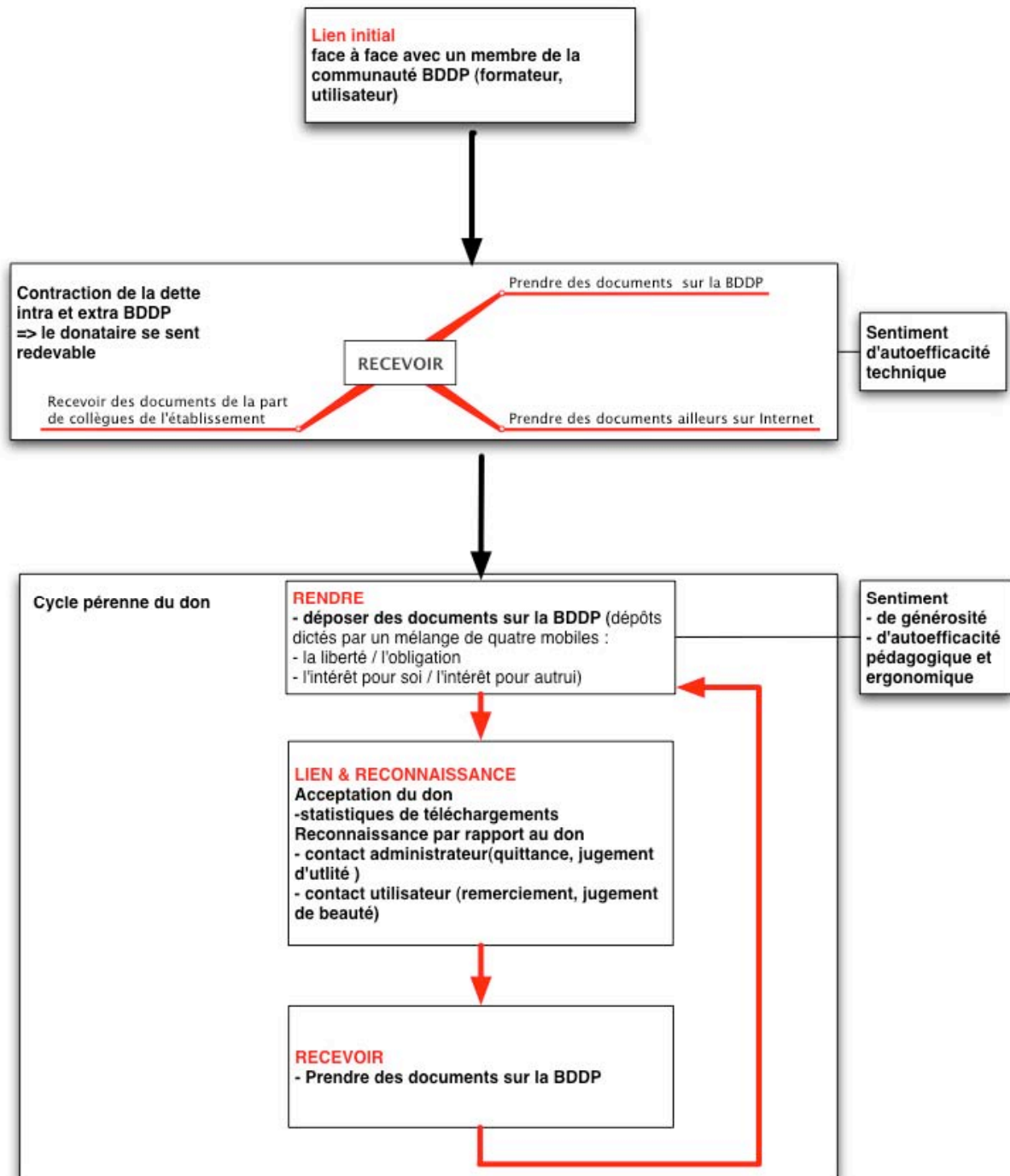


Figure 14 – Troisième essai de modélisation des échanges sur la BDDP

Notre analyse a montré que nous pouvions répondre par l'affirmative à la question de recherche : ce qui amène les auteurs à déposer sur la plate-forme d'échange a à voir avec des cycles de don. Essayons de répondre maintenant à notre seconde question : *comment opérationnaliser le paradigme du don dans le dispositif de la Base de Données de Documents Pédagogiques?*

## 5. Implications pratiques

Nous allons reprendre la logique de notre dernier essai de modélisation des échanges sur la BDDP pour présenter nos propositions de mise en pratique des résultats de notre analyse. Nous ferons exception à son ordonnance en exposant en dernier les pistes concernant l'amélioration de l'autoefficacité technique des utilisateurs.

### **Établir un lien préalable**

Les sujets de la cohorte ont majoritairement déposé des documents sur la BDDP après avoir eu un contact en face à face avec un membre de la communauté BDDP. Il faudrait donc favoriser l'établissement de ce lien afin d'amener d'autres auteurs à déposer.

Une piste consiste à établir un contact avec chaque futur enseignant en formation. Certains formateurs demandent déjà à leurs étudiants de déposer des documents dans le cadre d'une certification. Il s'agit d'un usage utilitariste de la base ne favorisant pas un emploi pérenne. On ne retrouve pas, en effet, les quatre dimensions qui feraient de cette démarche un don selon Caillé (2006a), à savoir la paire *obligation/liberté* et l'autre paire *intérêt pour soi/intérêt pour autrui*. On devrait inviter les étudiants à déposer leurs documents certificatifs sur la BDDP tout en leur laissant la possibilité de les transmettre à l'institution par une autre voie, comme le courrier électronique ou un CD. Nous proposons de présenter la base dans une perspective de don, à chaque étudiant ; lors d'un cours, par exemple. On devrait, à cette occasion, tenir un discours incluant les quatre mobiles du don. Voici une proposition :

Un enseignant qui débute a peu de matériel et la BDDP est un moyen pour l'aider à commencer son activité professionnelle ; il ne faut donc pas hésiter à s'en servir (*intérêt pour soi*). Prendre dans la base n'engage à rien, le retrait est anonyme et gratuit ; il faut se sentir libre de prendre des documents ; d'ailleurs plus on prendra, plus un tel service sera légitimé par l'institution (*liberté*). Un enseignant qui débute est amené à réaliser du matériel pédagogique sous la supervision d'experts. Pourquoi ne pas le déposer sur la BDDP ? S'il a produit de bons résultats avec les élèves, il pourra favoriser les apprentissages d'autres élèves ou soulager d'autres enseignants dans la préparation de leurs cours (*intérêt pour autrui*). En déposant à son tour un document, l'apprenti enseignant contribue au succès de la BDDP qui ne peut fonctionner sans la bonne volonté de chacun. On peut également contribuer à ce fonctionnement en écrivant un mot à l'auteur d'un document qu'on a utilisé pour le remercier (*obligation*).

Dans le but de créer un contact préalable avec les enseignants déjà en activité, il faut poursuivre les rencontres annuelles et mener une réflexion sur leur organisation afin qu'elles attirent suffisamment de participants. Nous avons précédemment relevé qu'il fallait choisir un lieu centralisé ainsi qu'une date ne correspondant pas à une période chargée. Une piste serait de lier ces rencontres à un autre événement, comme un forum didactique. Il faudrait également étudier la possibilité de libérer les étudiants de la HEP de leurs cours lors de ces événements afin de pouvoir les inviter.

### **Favoriser l'esprit du don**

Un auteur peut hésiter à déposer un document sur la BDDP de peur d'être considéré comme prétentieux. Nous l'avons vu avec Jeanne qui préfère diluer ses dépôts dans le temps plutôt que de tout mettre en ligne d'un coup (Jeanne, l. 363). Pour éviter cette crainte, il faut que la

démarche soit perçue comme un service que l'on rend aux autres, comme un don, et non comme un outil permettant sa promotion personnelle.

Un bon moyen de se sentir donateur est de *répondre* à une demande de don. Il faudrait mettre en place *un forum* sur lequel les utilisateurs pourraient faire des demandes de matériel. Nous avons demandé, lors de la 3<sup>e</sup> rencontre, si un tel dispositif encouragerait à faire des dépôts. 25 personnes sur 31 ont répondu par l'affirmative. D'autre part, 29 personnes sur 31 utiliseraient ce forum pour faire des demandes. Un tel forum existe actuellement, mais il est peu intuitif et son accès n'est pas direct. Ce qui explique peut-être qu'aucun sujet de la cohorte n'en avait connaissance. Pour remédier à cela, il faudrait corriger son interface et afficher les demandes les plus récentes sur la page d'accueil. On devrait, en outre, y retrouver les catégories correspondant aux degrés et aux didactiques. L'utilisateur devrait pouvoir paramétrer cette page d'accueil de façon à choisir quelles catégories doivent s'afficher quand il se connecte.

Pour qu'un dépôt soit perçu comme oblatif, il faut également, selon nous, utiliser le langage du don dans l'interface de la plateforme. Nous présentons ci-dessous quelques propositions qu'il conviendrait de soumettre à un expert, conscient que nous sommes de nos limites en matière d'ergonomie.

Sur la page d'accueil (Figure 15), nous proposons de remplacer le titre du lien *Contribuer* par le terme *Donner*, et le titre du lien *Les dernières contributions* par *Les derniers dons*. Afin de favoriser la notion de plaisir (*kama*), le logo devrait être agrandi et modifié de manière à représenter un bonhomme souriant. Le lien *Donner* pourrait être accompagné d'une version réduite du logo modifié de manière à ce qu'il représente un bonhomme tenant un cadeau. Un logo spécifique à chaque lien pourrait ainsi être ajouté.



Figure 15 – Page d'accueil de la BDDP

L'auteur qui a cliqué sur le lien *Contribuer* aboutit pour l'instant à une page où il doit s'identifier (Figure 16). Cette page est peu accueillante avec du texte écrit en rouge et un langage technique. Il faudrait la rendre plus agréable en modifiant la couleur et la teneur du texte qui devrait être perçu comme un remerciement de l'intention de déposer.

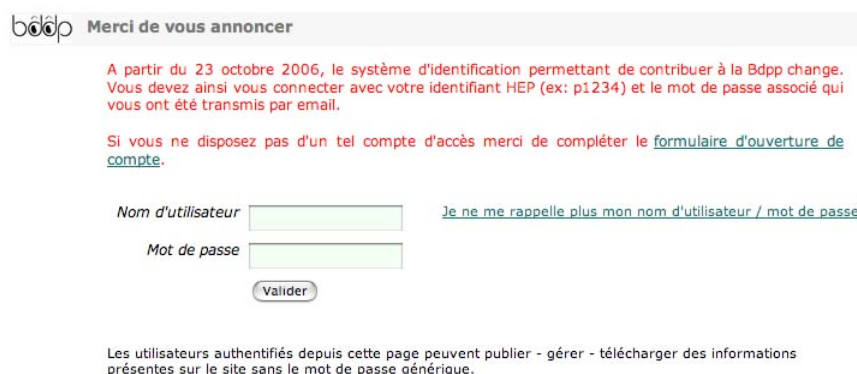


Figure 16 – Page d'identification de la BDDP

## Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don

Après un dépôt, une note de remerciement s'affiche, noyée au milieu d'une quantité d'informations (Figure 17). Il faudrait qu'elle soit bien plus visible. Elle devrait inclure le prénom du donateur afin de personnaliser l'acceptation du don et faire référence aux utilisateurs de la base («Merci Christian pour votre don, les utilisateurs de la base vous sont reconnaissants»). Ces derniers pourraient être représentés par des logos BDDP qui applaudissent.

The screenshot shows a web interface for BDDP. At the top, there are navigation links: "Page d'accueil", "Bonjour, Christian Fantoli !", and "Clôre ma session". Below this is a confirmation message: "Nous vous remercions de votre contribution." followed by a search bar and links: "Chercher", "A valider", "En attente", "Contribuer", "Modifier", and "Supprimer". The main content area lists document details: "Contenu: Document pédagogique", "Titre: sadfs", "Identité: 2088", "Fichiers joints: 2088.1\_codes.mmap" (with a note "10 Mo maximum par fichier"), "Description: sdf", "Date de publication: 25.07.2007", "Auteur(s): Christian Fantoli", "Statut (?): Modifiable", "Accès (?): Public", "Type de logiciel: Acrobat Reader 7", "Destinataire(s): Premier cycle primaire 7-9 ans", "Thématique(s): Education aux médias", "Média intégré au document (son, image, vidéo): Non", "Etat: Non validé", and "Dernier validateur".

Figure 17 – Affichage de la BDDP après un dépôt

Pour surmonter la modestie des utilisateurs de la base, on peut également présenter un dépôt de leur part comme un contre-don. La base de données belge *www.enseignons.be* affiche un message de cette teneur (Figure 18).

The screenshot shows a message with a warning icon: "Ce site est basé sur le partage. Pour remercier l'auteur de ce document, merci de bien vouloir :". Below this are two bullet points: "Commenter ce document" and "Envoyer un document".

Figure 18 – Site *enseignons.be*, message après téléchargement (download)

Ce site propose également, comme contre-don, de commenter le document qui a été téléchargé. Nous y reviendrons.

## Favoriser la confiance

Dejours (1995/2007) indique que pour rendre visible son travail, il faut qu'il y ait une «[relation] de confiance entre celui qui montre et ceux qui observent» (p. 57). Favoriser un climat oblatif en mettant en œuvre les mesures que nous venons de proposer y participe. Voyons d'autres démarches qui peuvent les compléter.

Nous recommandons de donner la possibilité aux auteurs d'utiliser un pseudonyme afin qu'ils se sentent moins exposés. Le développement de liens entre utilisateurs serait toujours possible grâce à un système de courrier interne.

On peut, enfin, augmenter la confiance de l'auteur en lui proposant à titre individuel une évaluation institutionnelle de son document avant qu'il soit mis en ligne. Un tel jugement

peut, en effet, être préféré au jugement direct du groupe. Comme l'indique Jacques, on peut facilement «enlever des éléments de considération à quelqu'un qui dépose quelque chose de négatif» (Jacques, l. 269). Selon lui, un dépôt est une prise de risque car il peut plus facilement diminuer l'estime des autres que l'augmenter (Jacques, l. 261). Le dépouillement du questionnaire de la 3<sup>e</sup> rencontre révèle que 7 personnes sur 20 souhaitent obtenir une telle rétroaction avant un dépôt. À notre avis, cela confirme qu'actuellement des enseignants n'osent pas déposer leurs documents, probablement par modestie ou par crainte d'un jugement négatif de la communauté. Ce dispositif devrait permettre de surmonter cette résistance. Concrètement, le donataire indiquerait sur le formulaire de mise en ligne que le document ne doit pas être publié avant que le feedback soit transmis. Après avoir reçu la rétroaction, l'auteur devrait avoir la possibilité de soumettre à nouveau son document, s'il lui apporte des remédiations ; la décision de publier ou non son document devrait également lui revenir. Selon nous, l'institution doit accepter qu'un document qu'elle a évalué soit mis en ligne sans que l'auteur ne tienne forcément compte des propositions de régulation. Ceci au nom de l'équité vis-à-vis des auteurs mettant leurs documents en ligne sans qu'ils soient évalués. Cette neutralité est nécessaire pour maintenir la confiance dans le dispositif.

Dans une autre perspective, l'évaluation externe n'est-elle pas une forme de reconnaissance du travail réalisé ?

### **Favoriser la reconnaissance**

Caillé (conférence, 17 janvier 2007) émet l'hypothèse que la capacité des sujets sociaux à donner est l'indicateur de leur *valeur*. Quatre des sujets interviewés ont exprimé le besoin d'une rétroaction en ce qui concerne leurs documents déposés (Jeanne, l. 451 ; Jacques, l. 528 ; Cindy, l. 447 ; Jennifer, l. 296). Ceci peut indiquer, selon nous, que les dons ne sont pas suffisamment reconnus. Jacques confirme cela en indiquant qu'il souhaiterait recevoir des «critiques positives» (Jacques, l. 528) ; Jennifer le confirme également en relevant qu'un retour «c'est comme une reconnaissance d'un travail qu'on fournit» (Jennifer, l. 450). Il s'agit donc d'intégrer dans notre dispositif un système permettant de reconnaître et communiquer cette *valeur* au donateur.

Il faut pour cela mettre en place des *arènes de jugements*. Mais nous sommes confronté à un paradoxe : comment la promesse de non-jugement de la qualité des documents peut-elle cohabiter avec une demande de reconnaissance passant par un jugement de la qualité ? «Le don [n'obéissant] à aucune contrainte (ce qui ne signifie pas absence d'obligation), ni autoritaire, ni légale» (Godbout, 1992/2000, p. 141), nous proposons de rendre ces jugements *facultatifs*.

L'idée de label devrait être abandonnée. Comme l'indique Benoît, cela créerait «une forme d'élitisme [...] une forme de concurrence pas forcément saine» (Benoît, l. 190).

Nous pensons, comme Jennifer, qu'il «faudrait avoir [...] deux styles de retour. Un retour [...] plus institutionnel [...] et un retour des utilisateurs, plus libre en fait» (Jennifer, l. 328).

### **Jugement d'utilité**

La proposition d'évaluation institutionnelle, que nous avons déjà abordée dans ce chapitre, est «proférée sur la ligne verticale des rapports de travail» (Dejours, 1995/2007, cité par Alderson, 2004, p. 253). Il s'agit, autrement dit, d'un jugement d'utilité. Ce dernier devrait prendre deux formes distinctes. L'institution devrait proposer une évaluation *ergonomique* du

document déposé. Le questionnaire de la 3<sup>e</sup> rencontre indique que 26 personnes sur 31 souhaitent un tel jugement. L'institution pourrait également proposer une évaluation *didactique*. 23 personnes sur 31 y seraient favorables. Cela fait moins que pour l'évaluation ergonomique, mais représente une large majorité. L'auteur devrait pouvoir faire la demande d'évaluation en remplissant le formulaire de mise en ligne.

La mise en place d'un tel service serait simple pour l'évaluation ergonomique. Les mêmes critères s'appliquant à toutes les didactiques, une seule personne pourrait s'en occuper. Par contre, l'évaluation didactique demande l'intervention de spécialistes, chaque discipline nécessitant des compétences y relatives. Cette démarche correspondant aux objectifs de formation continue de la HEP, cela ne devrait pas être insurmontable.

## **Jugement de beauté**

Comme Cindy, nous pensons qu'«il faudrait que les gens puissent directement faire un commentaire sous [les] documents» (Cindy, l. 663). Jeanne, qui a également déposé des documents sur une base de données française permettant les commentaires<sup>13</sup>, confirme l'effet positif : «Je trouve que ça stimule tellement. Enfin pour mon compte, ça, c'est le genre de choses qui... Enfin, elles décrochent la lune, quoi» (Jeanne, l. 272). Le questionnaire de la 3<sup>e</sup> rencontre indique qu'une telle possibilité encouragerait 20 personnes sur 31 à déposer un document.

Afin de favoriser la confiance de l'auteur d'un document, il faudrait donner à ce dernier la possibilité de choisir s'il veut ou non que des commentaires soient déposés sous sa contribution. Il s'agirait d'un réglage à effectuer dans le profil utilisateur. Le questionnaire de la 3<sup>e</sup> rencontre indique que 2 personnes sur 31 renonceraient à déposer si les commentaires étaient imposés, ce qui nous conforte dans notre proposition. Une question se pose cependant, que nous n'avons pas réussi à trancher : n'y aurait-il pas une stigmatisation de la personne qui ne souhaiterait pas recevoir de commentaire ?

Un auteur devrait également pouvoir éditer le commentaire des autres, voire les effacer, comme cela se fait dans la pratique des blogues (Figure 19). Il devrait également recevoir par courriel une notification indiquant qu'un nouveau commentaire a été déposé sous sa contribution. Ce dernier devrait contenir un lien dirigeant l'auteur directement vers le dépôt en question.

### **7. Le lundi 23 juillet 2007 à 16:11, par Lucho**

Juste un commentaire, maître, sur votre absence de spoiler.  
Pour moi, (et sans doute pour d'autres) qui attendait un retour (sous qqe forme que ce soit) de ce cher Albus, la dernière phrase de votre 5<sup>ème</sup> paragraphe en est déjà un.

Lucho

*J'ai bien pesé chacun de mes mots. Ne leur faites pas dire ce qu'ils ne disent pas.*

*Eolas*

**Figure 19 – Commentaire d'un blogue avec annotation par l'auteur du billet**

<sup>13</sup> [www.cartables.net/banque/](http://www.cartables.net/banque/)

## Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don

Afin de favoriser l'autorégulation, on ne devrait pas pouvoir déposer un commentaire anonymement.

Pour augmenter la confiance des auteurs, nous proposons d'afficher la *promesse* suivante sur la page d'accueil, et, bien entendu, de la tenir :

La HEP-VD met cette base de données à disposition des enseignantes et enseignants vaudois pour favoriser l'échange de documents pédagogiques. La propriété et donc la responsabilité des contenus reviennent à celles et ceux qui y contribuent.

Les dépôts étant effectués par des professionnels de l'éducation, nous ne pratiquons pas d'évaluation qualité avant la mise en ligne. Nous proposons néanmoins une rétroaction ergonomique et/ou pédagogique aux auteurs qui le désirent. Dans ce cas, l'évaluation sera transmise à l'auteur et à lui seul, sans engagement de ce dernier.

Selon les paramétrages choisis par l'auteur, les utilisateurs ont la possibilité de déposer des commentaires sous ses contributions afin de le remercier ou de lui offrir une rétroaction.

Dejours (1995/2007) indique que la *promesse* «dans le monde du travail et des relations intersubjectives à l'intérieur du collectif [...] concerne l'équité des jugements prononcés par autrui sur la conduite [du travailleur]» (p. 59). Nous proposons, dans cette perspective, de mettre à disposition des auteurs les critères détaillés qui seront utilisés pour l'évaluation institutionnelle de leur travail. Il s'agira de les définir.

Une autre mesure permettant de favoriser la reconnaissance est de remercier et féliciter chaque mois les auteurs des dix dépôts qui ont été les plus téléchargés. Nous avons déjà tenté l'expérience en novembre 2005. Nous avons contacté les auteurs des 20 téléchargements les plus nombreux. Dans la semaine qui suivait, quatre d'entre eux effectuaient 11 nouveaux dépôts.

Godbout (1992/2000) indique que «les choses prennent des valeurs différentes selon leur capacité d'exprimer, de véhiculer, de nourrir les liens sociaux». Citant la monnaie archaïque, il relève que «sa valeur variait en fonction du nombre de ses détenteurs et de leur prestige» (p. 245). Faudrait-il afficher le nombre de téléchargements des dépôts pour, ainsi, différencier leur valeur ? La pratique du «top n» est courante sur les bases de données, elle pousse les utilisateurs à télécharger les éléments ayant eu le plus de succès. Sur la BDDP, les auteurs bénéficient de cette information en ce qui concerne leurs propres dépôts (Figure 20). Cela est un élément de reconnaissance de leur valeur de donateur. Mais rendre publique cette donnée favoriserait la comparaison et la compétition, ce qui ne nous semble pas souhaitable dans notre perspective non utilitariste.

[Page d'accueil](#) - [Bonjour, Christian Fantoli !](#) - [Clôre ma session](#)



Statistiques de téléchargements

[Retour](#)

No	Titre	Date	Aper.	Télé.	Total
1.	<a href="#">Evaluation objective en lecture</a>	24-11-04	460	213	<b>673</b>
2.	<a href="#">Compétences de fin de CYP2</a>	24-11-04	443	208	<b>651</b>
3.	<a href="#">Français - difficultés orthographiques</a>	01-08-00	340	253	<b>593</b>
4.	<a href="#">Français ateliers 1</a>	29-11-04	585	6	<b>591</b>
5.	<a href="#">Evaluation de math CYP 1/2 module 3</a>	03-05-05	370	198	<b>568</b>

**Figure 20 – Statistiques de téléchargement des dépôts d'un auteur**

## **Favoriser le lien**

L'analyse des résultats de notre recherche a montré que le lien était catalyseur de dépôts pour une majorité des sujets. Il existe actuellement des éléments permettant de favoriser les liens au sein de la communauté BDDP, comme l'adresse électronique de l'auteur que l'on peut trouver sur chaque dépôt, le courriel de remerciement envoyé par les administrateurs de la BDDP après un dépôt ou la rencontre annuelle de la BDDP. Les mesures actuelles nous semblent cependant insuffisantes, il faudrait en développer d'autres.

## **Lien entre utilisateurs et administrateurs de la BDDP**

Actuellement, un auteur reçoit un courriel de remerciement quand le document qu'il a déposé a été mis en ligne. Ceci se fait dans un délai de 5 jours ouvrables. Voici le type de message qui lui est envoyé :

Bonjour,

Vous avez contribué à enrichir la base de données de documents pédagogiques de la HEP et nous vous en remercions.

Vos documents viennent d'être mis en ligne. Vous avez la possibilité de les modifier à tout moment. Le cas échéant, ils devront à nouveau passer par une phase de validation.

Pour connaître les statistiques d'utilisation de vos documents : cliquer sur "Mes contributions (statistiques)". Note : une contribution qui n'a pas encore été téléchargée n'apparaît pas dans le tableau.

En réitérant nos remerciements et en nous réjouissant de mettre en ligne vos prochains documents, nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Pour l'équipe de mise en ligne :

Christian Fantoli

Haute Ecole Pédagogique Vaudoise

Unité d'enseignement et de recherche médias et TICE

Bains 21 CP

CH - 1007 Lausanne VD

Il faudrait adapter ce message de manière à ce qu'il véhicule l'esprit du don, comme nous l'avons proposé pour l'interface du site. Il faudrait également l'adapter aux innovations que nous allons proposer plus bas.

Godbout (1992/2000) émet l'hypothèse que la sphère de l'Etat ne peut pas être considérée comme un système de don et peut avoir «et a souvent des effets négatifs sur le don» (p. 76). Godbout repose son hypothèse sur l'analyse de collaborations entre l'État et des organismes fondés sur le don qui ont entraîné la brisure de réseaux de dons. Afin d'éviter de trop identifier la BDDP à l'État, nous proposons de supprimer de la signature les références à l'institution. Cette même précaution devrait être prise au niveau de l'interface du site de la BDDP.

Godbout ajoute comme argument que, dans le système étatique, le lien entre le donateur et le receveur est rompu par les intermédiaires. Or, le délai de cinq jours pour la mise en ligne nous semble participer de cette rupture. Nous proposons de modifier la procédure et d'instaurer une mise en ligne immédiate et automatique des dépôts. Une indication «en cours d'optimisation» devrait alors figurer sur le descriptif du document. Le terme *optimisation* nous semble

préférable à celui de *validation*, en usage actuellement et qui a une connotation de contrôle en contradiction avec la *promesse* de la BDDP. Un message de remerciement automatique mais personnalisé (prénom, nom, titre de la contribution) devrait être envoyé à l'auteur indiquant le délai de traitement (création du PDF, compactage du document). Ce travail effectué, un message plus personnalisé devrait être envoyé, informant l'auteur et l'encourageant à refaire un dépôt.

Lors de l'entretien, Benoît a réalisé que la BDDP n'était pas gérée par un robot, mais qu'il y avait quelqu'un «derrière son bureau qui [attendait] de l'aide de [la part des utilisateurs]» (Benoît, l. 466). Un lien s'était établi lors de cette rencontre, et, réalisant que l'administrateur avait *besoin de lui*, Benoît s'était dit «on va lui faire plaisir» (l. 467). Il faut généraliser ce *climat de don* en informant les enseignants que l'équipe BDDP a besoin de leur aide et trouver des ambassadeurs dans les collègues. On devrait demander aux répondants pour la formation continue en établissement (RFCE) de promouvoir la BDDP. Il faudrait développer un lien avec eux en les rencontrant et en leur envoyant des courriers personnalisés. On pourrait se mettre à leur disposition pour tenir un atelier d'apprentissage de la BDDP et/ou de mise en ligne dans l'établissement.

Il faudrait également faire appel aux responsables informatiques afin qu'ils accompagnent techniquement les enseignants. On pourrait mettre à leur disposition du matériel facilitant cette démarche (modes d'emploi, affichettes).

On pourrait également encourager l'entraide à l'intérieur de l'établissement en sollicitant, par voie d'affichette par exemple, l'appui des enseignants, à l'aise techniquement, afin qu'ils aident leurs collègues.

Il faudrait effectuer ces trois démarches en parallèle pour qu'elles aient un plus grand impact.

Il serait judicieux d'établir un lien particulier avec les établissements n'ayant pas d'auteur sur la BDDP en allant rencontrer leurs RFCE et responsables informatiques.

Jacques indique qu'il «faudrait avoir un petit rappel systématique» listant les documents qui ont été déposés et demandant s'il y a des modifications ou de nouveaux documents susceptibles d'être mis en ligne (Jacques, l. 436). Benoît pense qu'il déposerait plus de documents «si on [le lui] rappelait de temps en temps» (Benoît, l. 609). Le dépouillement du questionnaire de la troisième rencontre BDDP indique que 14 auteurs sur 28 seraient encouragés à redéposer un document s'ils étaient contactés six mois après ne pas avoir redéposé. Mais cela freinerait 8 personnes sur 28. Il faudrait donc que l'auteur puisse choisir d'être contacté ou non en l'indiquant dans son profil utilisateur.

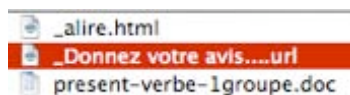
La mise en place d'une lettre de diffusion informant sur les nouveaux documents, les statistiques générales, les nouveautés techniques et, bien entendu, faisant appel aux dons permettrait d'entretenir le lien entre équipe BDDP et utilisateurs.

Nous proposons, enfin, de prendre contact avec les futurs retraités afin de les encourager à transmettre sur la BDDP le matériel qu'ils ont développé. Il s'agirait de présenter cela comme un héritage visant particulièrement les enseignants débutant dans le métier. Godbout (1992/2000) indique que l'héritage est un système de don spécifique dans la mesure où il y a transmission, mais pas de retour à la source. En effet, l'enseignant à la retraite ne va plus, en principe, prendre de documents sur la BDDP puisqu'il n'en a plus le besoin. Pour notre part,

nous pensons que le contre-don peut tout de même se manifester sous la forme d'un remerciement des utilisateurs *via* un courriel ou un commentaire.

## Lien entre utilisateurs

Actuellement, un donataire peut faire un contre-don directement au donateur en utilisant le courrier électronique. Nous n'avons pas rencontré cette pratique lors de nos entretiens. Une des raisons peut être le problème des courriels non sollicités qui touche de plus en plus de possesseurs d'adresses électroniques. Jeanne indique que «comme c'est dit, ça n'incite pas à écrire» (Jeanne, l. 583). Elle n'a jamais remercié un auteur par courriel parce que «ça fait trop, vraiment, comme si on envoyait une lettre» (l. 590). Il apparaît ainsi que l'emploi du courrier électronique pour faire un contre-don est une incursion dans la vie privée de l'auteur. Cela confirme la nécessité de mettre en place une atmosphère de don dans la BDDP *via* son interface et les communications avec les utilisateurs. Il faut inciter ces derniers à remercier les donateurs de manière à ce qu'ils se sentent *légitimes* de le faire. Ainsi, quand on télécharge un document sur le site *cartable.net*, on retrouve sur le bureau électronique, dans un dossier contenant le document téléchargé, un fichier «Donnez votre avis» (Figure 21) qui nous dirige vers un formulaire permettant de transmettre un commentaire à l'auteur (Figure 22).



**Figure 21 – Document «Donnez votre avis» apparaissant sur le bureau de l'ordinateur après un téléchargement sur *cartable.net* (download)**

A screenshot of a comment form. The text reads: 'Souhaitez-vous laisser un commentaire à l'auteur ? Le propriétaire du fichier sera informé de votre adresse email et pourra ainsi vous répondre si besoin.' Below the text is a large empty text input field. At the bottom center is a yellow button with a hand icon and the word 'VALIDER' in red.

**Figure 22 – Formulaire permettant de transmettre un commentaire à l'auteur**

Nous trouvons que cette démarche complète bien celle consistant à afficher un message à la fin du téléchargement d'un document, comme le pratique le site *enseignons.be* (Figure 18). D'autre part, il est commode pour un utilisateur de cliquer sur un fichier de son disque dur se trouvant à proximité de celui qu'il veut commenter. Cela évite de devoir faire une recherche dans la base de données. Nous proposons d'adapter ceci au système de commentaires que nous avons déjà présenté.

Une messagerie instantanée, où les personnes connectées pourraient communiquer entre elles, serait un autre outil au service du lien. Il faudrait alors qu'il y ait un inventaire de la population en ligne afin qu'un contact puisse s'établir. Des informations dynamiques sur la population utilisant la BDDP permettrait de développer le sentiment d'appartenance à un groupe et donnerait une indication sur la fréquentation de la base (Figure 23).

Nos membres ont posté un total de **6282** messages  
Nous avons **210** membres enregistrés  
L'utilisateur enregistré le plus récent est **Cyrille Mathieu**

---

Il y a en tout **12** utilisateurs en ligne :: 1 Enregistré, 0 Invisible et 11 Invités  
Le record du nombre d'utilisateurs en ligne est de **67** le Mar Juin 26, 2007  
Utilisateurs enregistrés : **Christian Fantoli**

### **Figure 23 – Informations sur la population utilisant un service en ligne**

Pour conclure, nous proposons d'ajouter une fonction *Recommander* permettant de faire connaître une contribution à autrui *via* un formulaire en ligne de courrier électronique.

Est-ce qu'à notre époque les enseignants vaudois sont suffisamment à l'aise avec l'outil informatique pour utiliser la BDDP sans difficulté ? Selon l'expérience de Cindy, il y a encore des enseignants qui découpent et collent une illustration de manière traditionnelle sur un document réalisé électroniquement (Cindy, l. 139). Jacques, qui est responsable de la formation informatique du personnel de son établissement, confirme en indiquant que ces derniers ont un niveau de connaissance dans ce domaine relativement faible (Jacques, l. 113). Afin d'amener des enseignants à utiliser la BDDP, il convient d'augmenter leur sentiment d'autoefficacité car, comme l'indiquent Carugati et Tomatsetto (2002), elle joue un rôle dans l'acceptation de l'innovation.

### **Augmenter le sentiment d'autoefficacité**

La formation est un moyen d'augmenter une perception positive de sa propre performance ; donnée par l'équipe BDDP, elle permet en outre d'entretenir le lien avec les utilisateurs.

### **Former**

Lors de la journée pédagogique annuelle, des ateliers sont mis en place pour permettre de découvrir la base et de mettre en ligne des documents. Il faut continuer. Comme nous l'avons indiqué précédemment, il faudrait mettre en place également des ateliers décentralisés en collaboration avec les RFCE. Il existe actuellement un atelier de même type proposé au catalogue de formation continue, il faut le maintenir. Il faudrait également proposer un accompagnement individuel aux auteurs ayant un certain nombre de documents à déposer. Nous pensons particulièrement aux enseignants entrant en retraite. Comme nous l'avons déjà proposé, il s'agit aussi de mettre à contribution les responsables informatiques et favoriser l'entraide entre enseignants.

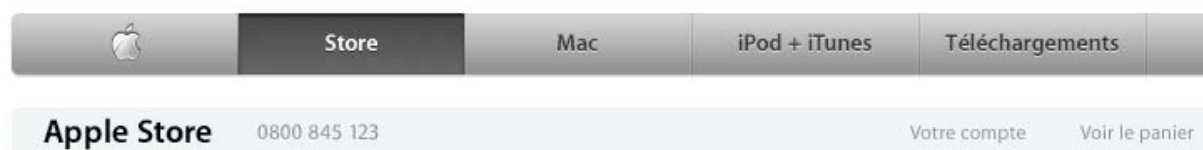
Des mesures d'accompagnement peuvent être directement intégrées dans l'interface de la BDDP. On peut mettre en place une aide contextuelle précise et détaillée pour toutes les fonctionnalités de la BDDP. Actuellement, il y a au bas de la page une adresse électronique permettant d'obtenir de l'aide. Il conviendrait de maintenir et simplifier ce dispositif en proposant un formulaire. Il faudrait également offrir une page recensant les questions les plus fréquentes.

On peut, en outre, augmenter l'autoefficacité de l'utilisateur en rendant le système plus simple.

## Simplifier

Actuellement, les auteurs n'ont pas à se soucier du compactage des documents ni de la création d'une version PDF quand ils font un dépôt, c'est l'équipe BDDP qui s'en occupe. Nous proposons d'ajouter à ces services un traitement des documents contenant du texte avec un correcteur orthographique et grammatical professionnel, ceci dans le but de protéger l'image de l'auteur. Dans cette même perspective, il faudrait mettre à disposition un correcteur en ligne pour le commentaire et le forum.

L'ergonomie de la BDDP devrait être expertisée par un professionnel afin d'être améliorée. Elle devrait, selon nous, être équipée avec un système à onglets (Figure 24).



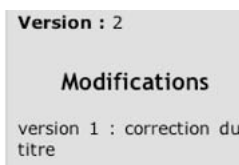
**Figure 24 – Interface avec système d'onglets sur apple.com**

Afin de pouvoir y accéder rapidement et simplement, il faudrait que l'utilisateur puisse retrouver toutes ses informations (profil, contributions, commentaires, messages, statistiques) au même endroit (Figure 25). Actuellement, les documents qui n'ont jamais été téléchargés ne figurent pas, il faudrait y remédier. Il en est de même pour les documents qui n'ont pas encore été optimisés. Ceux-ci devraient apparaître avec l'indication *en cours d'optimisation*.



**Figure 25 – Fenêtre regroupant les informations de l'utilisateur sur enseignons.be**

Il faudrait également que figure la date des dépôts et des éventuelles modifications. La cause de la modification devrait être mentionnée. On devrait d'ailleurs retrouver cette information sur la page décrivant la contribution afin que les utilisateurs puissent connaître l'évolution du document (Figure 26).

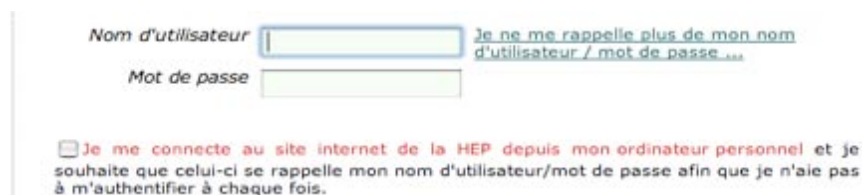


**Figure 26 – Historique des modifications d'un document sur enseignons.be**

L'auteur devrait pouvoir trier les documents selon différents critères (nombre d'aperçus, nombre de téléchargements, date de dépôt, date de modification). Un clic sur le nom du

document devrait permettre d'y accéder. Le même principe devrait s'appliquer pour les messages et les commentaires.

Les utilisateurs référencés reçoivent un identifiant et un mot de passe difficilement mémorisable. D'ailleurs, Jean-Pierre indique qu'il «perd plus de temps à rechercher le mot de passe» que d'aller chercher ce dont il a besoin ailleurs sur Internet (Jean-Pierre, l. 734). Pourquoi ne pas utiliser les mêmes informations que celles du serveur suisse de l'éducation, Educanet2, que chaque enseignant vaudois reçoit par courrier postal ? Il faudrait en tout cas donner la possibilité aux utilisateurs d'effectuer une connexion automatique depuis son ordinateur personnel (Figure 27).



The image shows a login interface. It has two input fields: 'Nom d'utilisateur' and 'Mot de passe'. To the right of the first field is a link: 'Je ne me rappelle plus de mon nom d'utilisateur / mot de passe...'. Below the fields is a checkbox with the text: 'Je me connecte au site internet de la HEP depuis mon ordinateur personnel et je souhaite que celui-ci se rappelle mon nom d'utilisateur/mot de passe afin que je n'aie pas à m'authentifier à chaque fois.'

**Figure 27 – Option de connexion automatique depuis un ordinateur personnel sur l'intranet de la HEP-VD**

Les utilisateurs ont la possibilité de télécharger un document protégé sans s'identifier en utilisant un mot de passe générique. Cette fonction a été créée afin que les personnes ne déposant pas de document n'aient pas à créer un compte pour y accéder. Ce mot de passe est renouvelé chaque année et transmis par courrier aux directions d'établissements. Il serait judicieux de le transmettre également *via* la page d'accueil sur laquelle tous les enseignants vaudois aboutissent quand ils se connectent à Educanet2 ; ceci afin que l'information ait plus de chance d'atteindre les utilisateurs. Chaque année l'équipe BDDP recueille, en effet, de nombreux appels téléphoniques d'enseignants n'ayant pas reçu l'information.

La création d'un mot de passe générique a été accompagnée de la disparition du lien *Ouvrir une session*. Ainsi, le seul moyen d'ouvrir une session est de cliquer sur le lien *Contribuer*. Le but est de limiter la création de compte aux auteurs. Or, il devient compliqué pour un auteur de consulter ses statistiques : en s'identifiant *via* le lien *Contribuer*, il se retrouve sur une page présentant un formulaire de dépôt. Il doit ensuite cliquer sur un lien pour revenir sur la page d'accueil, puis cliquer sur un nouveau lien qui est apparu après l'identification. Il faut, pour plus de cohérence, réhabiliter le lien *Ouvrir une session*.

Il faudrait que les utilisateurs référencés puissent s'abonner à un système d'alerte envoyant une notification par courrier électronique quand des contributions correspondant à certains critères (degré, didactique) sont mises en ligne. Il conviendrait que l'abonnement puisse s'appliquer également au forum de demande de matériel.

La présentation des contributions pourrait être améliorée en intégrant une vignette à côté du titre. Actuellement, pour avoir un aperçu du document, il faut cliquer sur un lien. Il devrait toujours être possible de consulter l'aperçu, qui a l'avantage d'être plus grand, en cliquant sur la vignette.

Quand un utilisateur veut écrire un courriel à un auteur, il risque de tomber sur une adresse électronique non valable, comme l'indique Cindy : «[des fois on a] une question sur un document, on peut cliquer sur le mail. Alors des fois, il est existant, pas existant, ça peut arriver, quoi» (Cindy, l. 526). L'auteur peut, en effet, avoir changé d'adresse et ne pas avoir

transmis la nouvelle. Une piste serait d'imposer une adresse officielle Educanet 2. Nous nous interrogeons cependant sur l'effet de ce type de contrainte dans une démarche oblatrice.

Faut-il, enfin, introduire un système d'annuaire dans la BDDP (Figure 28) ? À notre avis, cela compliquerait l'interface. Constatant que les standards ont tendance à s'orienter vers la logique de moteur de recherche (cf. Spotlight dans Mac OS X), nous proposons le statu quo. Il faudrait cependant revoir le système actuel qui ne permet pas de chercher des chaînes de moins de trois caractères, ni de rechercher des parties de mots sans taper des codes spécifiques. Autrement dit, il faudrait que le moteur reprenne une syntaxe de recherche identique à Google.



Figure 28 – Annuaire des sujets et catégories du site Google

## Clarifier

Les utilisateurs peuvent consulter *Les principes et fondements de la BDDP* (s.d.) qui se trouvent en lien sur la page d'accueil. Il conviendrait d'actualiser ce document avec le langage du don en intégrant les fonctionnalités qui seraient ajoutées. Il faudrait également y inclure les mentions légales (droits d'auteurs, droit à l'image, respect de la vie privée, comportement délictueux, etc.). Il faudrait, de plus, indiquer les précautions qui sont prises en ce qui concerne les risques de courriers indésirables et de virus. Le cas échéant, il conviendra de les renforcer.

Faut-il indiquer dans ce texte que la HEP-VD exerce un *droit de regard* sur les dépôts effectués en accès libre ? Nous pensons que les ajouts susmentionnés sont suffisants pour couvrir les différents cas de figure. Dans la négative, il est toujours possible d'avoir un contact avec l'auteur d'un dépôt qui pose problème.

## **6. Conclusion**

Cette recherche nous a permis de porter un éclairage particulier sur un outil que nous sommes en charge de faire évoluer. Il conviendrait de mettre à l'épreuve notre modèle auprès d'autres utilisateurs et d'autres bases afin de généraliser nos conclusions. Ces dernières vont toutefois avoir des implications immédiates dans le développement de la BDDP.

Nous avons demandé des ressources afin de constituer un groupe de travail chargé d'analyser les différentes propositions en vue de l'établissement d'un organigramme qui servira à la construction d'une nouvelle base de donnée. Il s'avère, en effet, moins coûteux de créer un nouvel outil que d'adapter l'existant. Nous avons d'ores et déjà obtenu que cet objet soit traité en priorité par le service informatique de la HEP. Une nouvelle base devrait ainsi voir le jour dans les deux années universitaires à venir.

Il serait intéressant de mener une recherche, par la suite, afin de mesurer les effets de ces améliorations sur le nombre de dépôts des enseignants.

## 7 Références bibliographiques

Alderson, M. (2004). La psychodynamique du travail : objet, considérations épistémologiques, concepts et prémisses théoriques [version électronique]. *Santé mentale au Québec*, 29, 243-260.

*Amélioration importante des dons sur jamendo*. (2006, 1<sup>er</sup> décembre). Consulté le 29 décembre 2006 dans <http://blog.jamendo.com/index.php/2006/12/01/amelioration-importante-des-dons-sur-jamendo/>

Article «association». *Antidote RX*, version 4 [logiciel]. (2006). Montréal : Druide informatique.

Article «potlatch». Encyclopédie en ligne, *Wikipedia*. (s.d.). Consulté le 30 août 2007 dans [http://fr.wikipedia.org/wiki/Potlatch\\_%28anthropologie%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Potlatch_%28anthropologie%29)

Authier, M., Lévy, P. (1992/1996). *Les arbres de connaissances* (2<sup>e</sup> éd. rev. et aug.). Paris : Découverte.

Bellier, S. (2002). *Ingénierie en formation d'adultes*. Paris : Carrières.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Editions de Minuit.

Caillé, A. (1989/2003). *Critique de la raison utilitaire* (2<sup>e</sup> éd. rev. et aug.). Paris : Découverte.

Caillé, A. (2006a) Le don entre science sociale et psychanalyse. L'héritage de Mauss jusqu'à Lacan. *Revue du MAUSS*, 27, 57-78.

Caillé, A. (2006b) Présentation. *Revue du MAUSS*, 27, 7-36.

Caillé, A. (2006c) Présentation. *Revue du MAUSS*, 28, 5-40.

Caillé, A. (2006d) Quel paradigme du don ? En clé d'intérêt ou en clé de don ? *Revue du MAUSS*, 27, 127-137.

Caillé, A. (2007). *Don et contre-don : un regard anthropologique sur l'essence du lien social*. Conférence non publiée à la Haute Ecole de la Santé La Source, Lausanne.

Carugati, F. & Tomasetto C. (2002). Le corps enseignant face aux technologies de l'information et de la communication: un défi incontournable. *Revue de Sciences de l'Education*, 28 (2), 305-324.

Chabal, M. (1996). Quand la réciprocité semble non réciproque, ou la réciprocité cachée. *Revue du MAUSS*, 28, 132-141.

*Commentaire de texte : Marcel Mauss, Sociologie et Anthropologie, 2<sup>ème</sup> partie*. (s.d.). Consulté le 28 août 2007 dans <http://www.oodoc.com/13500-commentaire-don.php>

*Conditions d'application de l'exonération temporaire des dons familiaux destinés à financer les entreprises*. (2006, 26 décembre). Consulté le 29 décembre sur <http://impot-service.blogspot.com/2006/12/conditions-dapplication-de-lexonration.html>

*Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don*

Dejours, C. (1995/2007). *Le facteur humain*. Paris : PUF.

*Dictionnaire historique de la langue française Le Robert*. (1992/2006). Paris : Le Robert.

DONNE LABRADOR (s.d.). Consulté le 29 décembre 2006 dans <http://chiens.marche.fr/annonce.php?id=221176&ville=4330>

*Dons de matériel informatique*. (2006, 22 novembre). Consulté le 29 décembre 2006 dans <http://forum.lesnumeriques.com/lesnumeriques/Autour-du-Numerique/Dons-materiel-informatique-sujet-439-1.htm>

Fantoli, C. (1997). *Les arbres de connaissances, une adaptation*. Manuscrit non publié, Etablissement secondaire de St-Prex.

Fantoli, C. (1998). *Le corps de connaissances*. Manuscrit non publié, Etablissement secondaire de St-Prex.

Fantoli, C. (2006a). *Évaluation des effets d'une formation d'adultes portant sur la réforme du système de communication d'un établissement scolaire*. Manuscrit non publié, Haute école pédagogique du canton de Vaud, Unité d'Enseignement et de Recherche Médias et TIC dans l'enseignement et la formation.

Fantoli, C. (2006b). *Ingénierie d'une journée pédagogique : passage d'un système de communication traditionnel à un système électronique dans un établissement scolaire*. Consulté le 6 juillet 2007 dans [http://www.hep.vd.ch/hep2/bddp/1987.1.ingenierie\\_d\\_une\\_journee\\_pedagogique.pdf](http://www.hep.vd.ch/hep2/bddp/1987.1.ingenierie_d_une_journee_pedagogique.pdf)

Fantoli, C. (2007). *Vers une communication électronique dans un établissement : enjeux et conditions*. Consulté le 6 juillet 2007 dans [http://www.educa.ch/dyn/bin/173329-173331-1-vers\\_une\\_communication\\_electronique\\_dans\\_un\\_etablissement.pdf](http://www.educa.ch/dyn/bin/173329-173331-1-vers_une_communication_electronique_dans_un_etablissement.pdf)

Fantoli, C. (s. d.). *Les principes et fondements de la BDDP*. Consulté le 3 juillet 2007 dans <http://www.hep.vd.ch/pub/ww/dyn/2618.html>

Fulpius, S. (2006, 17 décembre). Vous donnez aux bonnes œuvres ? Vous n'êtes que des égoïstes ! *Le Matin dimanche*, pp. 21-23.

Gather-Thurler, M. (2006-2007). *Coopération et leadership dans les établissements de formation* [Polycopié]. Université de Genève : centrale des photocopies.

Gordon, T. (1977) *Parents efficaces*. (J. Lalanne & J. Roy, trad.). St-Armand : Marabout.

Gordon, T. (2005). *Leaders efficaces*. (J. Lalanne & A.-M. Rouffaud, trad.). Montréal, QC : Les Editions de l'Homme. (Original publié en 1977)

Horvilleur, A. (2006, 24 janvier). *Le garde-mots : hubris*. Consulté le 17 juillet 2007 dans <http://blog.legardemots.fr/post/2006/01/24/505-hubris#c1035730>

Imbert, P. & Durand, M. (sous presse). *La formation des enseignants entre l'utilitarisme et Cycles de Don : Illustration en Éducation Physique*. *Revue de Sciences de l'Éducation*.

Godbout, J. (1992/2000). *L'esprit du don* (2<sup>e</sup> éd. rev. et augm.). Paris : La découverte.

*Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don*

Jolicoeur, N. (2006, 16 décembre). À qui faire des dons. Consulté le 29 décembre 2006 dans [http://www.blogue.canoe.com/2006/12/16/a\\_qui\\_faire\\_des\\_dons#comments](http://www.blogue.canoe.com/2006/12/16/a_qui_faire_des_dons#comments)

*Le SER et LCH se réjouissent des bons résultats de PISA 2003.* (2004, 7 décembre). Consulté le 3 juillet 2007 dans [http://www.le-ser.ch/ser/docu/com\\_pr\\_04\\_12\\_07\\_pisa2003.html](http://www.le-ser.ch/ser/docu/com_pr_04_12_07_pisa2003.html)

Lecomte, C. (2006, 14 décembre). Charité en Suisse : enquête chez les faiseurs de dons. *Le Temps*, pp. 1-3.

Linder, P. (2007). *Accompagnement d'entretiens compréhensifs*. Manuscrit non publié, Université de Genève, Section des sciences de l'éducation.

Matthey, V. (2007, 10 juin). Améliorons l'enseignement du français ! *Le Matin dimanche*, p. 26.

Mauss, M. (1923). Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. In M. Mauss, *Sociologie et anthropologie* (pp. 145-285). Paris : PUF. Consulté le 2 janvier 2006 dans [http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss\\_marcel/socio\\_et\\_anthropo/2\\_essai\\_sur\\_le\\_don/essai\\_sur\\_le\\_don.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.pdf)

Molinari, J-P. (s. d.). Actualité de Marcel Mauss. *Revue du MAUSS*. Consulté le 30 août 2007 dans <http://www.revuedumauss.com/fr/Pages/MMAUSS.html#Anchor-49575>

*Prêtre pour désenvoûtement.* (2005, 7 janvier). Consulté le 5 juillet 2007 sur <http://www.ciels.fr/forum/read.php4?id=10>

Ricoeur, P. (1991). *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.

Schurmans, M.-N. (2006). *Expliquer, interpréter, comprendre. Le paysage épistémologique des sciences sociales*. Genève: Carnets des sciences de l'éducation.

Titmuss, R. (1972). *The Gift Relationship. From Human Blood to Social Policy*. New York : Vintage Books.

Un aborigène assis sur 6 milliards de francs refuse de vendre sa terre. (2007, 16 juillet). *Le matin bleu*, p. 8.

## 8 Table des illustrations

Figure 1 – Un dépôt après téléchargement .....	7
Figure 2 – Dépôts annuels .....	8
Figure 3 – Dépôts annuels volontaires .....	8
Figure 4 – Les modes Aperçu et Télécharger.....	9
Figure 5 – Nombres de retraits durant les deux dernières années scolaires.....	9
Figure 6 – Arbre de connaissances.....	12
Figure 7 – Standard Open Learning Unit (SOL).....	12
Figure 8 – Les différents statuts d'un dépôt.....	13
Figure 9 – Prénotions sur les intentions des donateurs.....	14
Figure 10 – Investigation de la presse et d'Internet sur les intentions des donateurs .....	16
Figure 11 – Classification brahmanique des buts de l'homme .....	25
Figure 12 – Modélisation des échanges sur la BDDP.....	33
Figure 13 – Deuxième essai de Modélisation des échanges sur la BDDP .....	39
Figure 14 – Troisième essai de modélisation des échanges sur la BDDP.....	46
Figure 15 – Page d'accueil de la BDDP .....	48
Figure 16 – Page d'identification de la BDDP .....	48
Figure 17 – Affichage de la BDDP après un dépôt.....	49
Figure 18 – Site enseignons.be, message après téléchargement (download).....	49
Figure 19 – Commentaire d'un blogue avec annotation par l'auteur du billet.....	51
Figure 20 – Statistiques de téléchargement des dépôts d'un auteur .....	52
Figure 21 – Document «Donnez votre avis» apparaissant sur le bureau de l'ordinateur après un téléchargement sur cartable.net (download).....	55
Figure 22 – Formulaire permettant de transmettre un commentaire à l'auteur.....	55
Figure 23 – Informations sur la population utilisant un service en ligne.....	56
Figure 24 – Interface avec système d'onglets sur apple.com.....	57
Figure 25 – Fenêtre regroupant les informations de l'utilisateur sur enseignons.be .....	57

*Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don*

Figure 26 – *Historique des modifications d'un document sur enseignons.be* ..... 57

Figure 27 – *Option de connexion automatique depuis un ordinateur personnel sur l'intranet de la HEP-VD* ..... 58

Figure 28 – *Annuaire des sujets et catégories du site Google* ..... 59

## **9 Table des tableaux**

Tableau 1 – <i>Liens préalables au premier dépôt</i> .....	31
Tableau 2 – <i>Classification brahmanique des intentions des sujets</i> .....	35
Tableau 3 – <i>Récapitulatif des dépôts</i> .....	36
Tableau 4 – <i>Comparaison de la moyenne annuelle des dépôts 2003-2006 et des dépôts effectués pendant les deux mois suivant les entretiens</i> .....	37

## **10. Annexes**

## Annexe I, extrait du corpus d'entretiens avec notre repérage initial

629 **Jeanne** : il faut que je réfléchisse... [Rires] mais, me faire connaître la BDDP. Et puis d'être  
630 toujours souriant, avenant quand on se croise, quoi ! M'avoir stimulée pour le site. Ça aussi. Tu as  
631 mis dans le livre d'or, non, c'est tout des petites choses, tu diras que ce n'est pas grand-chose pour  
632 toi, mais, tu es reconnue, quelque part. Pas remarquée, ni mise en avant, mais reconnue dans ce  
633 qu'on fait.]

634 **Christian** : l'impression qu'on a fait des efforts, qu'on a...

635 **Jeanne** : j'espère pas...

636 **Christian** : oui, le terme n'est pas... bien choisi. Mais je suis en train de réfléchir, et je me dis: «  
637 tiens, efforts contre efforts».

638 **Jeanne** : non, il m'a semblé que c'était spontané. Pas comme si je pensais que c'est ton travail,  
639 alors bon tu me réponds parce que c'est comme ça. C'est dans ton cahier des charges, tu dois  
640 faire... Mais moi je crois pas. Je ne vois pas ça comme ça.]

641 **Christian** : heu, non je veux dire, heu, est-ce que tu te dis : « tiens, il dépense d'énergie pour  
642 moi, et moi aussi j'ai envie quelque part, d'investir un peu d'énergie, puisqu'il se donne de la peine  
643 de... » Est-ce que ça peut être un petit peu de ça ?

644 **Jeanne** : moi je ne peux pas dire pour moi, je dis, mais maintenant vous faites ce site, quoi, eh  
645 bien il faut quand même qu'il y ait du monde qui joue le jeu. Qui vous soutienne.]

646 **Christian** : comment est-ce que tu agirais si le dépôt devenait anonyme ?

647 **Jeanne** : bon, eh bien ça ne fait rien, ce n'est pas...

648 **Christian** : est-ce que pour toi ça a de l'importance que tes collègues sachent que tu es l'auteur  
649 d'un dépôt ?

650 **Jeanne** : c'est pas super important, c'est bien, comme je le disais avant, quand on se retrouve  
651 quelque part et que tout à coup on dit son nom et que quelqu'un dira : « ah, c'est vous qui mettez  
652 ce... ». À l'expo, là, il y avait une personne qui avait dit : « ah, mais si je vois Jeanne N., je vais  
653 regarder ». Alors ça, ça [rires].

654 **Christian** : avec cette personne tu es prête à discuter ?

655 **Jeanne** : oui, oui. Et tu te dis : « eh bien tiens, il ne faut pas que je les déçoive ! ». Il faut que je  
656 fasse quelque chose. Parce que si quelqu'un va regarder sous mon nom, cette preuve qu'il a déjà  
657 regardé plusieurs fois, et puis il s'attend à quelque chose. Alors, il faut... Oui, pour moi j'essaye...  
658 Comme je dis, je relis... Bon de temps en temps il y a une fiche toute simple, mais elle va tout  
659 aussi bien que les autres, mais... moi j'ai un peu l'esprit pour trouver la combine qui est  
660 autrement, qui est à...

661 **Christian** : d'accord, donc rester à la hauteur.

662 **Jeanne** : oui, mais, encore une fois, entre guillemets... C'est... Pas décevoir, voilà ! J'aimerais  
663 mieux dire : « pas décevoir ! ».

664 **Christian** : et si, tu pouvais choisir, qu'il y ait le nom de la personne ou pas. Toi tu serais plutôt  
665 pour garder le nom, ou plutôt pour un retrait anonyme ?

666 **Jeanne** : et bien je vais répondre comme tout le long de l'interview, en fait que si tout le monde  
667 était anonyme que je serais d'accord, mais c'est seulement un ou deux, moi qui choisis de mettre,  
668 c'est un peu prétentieux je trouve.

Christian Fantoli 7.3.07 22:27

**Commentaire**: [Présence de liens, déséquilibres dans le don qui favorise le lien ?]

Christian Fantoli 13.9.07 14:55

**Commentaire**: [Il n'y a pas obligation lié à un cahier des charges, il s'agit bien d'un don librement consenti. Donc qu'il y a plus de valeur aux yeux de Jeanne.]

Christian Fantoli 7.3.07 22:29

**Commentaire**: [mon argument est utilitariste, échange de bons procédés contre d'autres bons procédés]

Christian Fantoli 13.9.07 14:55

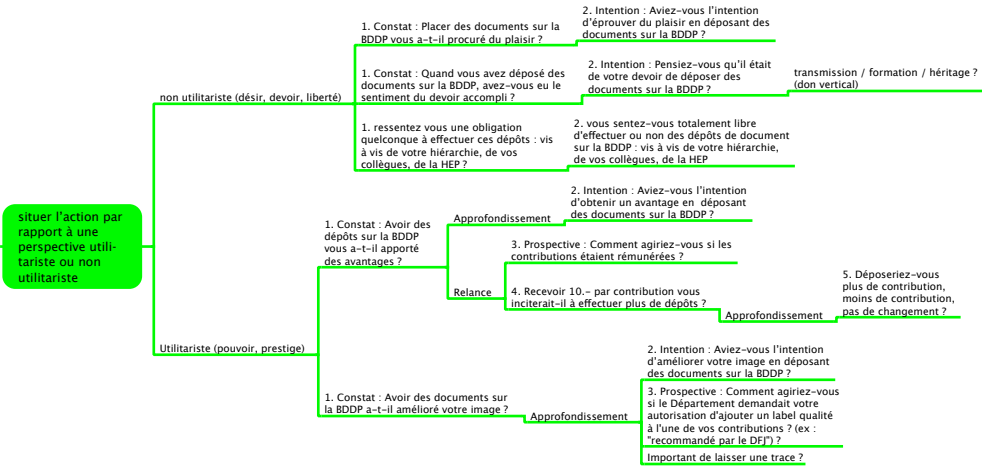
**Commentaire**: [Jeanne est visiblement mal à l'aise avec mes propos utilitaristes, elle dévie sur des propos généraux : on]

**Annexe II, grille d'entretien**

		âge	Expérience	Degrés	NB dépôts
Jacques	H	54	12	Rac 1	14

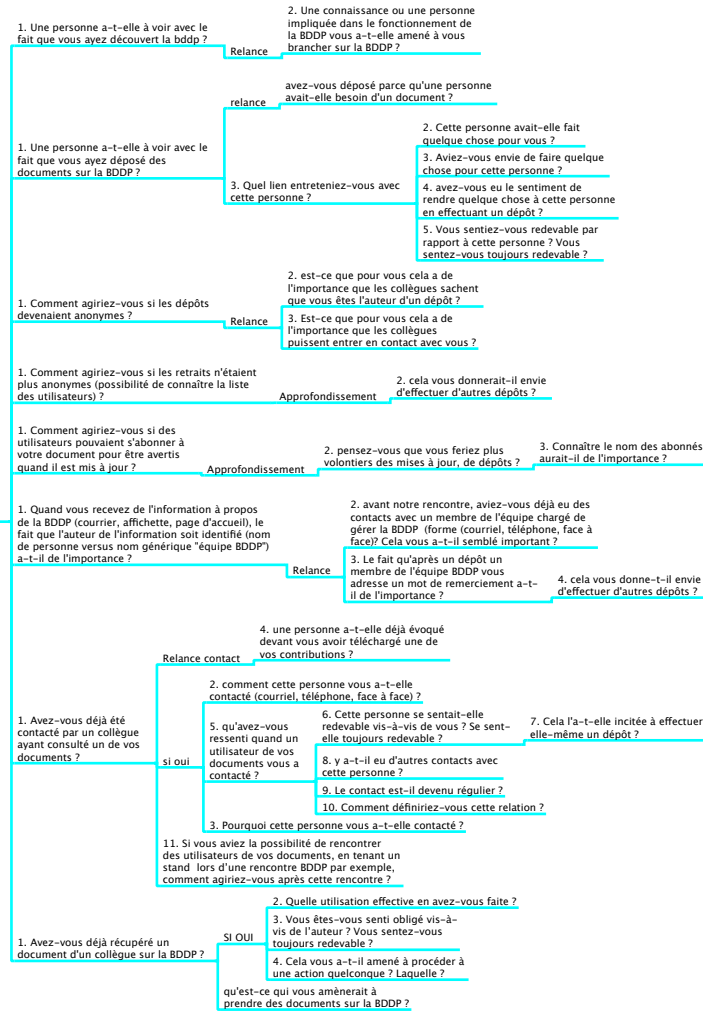
- Infos**
- domicile
  - lieu de travail
  - connexion internet
  - domicile
    - travail
    - classe ?
    - salle des maîtres ?
  - situation familiale
  - fréquence de connexion à la BDDP ?
  - dépôts : accès public, privé ?

**Qu'est-ce qui vous a amené à déposer des documents sur la BDDP ?**

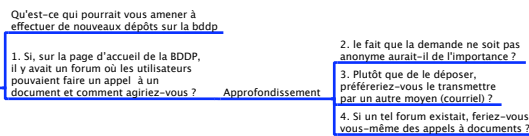


**Grille entretien**  
30/11/07 - Rev.79

**Repérer les cycles de dons**



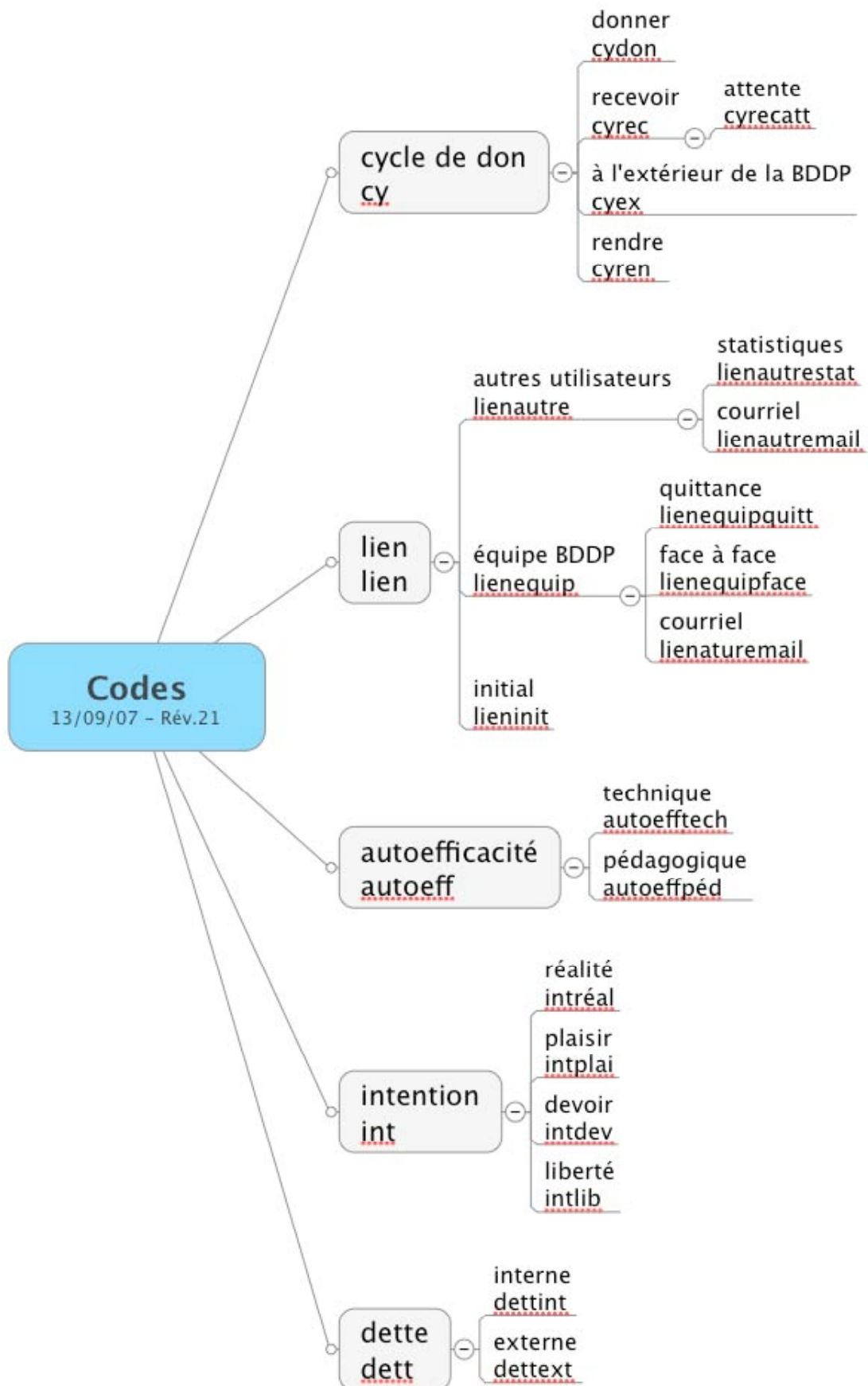
**Repérer ce qui favoriserait le don**



**Autres**

- relation au don ?
- Et si La BDDP disparaissait ?

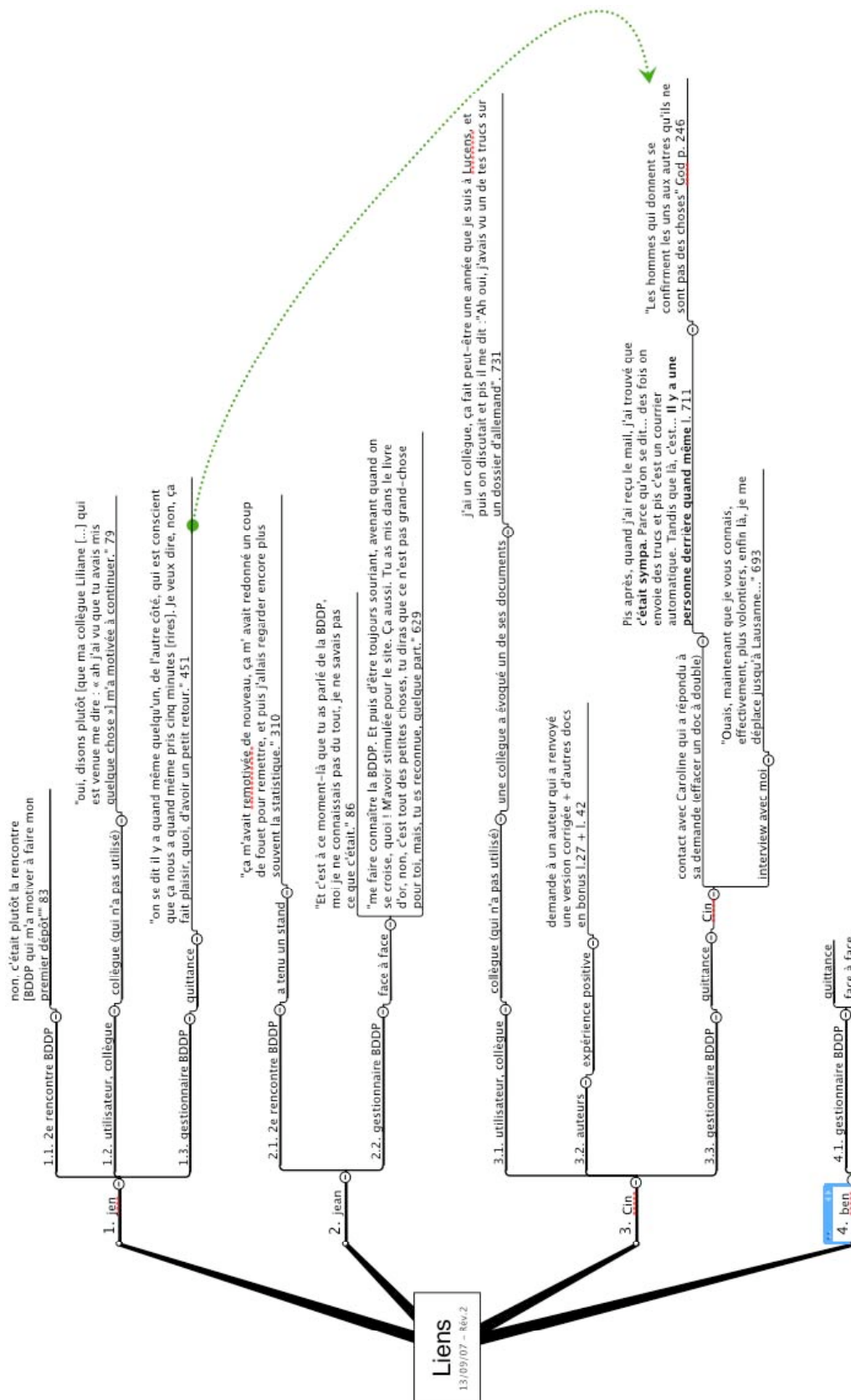
### Annexe III, méthode d'analyse par réduction et codage : codes



## **Annexe IV, méthode d'analyse par réduction et codage : extrait de corpus traité**

- Cyatt-ben** En CYT le matériel HB est un peu vétustes et on se disait qu'en attendant le nouveau matériel on pourrait faire un appel à tous les collègues qui s'investissent en histoire biblique pour qu'ils rejoignent cette base de données pour pouvoir partager du bon matériel que chacun fait dans son coin. Moi je suis entré là, je sais qu'il y a une autre collègue qui a fait ça.
- Cyatt-ben** je fais partie de la commission d'histoire biblique, on a eu cette réflexion, on s'est dit si chacun d'entre nous mettait à disposition ses quelques bons documents en rapport avec la branche Histoire biblique, pour permettre de faire boule de neige.
- Cy-ben** Je pense c'est... Je pense quand on reçoit beaucoup on a envie de justifier après, on a envie de redonner.
- Cy-ben** C'est peut-être une forme de service rendu... J'ai utilisé des savoirs d'autres collègues, que ce soit en France ou ailleurs via internet, c'est un moyen informatique qui me permet aussi de contribuer. De ma manière.
- Cy-ben** Mais je pense que ce ne serait plus dans l'esprit du partage comme je peux concevoir la BDDP.
- Cy-ben** Oui. L'idée de partager, de collaborer, du travail qu'on trouve de qualité, personnel.
- Cy-ben** Peut-être aussi parce que je venais d'un établissement où on était beaucoup dans la collaboration avec EVM à fond. Là il y avait quelque chose de très concret dans la collaboration. Même s'il y a la froideur d'Internet, c'est quand même quelque chose de concret dans le partage du savoir, des outils.
- Cy-cin** Non, je l'avais remercié, et puis du coup, il m'avait... La première fois il m'avait renvoyé le programme corrigé, parce que c'était un problème de police de caractère, et puis après coup, quand je l'avais remercié il m'avait dit : " Ah, il y a peut-être encore ça qui pourrait vous intéresser". Et il m'avait renvoyé un autre truc pour faire des compléments à mille, je crois, ou à 100.
- Cy-cin** On avait été en course une fois et pis il m'en avait parlé, de géographie : " ah moi je fais les Polders", et je lui dis : "Ouais, moi je fais les volcans". Pis il me dit : " Ah ouais, on pourrait échanger".
- Cy-cin** "C'est génial parce que moi je fais des trucs, il y a d'autres gens qui font d'autres trucs, pis c'est génial qu'il y ait un endroit où on puisse échanger tous nos documents". Parce qu'on peut pas faire des classeurs où on met première année pis on peut aller mettre nos fiches, c'est pas possible, il y a , dans des... C'est possible au niveau d'un établissement, mais... Ouais, je trouvais ça pratique, idéal pour échanger, en fait. Et puis pour un peu se soutenir, parce que, ouais moi je débutais donc j'étais contente de voir, je sais pas, par exemple un test sur un sujet...

## Annexe V, regroupement des données importantes sur schéma heuristique



## Annexe VI, questionnaire soumis au participants de la 3<sup>e</sup> rencontre BDDP

### Mon profil

Genre  homme  femme

Année de naissance 19 .....

Titre  brevet  licence  .....

#### Degré d'enseignement

enseignement spécialisé  primaire  secondaire I  secondaire II  .....

#### Ce qui m'a décidé à venir à la 3<sup>e</sup> rencontre BDDP :

affiche en salle des maîtres  le site de la BDDP  Email  un collègue  pub dans l'Éducateur  
 pub dans la lettre de la DGEO.

autre :

#### J'ai déjà déposé des documents sur la BDDP :

oui  non

#### J'ai l'intention de déposer (ou continuer à déposer) des documents sur la BDDP

oui  non  parce que : .....

### Évaluation de la rencontre

#### Dans l'ensemble, j'estime que la qualité de cette 3<sup>e</sup> rencontre était :

excellente  bonne  suffisante  insuffisante  très insuffisante.

Avec les raisons principales suivantes :

Points forts :

.....

Points faibles :

.....

### Développement de la BDDP

Répondre aux questions suivantes en se mettant « dans la peau » d'un **auteur** de contributions, ne pas hésiter à laisser un commentaire pour chaque question sur la ligne prévue à cet effet.

**1 Si les utilisateurs pouvaient laisser des commentaires(remarque, critique, aide, suggestion) de manière non anonyme sous mes contributions (avec possibilité de leur répondre).**

cela m'encouragerait à déposer  cela ne me ferait ni chaud ni froid  cela freinerait mon élan

.....

*Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don*

**2 S'il existait un forum « je cherche » sur la page d'accueil où des utilisateurs non anonymes pouvaient faire des demandes de documents**

- cela m'encouragerait à déposer       cela ne me ferait ni chaud ni froid       je répondrais uniquement par courriel
- .....

**3 Si je pouvais obtenir, sur demande, un feed-back d'un expert sur l'ergonomie de mon document (facilité de lecture, de compréhension, d'usage)**

- cela m'encouragerait à déposer\*       cela ne me ferait ni chaud ni froid
- .....

**4 Si je pouvais obtenir, sur demande, un feed-back didactique de la part d'un expert (cohérence avec le PEV, adéquation avec l'état actuel de la recherche)**

- cela m'encouragerait à déposer\*       cela ne me ferait ni chaud ni froid

\*  ce feed-back serait un préalable à mon dépôt       je ferais le dépôt de toute façon, quitte à apporter des modifications ultérieurement

.....

**5 Si je recevais, après 6 mois\* sans nouveau dépôt de ma part, un petit mot personnalisé m'encourageant à déposer à nouveau et indiquant la liste les documents que j'ai déjà déposés (avec les dates dépôt et le nombre de téléchargements)**

- cela m'encouragerait à déposer (ou à mettre à jour des documents)       cela ne me ferait ni chaud ni froid       cela me freinerait

\* Je préférerais que ce soit tous les       12 mois       18 mois       autre : .....

.....

*Répondre aux questions suivantes d'un point de vue de consommateur de contributions*

**6 S'il existait un forum « je cherche », sur la page d'accueil, où des utilisateurs non anonymes pourraient faire des demandes de documents**

- je ferais des demandes       cela ne me ferait ni chaud ni froid
- .....

**7 Si j'avais la possibilité de recevoir un courriel quand des documents correspondant à certains critères (ex : 5 CYT, géographie) sont déposés**

- j'utiliserais ce service       cela ne me ferait ni chaud ni froid
- .....

Autres propositions pour améliorer la BDDP :

.....

.....

Merci de votre collaboration !

**Annexe VII, dépouillement du questionnaire de la 3<sup>e</sup> rencontre BDDP**

	h	sexe	f	naissance	brevet/diplôme HEP	titre	licence	étudiant HEP	ES pédagogie curative	MSP	ens spéc	degré enseignement	primaire	sec I	sec II	HEP	Ce qui m'a décidé à venir	affiche	pub site	courriel	collègue	formateur HEP	pub édu	pub lettre DGEO	tenue d'un sand	j'ai déjà déposé	oui	non	Intention déposer	oui	non	J'estime qualité de cette rencontre	excellente	bonne							
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>20</b>	<b>45</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>17</b>														
1	1		62	1																																					
2		1	57			1								1					1	1	1						1		1	1			1								
3		1	57	1										1												1		1		1											
4	1		46			1										1			1									1		1	1				1						
5		1	70			1					1										1					1		1		1											
6	1		74			1								1												1		1		1					1						
7	1		49			1					1									1								1		1	1				1						
8		1	84					1					1							1								1		1	1					1					
9		1	81	1									1													1		1		1					1						
10		1	60	1									1							1								1		1						1					
11		1	53	1									1							1	1							1		1					1						
12	1		54	1							1									1						1		1		1						1					
13	1		64						1											1							1		1		1					1					
14		1	80	1							1									1						1		1		1							1				
15		1	82	1										1													1		1		1						1				
16	1		48			1								1												1		1		1							1				
17	1		56	1										1												1		1		1							1				
18		1	57	1									1							1	1	1					1		1								1				
19		1	46	1										1													1		1												
20		1	53	1																1		1						1		1								1			
21		1	53	1																	1	1							1		1										
22		1	55	1																1									1		1								1		
23		1	79	1								1															1		1		1										
24	1		74			1										1										1		1		1								1			
25		1	56																		1								1		1							1			
26		1	78	1																1	1								1		1							1			
27	1		56	1										1													1		1										1		
28		1	68	1																									1		1								1		
29	1		55							1	1										1								1		1								1		
30		1	76			1															1								1		1								1		
31		1	51	1																	1								1										1		
32																																									

Plateforme d'échanges pédagogiques et cycles de don

	suffisante	insuffisante	très insuffisante	forts	faibles	encouragerait	ni chaud ni froid	freinerait	encouragerait	ni chaud ni froid	répondrait par courriel	encouragerait	ni chaud ni froid	encouragerait	ni chaud ni froid	préalable	dépôt de te façon	m'encouragerait	ni chaud ni froid	freinerait	12	18	2	ferais demandes	ni chaud ni froid	utiliserais	ni chaud ni froid
	3	0	0	0	0	20	8	2	25	5	1	26	5	23	8	7	13	14	6	8	2	1		29	2	30	1
	1							1			1		1			1								1		1	
						1			1			1		1		1				1					1		1
						1	1		1			1		1		1		1							1		1
1						1			1			1		1	1		1	1					1		1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1	1		1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1
						1			1			1		1		1		1							1		1